

ECHOS

JUDICIAIRES

GIRONDINS

N° 6920-6921

VENDREDI 6 MAI 2022 - 2,20 €



BORDEAUX

JouéClub :
70 ans, toujours
fringant

GIRONDE

Primeurs 2021,
le millésime sauvé

ART CONTEMPORAIN

Nouveau rendez-vous
bordelais

J'AI **20** ANS

ET JE MONTE MA BOÎTE

ABALONE

agence d'emplois

100%
PCORC

RECRUTEMENT - INTÉRIM

NOUVEAU !

Un accord

SAISONNIER

enfin pour vous !



TARIF COMPÉTITIF

Bénéficiez d'un tarif enfin adapté à votre métier.



SOLUTIONS DE RECRUTEMENT

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !



GESTION DE A À Z

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !

AGENCE DE BORDEAUX

7, rue Achard
05 56 11 14 70

AGENCE DE BORDEAUX

27, avenue Thiers
05 56 81 81 33

AGENCE DE PESSAC

68, boulevard Jean Jaurès
05 56 08 85 73



SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Gironde : J'ai 20 ans et je monte ma boîte

16 ACTU / GIRONDE

Primeurs 2021, le millésime sauvé

18 ACTU / GIRONDE

Art contemporain : nouveau rendez-vous bordelais

20 ACTU / GIRONDE

JouéClub : 70 ans, toujours fringant

22 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

30 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Domaine Labruyère - Moulin à Vent, Champ de Cour 2017

32 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

Liberté d'expression d'un salarié et propos sexistes ne font pas bon ménage

RÉGION ACTU

35 ECHOS EN RÉGION

36 LOT-ET-GARONNE

Un Marmandais au concours Lépine

TENDANCES BUSINESS

38 ENTREPRISES

L'autonomie pour stratégie

40 PROFESSIONS

Le constat d'huissier s'adapte

42 COLLECTIVITÉS

Lutter contre les décharges sauvages

CULTURE & SPECTACLES

44 SORTIR EN GIRONDE

Piano impressionniste

46 CINÉMA

Les Passagers de la nuit

51 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

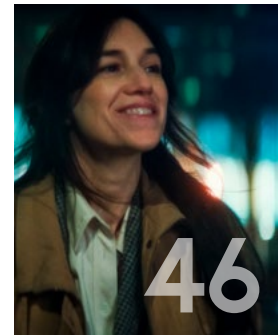
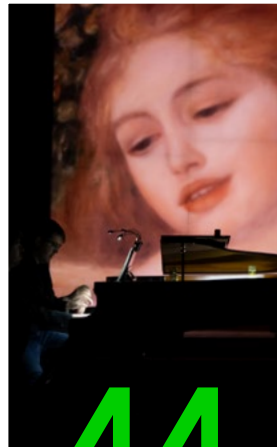
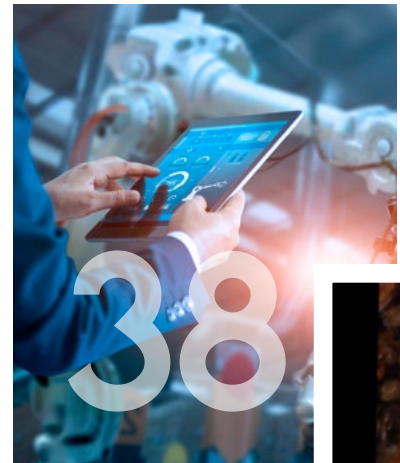
APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223182797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





J'AI 20

ET JE MONTE M



ANS

A BOÎTE

Près d'un jeune sur deux souhaite créer son entreprise (selon un baromètre OpinionWay), pourtant, ils ne sautent pas toujours le pas. Il est vrai qu'entre les études, les besoins financiers et la nécessité de se constituer un réseau, certains d'entre eux peuvent ressentir un manque de légitimité. D'autres décident tout de même de tenter l'expérience. Nahia Uhart, Loris Helleux, Antoine Martin, Grégoire Bergès et Maxime Bouché, ont tous la vingtaine et se sont lancés dans l'entrepreneuriat. Entre difficultés, doutes, et incertitudes : ils racontent leur aventure.

Par Marie-Amélie
HUSSON

OOO

MYPAL

UNE APPLI POUR

LA MEILLEURE SOIRÉE

À 21 ans, Loris Helleux est le fondateur de MyPal, une nouvelle application bordelaise. Entre doute, joie, et organisation : de nombreuses émotions ont accompagné ce jeune entrepreneur dans la réalisation de son projet.

« On a la chance de vivre dans une société où nous pouvons faire ce qu'on veut, ce qu'on aime, et c'est une chance incroyable »



© Mypal

LORIS
HELLEUX

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

« Je n'avais pas envie de suivre le cursus normal d'une personne en école de commerce », déclare Loris Helleux, fondateur de MyPal, une nouvelle start-up bordelaise. MyPal, c'est une application qui permet à l'utilisateur de trouver des soirées autour de lui, mais aussi d'en proposer chez lui. Cette idée, ce jeune entrepreneur la tient de sa propre expérience : « C'était juste après le premier confinement, j'étais dans un bar et j'avais une soirée de prévue, mais elle a été annulée. À ce moment-là, on entendait la musique et voyait les jeunes aller en soirée. Je me suis dit que c'était vraiment dommage qu'il n'y ait pas d'application qui me permette de trouver une soirée de substitution autour de moi ». Alors, à coup de dizaines de pages Word, le jeune créateur a monté son projet du début à la fin : « À ce moment-là, j'avais 19 ans et je ne savais pas du tout ce que je devais faire pour créer une application, j'écrivais tout ce qui me passait par la tête ». « J'ai utilisé la technique de l'inversion : je prenais mon projet, et j'imaginai tous les points négatifs que pourraient me donner les gens, pour mettre mon projet plus bas que terre afin qu'il soit de plus en plus solide, voire parfait », conte le jeune étudiant.

LE STATUT D'ÉTUDIANT ENTREPRENEUR

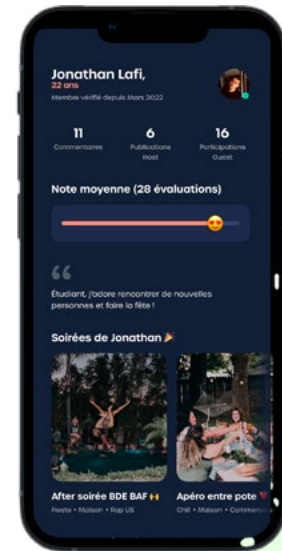
« Après, j'ai eu le statut d'étudiant-entrepreneur » : il s'agit d'un réseau, validé par l'État, Pépite France. Pour obtenir ce statut, il faut passer devant un jury, qui décide si le projet est concret. « C'est quelque chose que je conseille à tous les jeunes qui veulent entreprendre pendant leurs études, tu rencontres plein d'entrepreneurs et il y a un vrai accompagnement », indique-t-il. MyPal, c'est aujourd'hui une équipe de 4 personnes : il travaille avec son frère qui est Community manager, son meilleur ami qui est responsable commercial, et le meilleur ami de son frère qui est directeur artistique.

L'application, disponible sur l'App Store depuis le 5 mai, est dans un premier temps, mise en place sur Bordeaux. « Ensuite notre objectif serait de lever des fonds et de monopoliser toute la France. »

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ

« La sécurité, c'est une priorité pour nous » : l'étudiant en commerce indique que pour utiliser l'application, il est nécessaire de fournir une pièce d'identité, et que cette dernière soit validée par leur équipe pour avoir accès aux soirées. « Cela va nous permettre, s'il y a un problème à une soirée et qu'il y a des preuves, d'avoir la possibilité d'engager des poursuites en fonction du souci », argumente-t-il. Par ailleurs, l'appli reprendra le même système de notation et de com-

L'appli est disponible depuis le 5 mai sur l'App Store



mentaire qu'Airbnb ou Blablacar. Le but est de permettre à chacun d'avoir une moyenne et de faciliter le choix des personnes que l'utilisateur souhaite accepter à sa soirée. « L'adresse ne sera pas non plus donnée tout de suite, il y aura d'abord un arrondissement, puis toutes les informations concernant la soirée seront transmises une fois que l'organisateur de la soirée aura accepté la personne », précise-t-il. Pour le jeune entrepreneur, le parcours n'a pas toujours été simple. « Même le dire à mes proches a été une épreuve, c'était vraiment dur. En partie parce que le chemin est extrêmement long, il faut de l'argent, c'est un truc de fou quand tu as cet âge-là », confie-t-il. L'étudiant pointe le manque de confiance en soi plutôt que l'âge : « J'avais peur mais encore aujourd'hui, on a plein de retours positifs, je crois fort en ce projet, mais il y a toujours ce syndrome de l'imposteur où on se dit : « mais pourquoi moi ? ». Le créateur de MyPal ne regrette pas son expérience, mais nuance tout de même : « Maintenant, j'adore les retours négatifs, ça me permet de rendre mon projet encore plus solide ». « On a la chance de vivre dans une société où nous pouvons faire ce qu'on veut, ce qu'on aime, et c'est une chance incroyable », se réjouit Loris Helleux.

NAHIA ENTRE ÉTUDE ET FREELANCE

Nahia Uhart travaille comme Community manager freelance depuis le mois de janvier, tout en étant étudiante. Un travail qui demande de l'organisation, mais qui n'est « que du positif ».

Passionnée par le monde professionnel, Nahia Uhart a décidé de se lancer en freelance en parallèle de ses études. Étudiante en troisième année à l'EFAP Bordeaux, elle a commencé son activité de Community manager en janvier dernier, à 21 ans. « J'ai eu une opportunité, donc je me suis dit « autant me lancer », développe l'étudiante. Accompagner des clients afin de gérer leurs réseaux sociaux, établir une stratégie pour ces derniers, créer leurs posts, le design, ou encore réaliser des vidéos : autant de compétences que Nahia Uhart met au service de ses clients. « Je fais ça pour un client actuellement, et potentiellement d'autres si ça vient », précise-t-elle.

ENTRE ORGANISATION ET EFFICACITÉ

« Ça demande beaucoup d'organisation, mais ça se fait » : travailler en parallèle de ses études n'est

pas toujours facile. Nahia Uhart, a pourtant décidé de relever le défi : « Pendant notre cursus, chaque année, nous avons des stages, et j'apprécie beaucoup ce côté professionnalisant. Alors, pendant les heures de cours, ça me manquait de ne pas avoir ce côté professionnel, de ne pas forcément acquérir de compétences dans le domaine ». Privilégiant la pratique au théorique, l'étudiante se posait déjà des questions depuis quelques mois, « mais je ne savais pas trop comment me lancer, démarcher des entreprises qui seraient d'accord pour me payer, surtout pendant la période du Covid ». « Ça s'est fait un peu au fur et à mesure », confie-t-elle.

« CE N'EST QUE DU BÉNÉFICE »

La jeune freelance a dû faire face aux difficultés inhérentes à la création et à la gestion d'une entreprise : administration, factures, URSSAF... « Mais c'était aussi défi-

nir mes tarifs, mes prestations, suivre le fait que les clients payent à l'heure, relancer lorsqu'ils ne payent pas : c'est un peu délicat au départ », détaille-t-elle. « Au final, ce n'est que du bénéfice, ça rapporte du réseau, des contacts et ça permet de développer énormément de compétences et de responsabilités. Quand on fait le travail sérieusement, il n'y a que du positif », assure la jeune Community manager.

« J'ai eu une opportunité, donc je me suis dit « autant me lancer » »



NAHIA
UHART

« Quand on fait le travail sérieusement, il n'y a que du positif »

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

© Shutterstock

KLOUD HEMP INNOVATION BOISSONS NOUVELLE GÉNÉRATION

Maxime Bouché, 22 ans, et Grégoire Bergès, 23 ans, lancent un produit inédit : KLOUD, des boissons au CBD et légèrement alcoolisées. Tous deux étudiants en commerce, ils jonglent entre études et entrepreneuriat.

MAXIME
BOUCHÉ

GRÉGOIRE
BERGÈS



© Kloud Hemp Innovation

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



« **C'**est le meilleur moment pour prendre des risques. » Maxime Bouché et Grégoire Bergès viennent ainsi de lancer leur projet : KLOUD, des boissons au CBD et légèrement alcoolisées. La composition est la suivante : une boisson alcoolisée type « hard seltzer », avec une faible teneur en alcool mais aussi peu calorique, mélangée à une légère quantité de CBD. « Nous, ce qu'on veut, c'est offrir une expérience de consommation festive, responsable et équilibrée », insistent les deux entrepreneurs. Ils veulent proposer un moyen de responsabiliser la consommation d'alcool. Vendus en canettes, les produits qu'ils souhaitent proposer reprennent 3 recettes de cocktails : le gin tonic, le mojito et le cosmopolitan. Ils sont les cocktails prêts-à-boire les moins caloriques du marché. Les étudiants entrepreneurs sont partis de certains constats : consommation irresponsable d'alcool chez les jeunes, boissons beaucoup trop caloriques, plus de 600 000 Français intolérants au gluten donc privés de la majorité des bières... Les jeunes créateurs expliquent que la consommation de CBD en soirée permet d'apaiser les douleurs liées à l'anxiété sociale : « le mix de ces deux solutions, CBD Drinks et Hard Seltzer, permet de créer une atmosphère de détente et de félicité tout en gardant le côté festif alcoolisé ».

ENTRE MOTIVATION ET DÉTERMINATION

Maxime Bouché et Grégoire Bergès, tous deux étudiants en école de commerce (respectivement à l'léSEG et à l'ESSCA), souhaitent d'abord localiser leurs produits en région Nouvelle-Aquitaine, puis s'étendre au niveau national, voire européen : « on veut développer le produit localement, avec des partenaires locaux, ensuite le but est de s'étendre partout en France et ça, ça passe par

« Pour entreprendre, la jeunesse c'est le meilleur moment, parce qu'on n'a rien à perdre »

une équipe soudée, une marque crédible et un développement dans la grande distribution ».

« C'est à force de motivation, de détermination, de travail pur et dur » : pour rendre ce projet réalisable, les deux jeunes entrepreneurs sont passés par diverses étapes. D'abord des débriefings, des études et analyses de marchés, un business plan mais aussi le soutien des proches, sur le plan financier comme moral, et par l'aide d'un incubateur : Bordeaux Technowest. Ils sont, en effet, incubés au département « WineTech & FoodTech » depuis octobre 2021.

« L'INNOVATION AVANCE PLUS VITE QUE LA RÉGLEMENTATION »

« C'est très challengeant » : jongler entre études et création d'entreprise peut s'avérer difficile. Maxime Bouché et Grégoire Bergès réalisent leurs stages au sein de leur boîte, et souhaitent obtenir le statut d'étudiant-entrepreneur, afin de pouvoir se consacrer pleinement au projet. Au-delà de cette organisation, les deux jeunes relèvent deux autres problématiques. Le manque d'expérience dans l'agroalimentaire : « lorsque les gens repèrent ce manque d'expérience, ils nous proposent souvent des prix plus élevés, il faut donc vérifier toutes les informations qu'on nous donne. Cela passe par de la recherche, des benchmarkings fins et des décisions réfléchies sur le moyen et long terme ». Aussi, la réglementation interfère dans le

développement de leurs produits : les deux entrepreneurs sont toujours en attente de la certification de taxe d'alcool qu'ils devront à l'État.

« L'innovation, comme on le sait, avance toujours plus vite que la réglementation, et nous en ce moment, on est un peu bloqué parce que les douanes ne sont pas à jour sur les questions de cannabinoïdes et notamment de boisson au CBD et alcoolisée, surtout depuis les annonces du début d'année », déplorent-ils.

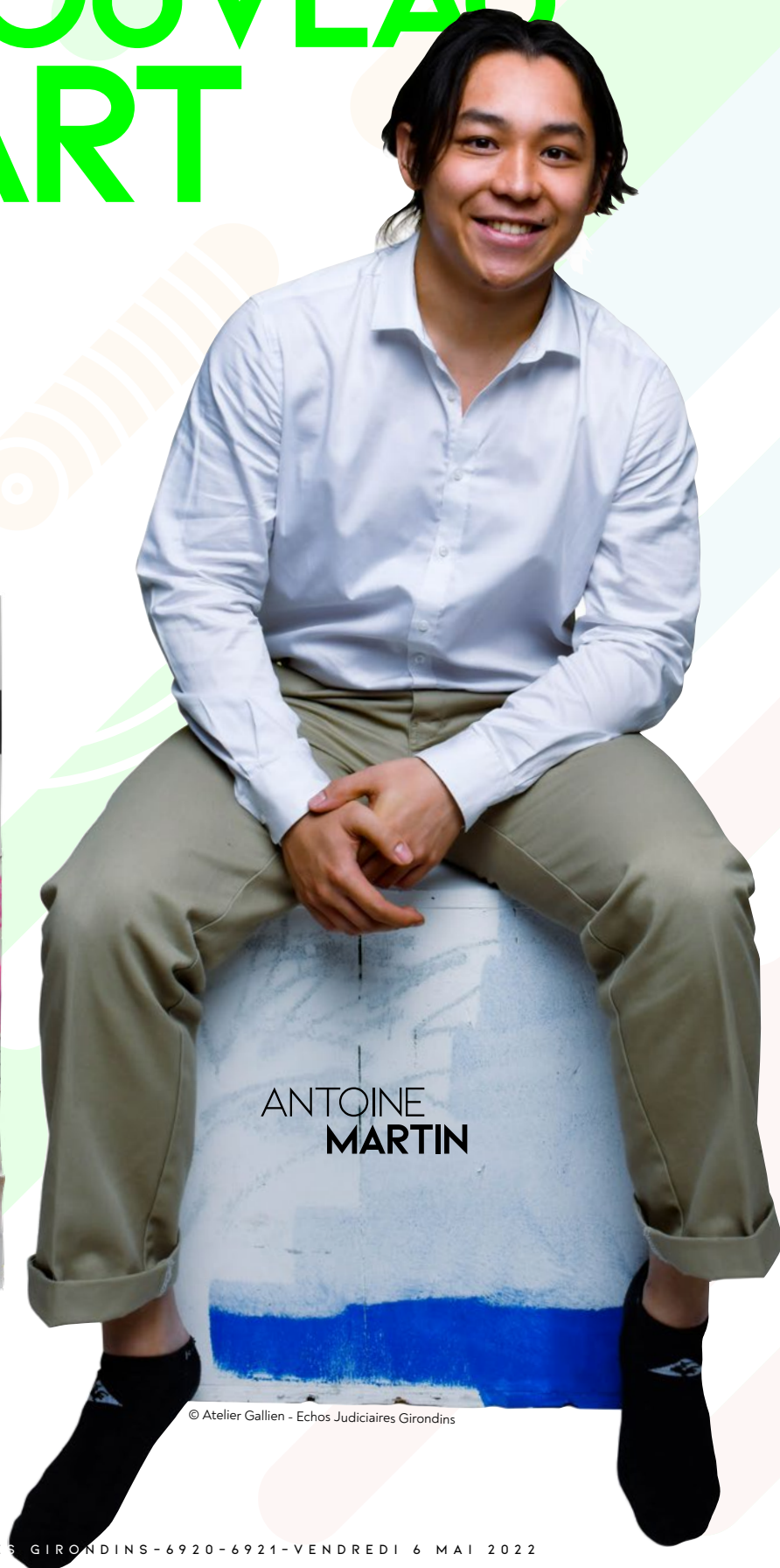
« Le fait d'être jeune, c'est un gros frein, parce que les gens ne nous font pas confiance. » En se lançant dans l'entrepreneuriat en ayant la vingtaine, certains jeunes se retrouvent confrontés à des *a priori*. Le manque d'expérience et de capital sont les principales entraves pour des jeunes qui hésitent à entreprendre : « C'est un frein, mais ce n'est pas une excuse », nuance Maxime Bouché. « Il y a aussi des personnes très bienveillantes, qui baissent leurs prix justement parce qu'on débute, et qui nous accompagnent du début à la fin », ajoutent-ils. Pour ces jeunes entrepreneurs, il n'y a aucun doute : se lancer à cet âge, « ça forge ». « Pour entreprendre, la jeunesse c'est le meilleur moment, parce qu'on n'a rien à perdre, tout à apprendre et à gagner », certifient-ils. Maxime Bouché et Grégoire Bergès étaient en financement participatif jusqu'au 1^{er} mai. L'objectif : récolter 5 000 euros afin de pouvoir lancer leur première collection. Ils ont pu récolter 108 %, soit 5 415 euros.

ANTOINE UN NOUVEAU DÉPART

Antoine Martin, 21 ans, a décidé d'arrêter ses études pour se lancer dans l'auto-entrepreneuriat. Un choix dicté par le confinement, mais le chemin n'est pas facile pour travailler en freelance.



« The Witness »



ANTOINE
MARTIN

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

« **C'**est dans mon objectif de vie, de pouvoir être libre, à mon compte. »

Antoine Martin s'est lancé dans l'auto-entrepreneuriat en septembre 2021. Étudiant dans la direction artistique et le graphisme, il a décidé d'arrêter son cursus au bout de 3 ans (au lieu de 5 ans), et de tenter la pratique du travailleur freelance : « J'ai voulu me lancer pour une année test, voir comment ça se déroulait et surtout savoir si j'en étais capable ». Ce choix découle pour Antoine Martin du confinement et de comment se déroulaient ses cours, mais aussi de ses expériences professionnelles précédentes : « Les dernières expériences que j'ai eues, dans le monde du stage et du graphisme, ont été un peu décevantes. Travailler en entreprise me plaisait moins, j'avais moins la main sur ce que je produisais, et cette atmosphère me convenait moins ».

« En étant jeune, on peut être jugé sur l'expérience »

C'est suite à la fin d'un stage, au mois de septembre, que le jeune étudiant décide de ne pas poursuivre sa quatrième année. « J'avais déjà rempli les papiers et je m'étais déjà renseigné, et en septembre, je me suis dit : « ça y est, je suis en activité » », confie Antoine Martin. Création de logo, identité visuelle, illustration, web ou encore graphisme : les entreprises et les particuliers commencent à solliciter les services du jeune entrepreneur. « J'ai commencé à créer mon site Internet pour pouvoir démarcher les clients », indique-t-il. Pour lui, devenir auto-entrepreneur n'a pas toujours été simple : « Le monde de la paperasse, et les démarches à suivre m'ont posé des problèmes ».

« Il y a aussi le fait que c'est un métier où on va valoriser le travail qu'on fournit, mais étant jeune, on peut aussi être jugé sur son expérience », argumente-t-il.

DEVENIR PLUS AUTONOME

« Ça m'a permis de devenir plus autonome, d'avoir plus confiance en mon travail » : il relève surtout du positif de sa décision de devenir auto-entrepreneur. Pouvoir obtenir des retours directs sur son travail, ainsi que savoir comment cela se passe dans le monde professionnel, sont des aspects avantageux de l'activité en freelance pour le jeune directeur artistique : « Commencer à comprendre comment interagir sur le business plan, comment bien parler, etc. Ça permet de savoir si on a les qualités requises », insiste-t-il. « Si je ne le faisais pas cette année, je ne l'aurais peut-être jamais fait, je n'aurais jamais eu le courage de le faire les années suivantes », conclut le jeune créatif.



« Time Flowing Like A River »

© Antoine Martin

OO

LA RUCHE PLACE À JEUNESSE

Réseau national d'incubateur dédié à l'innovation sociale et environnementale, La Ruche accompagne aussi des jeunes dans l'entrepreneuriat. Rencontre avec Nathalie Leroux, directrice de la structure à Bordeaux.

Par Marie-Amélie HUSSON

« **N**ous, dans nos valeurs, ce qui est important, c'est vraiment d'accompagner la création d'entreprise vers une économie, une société plus juste et inclusive. » Nathalie Leroux est la directrice de l'incubateur La Ruche à Bordeaux. Le but : développer des parcours d'accompagnement à la création d'entreprise pour toute personne qui souhaite entreprendre de manière durable

« Il est nécessaire de tendre la main aux jeunes et de leur montrer que l'entrepreneuriat est une voie viable d'insertion »

et responsable, de l'idée jusqu'à la levée de fonds. Parmi ses entrepreneurs, La Ruche accompagne environ 20 % de jeunes (18-29 ans) sur l'ensemble de ses parcours.

« Il est nécessaire de leur tendre la main et de leur montrer que l'entrepreneuriat est une voie viable d'insertion socioprofessionnelle, que ce soit pour développer le réseau, leurs compétences ou bien leurs entreprises », argumente la directrice.

DES FREINS À L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES

Le manque de légitimité est, selon Nathalie Leroux, un des principaux freins à l'entrepreneuriat chez les jeunes : « Il y a surtout le manque d'expérience, qu'ils peuvent considérer ne pas avoir, parce qu'ils n'ont pas eu des années dans des entreprises et qu'on pourrait penser qu'il faut maîtriser un certain nombre de sujets pour oser entreprendre ». La

directrice révèle également que les jeunes qui osent entreprendre se retrouvent souvent confrontés à des jugements énoncés par le monde extérieur : « Que ce soient des banquiers, des potentiels partenaires, ils jugent très vite sur leurs âges ou leurs postures, vont les questionner dessus, alors qu'ils ont tout à fait la bonne posture, les compétences et surtout les bonnes idées ».

DES PROGRAMMES DÉDIÉS

Pour remédier à ces freins, La Ruche accompagne ces jeunes au travers de plusieurs programmes qui leur sont dédiés. Des programmes qui mêlent accompagnement individuel et collectif : pour développer les compétences autour de bons réflexes à avoir en comptabilité, comment se protéger juridiquement, travailler sa posture entrepreneuriale, son leadership ou encore la prise de parole en public.

A

NATHALIE LEROUX

directrice de La Ruche
Bordeaux

« On a deux autres rubriques d'accompagnement, qui sont le réseau qu'on leur met à disposition, ou encore le coworking qui reste une offre d'accompagnement assez importante, puisque ça permet de sortir de l'isolement, de se légitimer en tant que porteur de projet », ajoute Nathalie Leroux.

DES JEUNES AGILES ET INNOVANTS

« Ce que j'admire chez les jeunes, c'est que quelque part, parce qu'ils

n'ont pas encore des expériences professionnelles dans des groupes, ils ont une forme d'innovation, une créativité, et un culot qu'on retrouve moins sur des publics un peu plus âgés. » Nathalie Leroux observe que la facilité à sortir de sa zone de confort, être plus agile et innovant, sont des traits de caractère qu'elle retrouve souvent chez les jeunes entrepreneurs. La directrice souhaite voir l'entrepreneuriat se développer chez eux : « que l'entrepreneuriat soit étudié

par tous les jeunes comme tous les métiers qu'il peut y avoir à l'issue des études ou même du bac, que ça puisse être normalisé quelque part ». « À La Ruche, nous sommes convaincus que l'entrepreneuriat est un puissant levier d'insertion social et professionnel, parce que ça développe des compétences, le réseau et la confiance en soi », certifie Nathalie Leroux.

PRIMEURS 2021

LE MILLÉSIME



Après une année 2021 marquée par des conditions climatiques difficiles, les dégustations primeurs sont finalement une bonne surprise. Des rouges plutôt homogènes plaisants pour les consommateurs, des liquoreux en très petite quantité mais de qualité et surtout un millésime exceptionnel pour les blancs et les rosés.

Par Nathalie VALLEZ

Après trois années exceptionnelles, l'attente du millésime 2021 nourrissait une certaine appréhension. C'est un grand ouf de soulagement pour la place de Bordeaux. « Le millésime 2021, contrasté, éprouvant pour les viticul-

teurs, connaît un dénouement heureux », a estimé Axel Marchal, professeur de l'unité Œnologie de l'Institut de la Vigne et du Vin. Les dégustations primeurs se sont tenues du 25 au 28 avril. Cette pratique spécifique du négoce bordelais permet d'acquérir les vins, encore en élevage dans les propriétés, qui seront livrés au début de l'année 2024. Après deux années de pandémie, cette édition était marquée par le retour des importateurs, dégustateurs et autres clients du monde entier : « Bordeaux déploie tout son savoir-faire, c'est important car elle montre son sens de la réception. Ça fait partie de la magie », remarque Bernard Le Marois, président de l'agence Wineandco.

L'année 2021 demeure marquée par des conditions climatiques difficiles : un débourrement précoce fin mars, suivi d'un épisode de gel en avril qui a provoqué des pertes de récoltes estimées à 25 % sur l'ensemble du vignoble (et jusqu'à 60 % de pertes dans les Sautes et les Graves), les périodes fraîches et douces ont alterné, laissant place à un début d'été humide, et

une très belle arrière-saison. « Ce qui nous a beaucoup marqués en tant que producteurs, c'est l'impression qu'une saison ne s'est jamais installée durablement », remarque Ronan Laborde, président de l'Union des Grands Crus de Bordeaux et propriétaire du Château Clinet (Pomerol). « Grâce à la maîtrise technique, on arrive à corriger », analyse Bernard Le Marois, « ce millésime a demandé énormément de travail. »

DES ROUGES FRUITÉS ET ÉQUILIBRÉS

Et de continuer : « il est très différent des deux précédents, plus sur le fruit, à boire plus rapidement. Il plaira



MARIE-LAURENCE
PORTE œnologue du
groupe Enosens

SAUVÉ

**BERNARD
LE MAROIS**
président de
Wineandco



aux consommateurs ». « C'est une bonne surprise, tant par sa qualité que par l'harmonie de ses vins », renchérit Marie-Laurence Porte, œnologue au laboratoire Enosens. « C'est un millésime coloré, sur le fruit, à consommer dans les 3 à 5 ans dans l'ensemble. » « Moins alcoolisé que les précédents, il présente une expression aromatique très intense et un équilibre gustatif frais et délicat », souligne également Axel Marchal. En effet, si les cabernets présentent des couleurs sombres et des arômes mûrs de petits fruits noirs et d'épices, avec des tanins présents mais souples, et si les malbecs et petits verdot sont très bien réussis, les merlots, plus impactés

Autre réussite : les rosés qui affichent de belles couleurs pâles. Fruités (agrumes, petits fruits rouges, bonbons), ils ont aussi profité de cet été maussade pour présenter une belle fraîcheur, tout en restant gourmands (surtout pour les rosés de pressurage). « Vues les conditions climatiques, certains vignerons ont préféré produire des rosés : mieux vaut un bon rosé qu'un mauvais rouge », sourit l'œnologue du laboratoire Enosens.

L'épisode de gel d'avril 2021 a provoqué des pertes de récoltes de 25 % sur l'ensemble du vignoble

par les aléas climatiques, sont hétérogènes. On s'attend tout de même à de belles cuvées fruitées, rondes et équilibrées, en phase avec la demande des consommateurs. Les liquoreux ont été également très impactés par le climat. En résulte une cuvée très réduite (3 hl/ha contre 25 en général !). Des vins rares mais très qualitatifs, d'une bonne fraîcheur, avec une palette aromatique allant du frais aux fruits confits.

UN GRAND MILLÉSIME EN BLANC

Si les conditions climatiques ont desservi certains rouges et liquoreux, c'est en revanche la grande année des blancs : « L'été frais et humide leur est très favorable », précise Marie-Laurence Porte, « c'est un très grand millésime, très homogène, très aromatique, d'une grande fraîcheur, avec une acidité qui confère tension et longueur ». « Les blancs secs sont remarquables », confirme Axel Marchal. Les sauvignons expriment ici toute la diversité de leur palette aromatique.

LES SPÉCIALISTES DÉCRYPTENT LES PRIMEURS

Wineandco, spécialiste de la vente de vins en ligne, propose aux amateurs des offres primeurs dès la sortie de chaque cru. « Nous avons une clientèle de particuliers à travers toute l'Europe : bien entendu des Français, mais aussi Allemands, Autrichiens, Espagnols, avec un panier moyen supérieur à 1 500 € », précise Bernard Le Marois, son directeur.

Le groupe Enosens, qui compte 46 collaborateurs, regroupe 3 laboratoires : Cadillac, Coutras et Grézillac et propose conseils et services auprès des viticulteurs ; accompagnement complet du vignoble à la mise en bouteille, incluant tout le suivi pendant l'élevage, réalisation d'analyses officielles, ainsi qu'œnologiques.

ART CONTEMPORAIN NOUVEAU RENDEZ-VOUS BORDELAIS

Jean-Daniel Compain, directeur de salons prestigieux tels que la Fiac ou la Biennale des antiquaires et de la haute joaillerie, organise « BAD+ », premier salon de l'art contemporain de Bordeaux du 7 au 10 juillet prochains.

Par Nathalie VALLEZ

« Paris n'a pas le monopole de l'art ! » Et pourtant, l'auteur de cette remarque, Jean-Daniel Compain, directeur culture, luxe et loisirs du groupe Reed, a organisé bien des salons à Paris : Fiac, Paris Photo (à Los Angeles également), Biennale des antiquaires et de la haute joaillerie, Salon du livre, Salon nautique... Et pour lui, « BAD+ (Bordeaux Art and Design) », qui se tiendra au Hangar 14 du 7 au 10 juillet prochain, a toute sa place. « Je considère qu'il y a une formidable carte à jouer dans la ville de Bordeaux, dont les institutions (CAPC, Madd, Frac Nouvelle-Aquitaine, la MECA, Musée des Beaux-Arts...) ont un très fort lien avec l'art contemporain », souligne-t-il, « Bordeaux est plus qu'une ville de province, ayant une aura internationale et des collec-



tionneurs importants, certes plus discrets qu'à Paris. Elle est très bien desservie, à seulement 2 h de Paris, avec un aéroport international, où atterrissent aussi des jets privés de toute l'Europe, pour venir visiter les vignobles, d'où un lien qui peut être fait entre art et art de vivre. »



GALERISTES D'ICI ET D'AILLEURS

Natif de Bordeaux, Jean-Daniel Compain, qui vit à Paris depuis 50 ans, a passé le premier confinement dans l'Entre-deux-Mers. En mai, il visite le H14 et rencontre Stéphane Kintzig, directeur de Congrès Expositions de Bordeaux (CEB). Jill Silverman van Coenegrachts, conseillère en art de grands collectionneurs et fondations, rejoint l'aventure. Bordeaux fera donc par-

tie des rares villes de province à se risquer à monter des salons d'art de qualité (avec Strasbourg, Lille et Marseille). Au sein de la capitale, la concurrence est rude, preuve en est l'éviction de la Fiac par Art Basel (qui se tiendra en octobre au Grand Palais) obligeant ainsi les galeries à être plus sélectives. « BAD+ a un modèle différent, pour un public à conquérir, dans un territoire à fort potentiel. » L'événement devrait attirer 15 000 personnes, comme l'espèrent les organisateurs : « La particularité de l'art, c'est que c'est très subjectif », souligne Jean-Daniel Compain, « on veut sélectionner les meilleures galeries possibles. » Parmi la cinquantaine de galeries retenues, on trouve des parisiennes, ainsi qu'une vingtaine de provenances internationales dont le Luxembourg, l'Espagne, la Belgique, États-Unis, Chine, Suisse et 3 Girondines : la galerie DX (Bordeaux) BAG (Bakery Art Gallery à Bordeaux) et Laurence Pustetto à Libourne. « Il y aura des galeries confirmées et de jeunes galeries à découvrir. Notre but est de faciliter l'accès à l'art contemporain », note l'organisateur qui précise. « Le



JEAN-DANIEL
COMPAIN
créateur de BAD+

« Le club **BAD Girls/BAD boys** sera dédié à la promotion des **relations** entre les **acteurs économiques** et le **monde de l'art** »

BAD+ n'est pas une foire régionale. Elle s'adresse à des collectionneurs bordelais et étrangers, et dans une autre dimension aux Aquitains. La première édition est très importante car on s'adresse à des personnes cultivées et raffinées. Ce qui compte c'est la qualité des visiteurs. » L'art contemporain dans le vignoble BAD+ propose également une sélection de programmes autour de la ville. Le parcours Etre'vues est un programme destiné aux collectionneurs et institutions constitué de visites, parcours privés et événements festifs. Il s'appuie sur le service VIP&Protocole pour donner un

accès privilégié au salon, aux musées et aux châteaux partenaires tels que Smith Haut Lafitte, Chasse-Spleen, Arsac, ou encore Lynch-Bages. Une autre programmation audacieuse envahira les rues, les quais, les parcs et les murs de Bordeaux, en accès libre et gratuit. L'idée étant de célébrer le rôle de l'art dans la réflexion sur la ville comme espace d'expression et de construction collective. Enfin, le club BAD Girls/BAD boys sera dédié à la promotion et au développement des relations entre les acteurs économiques (chefs d'entreprises, propriétaires viticoles, professions libérales...) et le monde

de l'art pour mieux faire connaître le mécénat, du type loi Aillagon. « Beaucoup de chefs d'entreprises ne savent pas qu'ils peuvent acheter de l'art jusqu'à 0,5 % de leur chiffre d'affaires et amortir cet achat sur 5 ans », précise Jean-Daniel Compain. Alienor Capital fait d'ores et déjà partie des partenaires, pour présenter les facilités fiscale et financière pour l'acquisition d'œuvres d'art, tout comme le cabinet Barnett Avocats, spécialisé dans le marché de l'art. Dans ce cadre, conférences et visites privées auront lieu chaque matin avant l'ouverture au public.

JOUÉCLUB 70 ANS, TOUJOURS FRINGANT

Le n° 1 français du jouet, dont le siège social et la centrale d'achat se trouvent à Bordeaux, célèbre ses 70 ans en 2022. L'occasion pour l'enseigne de regarder vers l'avenir et de célébrer l'événement avec ses adhérents et ses clients.

Par Jennifer WUNSCH

La coopérative JouéClub, créée en 1952 par trois commerçants du jouet, fête cette année ses 70 printemps. Le réseau de 300 magasins et 240 adhérents, dont le siège social et la centrale se trouvent en Gironde, et qui emploie 2 300 personnes dans toute la France, a prévu une série d'événements pour l'occasion, en particulier pour la fin d'année. À l'attention de ses adhérents d'une part, réunis en assemblée générale fin avril, et qui se retrouveront pour le salon JouéClub en juin. « Cet anniversaire est en effet l'occasion de se retrouver, de se rappeler le chemin parcouru depuis 70 ans et de revenir sur les clés du succès, afin de se projeter dans les périodes suivantes, en identifiant les chantiers de demain, autour du digital, de la RSE... pour continuer à positionner JouéClub et ses magasins parmi les préférés des consommateurs », affirme Franck Mathais, porte-parole de l'enseigne n° 1 du jouet en France.



OPÉRATIONS SPÉCIALES

Du point de vue des consommateurs, « des opérations spéciales viendront pimenter le plan de communication massif de fin d'année », poursuit-il. Première pierre du dispositif, le catalogue de printemps JouéClub, publié fin mars, qui met en avant des gammes de produits et des promotions spécifiques, dont une vingtaine de pages d'offres promotionnelles. Le catalogue de Noël des 70 ans sortira quant à lui début octobre. D'ici là, JouéClub doit encore travailler sur son projet, « qui implique des fabricants, des partenaires... Nous avons encore des solutions technologiques à tester », confie Franck Mathais.



Nouveau magasin JouéClub
de Fort-de-France, en Martinique

© D.R.



FRANCK
MATHAIS

porte-parole de
JouéClub

© D.R.

Le réseau a enregistré
une **croissance de 6 %**
en 2021

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN À BORDEAUX-LAC EN JUIN

Cet anniversaire, couplé à « des événements cinéma qui devraient dynamiser les licences, comme la sortie de *Jurassic World* en juin », mais également au succès accru des jouets pour adultes, « dont l'offre s'est encore enrichie (super héros, construction, véhicules) », sont autant d'indicateurs favorables à une progression de l'activité de JouéClub en 2022, après une année 2021 où le réseau avait enregistré une croissance de 6 %. L'ouverture de 5 magasins JouéClub dans les DOM-TOM (Martinique, Guadeloupe et Guyane) et de 3 autres en métropole, dont un à Bordeaux-Lac en juin, ainsi que des déplacements et agrandissements de magasins existants, « devraient également participer au développement de l'activité de JouéClub dans son ensemble », estime le porte-parole.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



CHU DE BORDEAUX PREMIÈRE EN FRANCE : IMPLANTATION D'UNE PROTHÈSE RÉSORBABLE

L'intervention, réalisée début avril au sein du service de cardiologie pédiatrique et congénitale du CHU de Bordeaux, est tout simplement une première en France. L'équipe de cardiologie interventionnelle a implanté par cathétérisme cardiaque (avec guidance échographique) une nouvelle prothèse bio résorbable sur un enfant de 11 ans présentant une malformation cardiaque congénitale (CIA). Tandis que les prothèses habituellement utilisées sont en majorité constituées d'un alliage métallique de nickel et de titane, étanchéifié par des membranes polymériques, et persistant tout au long de la vie du patient, le design de cette prothèse « constitue une innovation majeure dans le domaine, [puisqu'elle] ne contient aucun élément métallique et sa structure est biodégradable (...) et permettra d'éviter de potentielles complications tardives », précise dans un communiqué l'équipe de cardiologie interventionnelle.



GIRONDE HYDROGÈNE DE FRANCE CONFIRME SES AMBITIONS

« L'exercice 2021 est une année charnière dans le développement d'HDF Energy sur de nombreux aspects », « avec un développement sans précédent », estime dans un communiqué Damien Havard, PDG et fondateur de l'entreprise bordelaise. Après avoir débuté la construction de CEOG, la première centrale électrique multi-mégawatts à hydrogène au monde en Guyane ; puis lancé 6 nouveaux projets sur 5 zones prioritaires, ce qui fait monter à 17 le nombre de ses centrales en développement ; HDF a réussi son introduction en Bourse. Au 31 décembre, les capitaux propres de l'entreprise s'élèvent ainsi à 109,1 millions d'euros et elle a déjà embauché une trentaine de personnes. Le 12 avril 2022, HDF Energy a par ailleurs annoncé l'acquisition de 70 % du projet NewGen de KGL, le premier projet industriel de production d'hydrogène décarboné, situé à Trinité-et-Tobago. Elle confirme ses objectifs d'atteindre 100 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'horizon 2025, « avec une nette accélération attendue dès 2023 ».



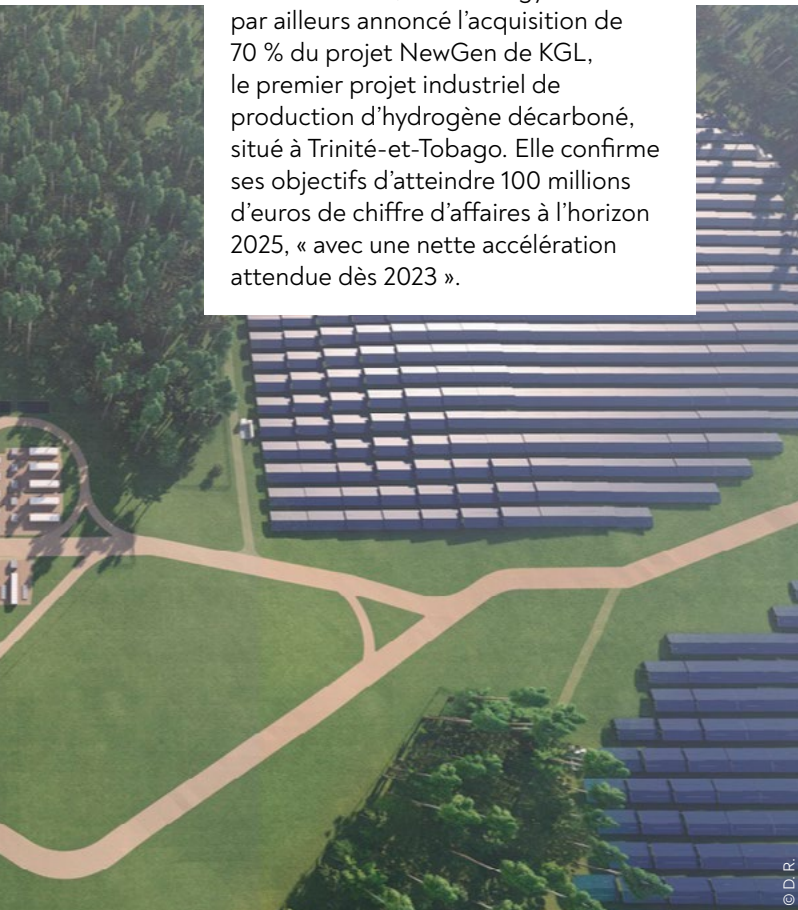
ALEXIS
BARTHÉLÉMY

JULIEN
ALART

Les cofondateurs de Lumm.

BORDEAUX LUMM, SOLUTION POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL AU TRAVAIL

C'est pour améliorer la santé mentale des salariés et des managers, mise à rude épreuve depuis le déclenchement de la crise sanitaire en 2020, que Julien Alart et Alexis Barthélémy ont créé en 2021 la start-up Lumm. Grâce à une plateforme digitale et à un accompagnement professionnel (à travers une équipe de thérapeutes) et humain, Lumm permet de simplifier et d'approfondir la prévention des risques psychosociaux, tout en rendant les salariés autonomes dans leur démarche. Elle met ainsi à la disposition des collaborateurs différentes solutions, avec pour objectif principal « d'ouvrir le dialogue ». « (...) Les sociétés ont tout intérêt à mettre en place des actions concrètes pour le moral personnel de leurs collaborateurs mais aussi pour leurs propres performances. Avec Lumm, nous souhaitons leur donner les moyens d'agir pour maximiser le bien-être de tous », résume dans un communiqué Julien Alart.





ANTOINE
MESSEAN
fondateur d'Abso Bois

BORDEAUX L'AMBITIEUX PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'ABSO BOIS

Dans un contexte où la hausse du prix des matières premières et les pénuries ont montré la pertinence de maîtriser la première transformation du bois, le groupe Abso Bois (Agencement Bois Solutions) a tiré son épingle du jeu en 2021, avec un chiffre d'affaires global de 29,4 millions d'euros (pour un Ebitda de 1,5 million d'euros). Créé en 2018 par Antoine Messean, Abso Bois s'est développé autour de 4 sociétés d'exploitation complémentaires de première, deuxième et troisième transformations du bois : Lamarque Sogy Bois (Landes), New Rasec (Vendée), MBMA (Talence) et ES Euro Sièges (Canéjan), qui emploient pas moins de 240 personnes. Après une levée de fonds de 4 millions d'euros en 2021, le groupe a présenté fin mars un plan d'investissements humains et matériels de 5 millions d'euros sur 3 ans, qui doit lui permettre d'atteindre un chiffre d'affaires de 42 millions d'euros d'ici 2026.



CADILLAC E-TROPHÉE CADILLAC 2022

La deuxième édition de l'E-Trophée Cadillac, s'est déroulée à distance mi-avril. Six influenceurs au palais aguerri ont dégusté 50 cuvées à l'aveugle. 11 vins ont été nominés et classés dans les trois catégories. **Coup de cœur** : Domaine de Saint-Amand, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2019 (Cambes) ; Château Charreau, AOC Cadillac, 2018 (Verdelais). **Médaille d'Or** : Secret de Biac, AOC Cadillac, 2018 (Langoiran) ; Château de Lestiac, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2020 (Lestiac-sur-Garonne) ; Domaine de Saint-Amand, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2020 (Cambes) ; Château Courrèges, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2019 (Saint-Vincent-de-Paul). **Médaille d'Argent** : Château Garbes Cabanieu, AOC Cadillac, 2016 (Monprimblanc) ; Château Sainte-Catherine sans sulfite ajouté, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2021 (Paillet) ; Château Potiron Cuvée Héritage, AOC Côtes de Bordeaux, 2019 (Capian) ; Château Tanesse, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2019 (Lestiac-sur-Garonne) ; Château Fayau, Cuvée Jean Médeville, AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, 2019 (Cadillac).

CARNET



Jacques LURTON a été nommé président du Syndicat de Pessac-Léognan. Diplômé d'œnologie de l'université de Bordeaux en 1983 et après deux années d'expérience en Australie, il débuta sa carrière en 1985 au poste de directeur de production des Vignobles André Lurton. Il voyagea ensuite dans le monde entier et vinifia pendant près de trente ans dans plus de 20 pays. En 2019, il fut nommé président du groupe familial Vignobles André Lurton (Château Couhins-Lurton - Cru Classé de Graves, Château La Louvière - Château de Cruzeau, Château de Rochemorin, soit 300 hectares en Pessac-Léognan). « 35 ans après la création de l'Appellation Pessac-Léognan (...) je prends cette place en nourrissant l'espoir de donner un nouveau souffle à cette Appellation, parmi les plus prestigieuses de Bordeaux », explique Jacques Lurton. Il succède à **Philibert PERRIN**.



Par décret du président de la République du 2 avril 2022, **Fabrice THIBIER**, a été nommé sous-préfet de Lesparre-Médoc. Né le 10 juillet 1978

à Saint-Denis (la Réunion), Ingénieur et titulaire d'un DESS de Gestion, il exerçait, depuis 2020, les fonctions de chef de cabinet, conseiller spécial de la ministre de la Mer. Précédemment, il a occupé les postes de chef de cabinet du ministre des Outre-mer (2019-2020) et conseiller au cabinet du ministre des Outre-mer (2017-2019).

Fabrice Thibier a également occupé les fonctions de directeur général de SAS Réunion EcoEX et de secrétaire général de l'association pour le développement industriel de la Réunion (2015-2017), chargé de mission au secrétariat général pour les affaires régionales de la Réunion dans les services du Premier ministre. Il fut aussi Directeur du développement économique de l'agence régionale de développement et d'innovation de la Réunion (2008-2011), consultant au sein des cabinets EY du groupe Altran (2004-2005). Il a pris officiellement ses fonctions le mercredi 26 avril 2022.



CÉDRIC MILHAC
président FFEA
Nouvelle-Aquitaine

GREGOR HERVÉ
vice-président FFEA
Nouvelle-Aquitaine

Cédric MILHAC a été élu président de la Fédération française de l'Expertise automobile (FFEA) pour la région Nouvelle-Aquitaine. Cet expert périgourdin, dans le métier depuis plus de 15 ans, aura pour tâche de représenter les 40 cabinets d'expertise automobile exerçant dans la région. Son vice-président est **Gregor HERVÉ**, expert automobile à Saint-Yrieix-sur-Charente. La FFEA s'appuie, pour mener son action sur l'ensemble du territoire national, sur un maillage de 14 bureaux régionaux.



© Sébastien Sireu / Région Nouvelle-Aquitaine

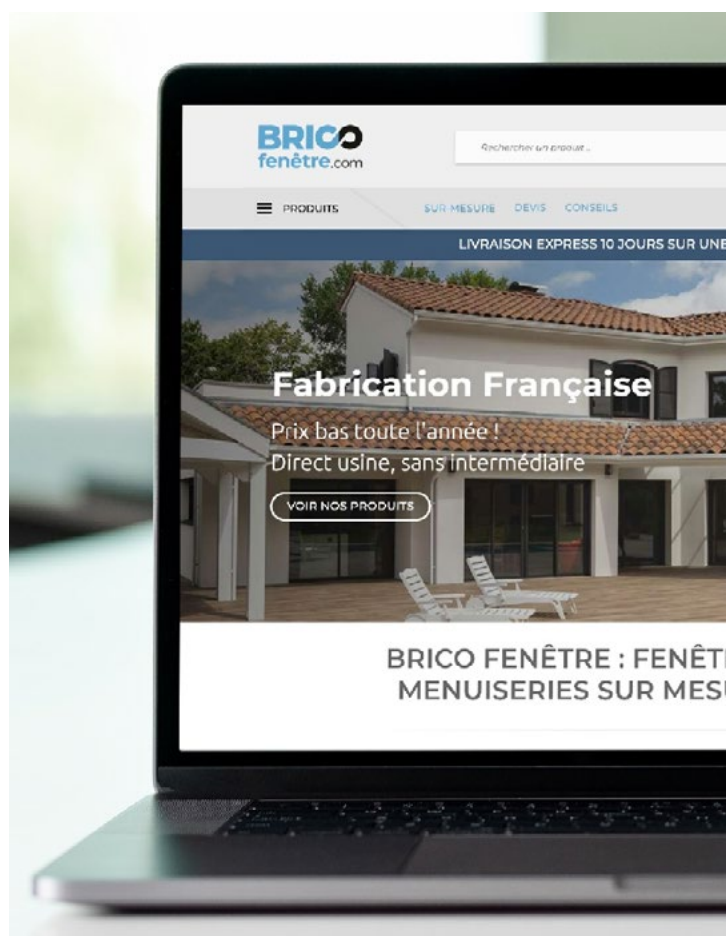
De gauche à droite : Delphine Labails (conseillère régionale, maire de Périgueux), Alain Rousset (président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine), Isabelle Boudineau (conseillère régionale déléguée aux Coopérations européennes) et Stefano Bonaccini (président de la Région Émilie-Romagne).

GIRONDE PROTOCOLE ENTRE LES RÉGIONS NOUVELLE-AQUITAINE ET ÉMILIE-ROMAGNE

Mercredi 27 avril, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Stefano Bonaccini, président de la région Émilie-Romagne (Italie), ont signé en mairie de Périgueux un protocole de coopération entre ces deux régions. Il prévoit une coopération structurée autour de plusieurs thèmes : patrimoine, santé, agriculture et agro-alimentaire, numérique (intelligence artificielle), big data, jeunesse, céramique et culture. Des projets de recherche communs ont ainsi été menés sur la thématique de la réhabilitation psycho-sociale et la prise en charge de l'autisme par le Centre hospitalier Charles-Perrens (Bordeaux), ainsi que sur la cancérologie entre l'hôpital de Bologne et celui de Bordeaux. L'agriculture et l'agro-alimentaire sont un axe fort de la coopération. Les deux régions collaborent étroitement, notamment dans le cadre de l'Association des Régions européennes des Produits d'origine (AREPO), et sont membre d'une coalition « d'agri-régions » pour la défense du rôle des Régions dans la gestion de la Politique agricole commune.

BORDEAUX BRICO FENÊTRE MEMBRE DE LA FEVAD

Depuis le début du mois dernier, la société Brico Fenêtre, créée à Bordeaux en 2007 par le groupe Biason, est membre de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD), premier réseau d'e-commerce en France qui réunit plus de 600 entreprises membres. Après une période probatoire d'un an, le conseil d'administration de la FEVAD a accordé le statut de membre au fabricant et e-commerçant de menuiseries. Cette labellisation témoigne de son attachement aux valeurs de transparence, de confiance et de respect des consommateurs, aussi soutenues par la Fédération. Pour garantir l'éthique de la profession, la FEVAD s'est dotée d'un code professionnel et de plusieurs chartes (Charte de qualité, de l'e-mailing, des plateformes de ventes entre internautes) que Brico Fenêtre s'engage à respecter. L'entreprise peut ainsi bénéficier des services de médiation de la Fédération et proposer une plateforme garantissant le respect des règles déontologiques.





SOLIDARITÉ UKRAINE
**COLLECTE
DE DONNS**

**Vos commerçants bordelais se mobilisent
pour aider les réfugiés ukrainiens**

CCI BORDEAUX
GIRONDE

BORDEAUX

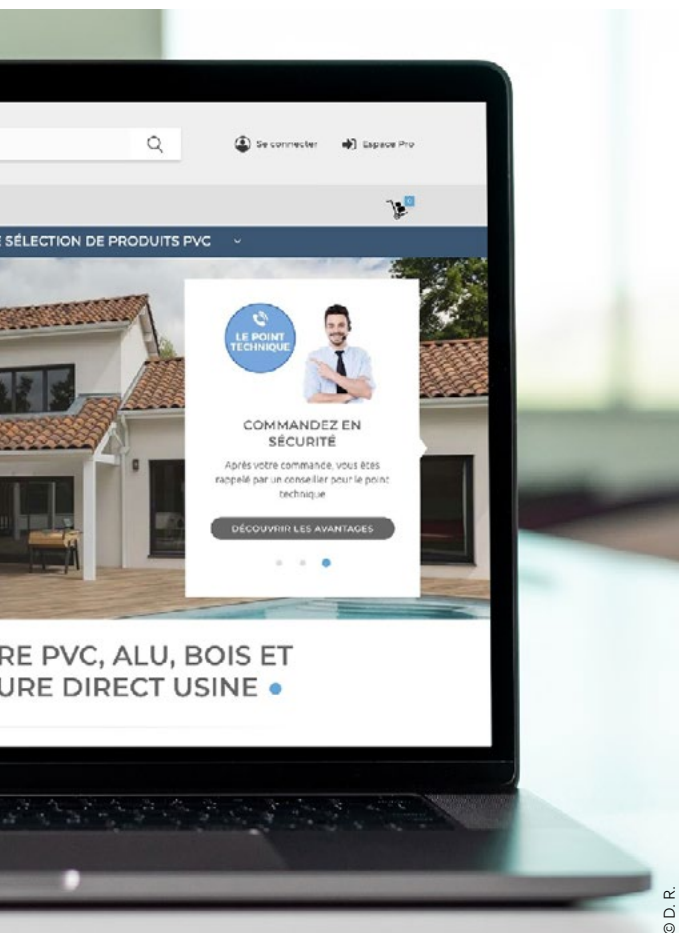
Lions Clubs International
FOUNDATION

Avec la participation de : Crédit Mutuel
du Sud-Ouest

© D.R.

BORDEAUX CAGNOTTE DES COMMERÇANTS POUR LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Jusqu'au 26 mai, plus de 7 500 « tirelires » seront installées dans les commerces bordelais, grandes enseignes et galeries marchandes, hôtels et restaurants pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens vers les pays limitrophes. Les besoins, notamment pour les femmes et les enfants, restent nombreux et urgents, allant des produits de premières nécessités comme l'alimentaire et les médicaments ou l'habillement. À l'initiative de la CCI Bordeaux Gironde, de la Mairie de Bordeaux et du Lions Club avec la participation du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, 7 500 « tirelires » (des boîtes de conserves customisées) ont été installées chez les commerçants bordelais, grandes enseignes et galeries marchandes. Elles serviront à recueillir les dons en numéraire mais aussi en ligne grâce à un QR Code. Une affiche apposée sur la vitrine signale au public le commerce participant à cette opération qui n'aurait pas pu voir le jour sans la forte implication des présidents d'associations, directeurs de galeries marchandes et grandes enseignes. La distribution et le contrôle sur place des fonds seront assurés par le Lions Club.



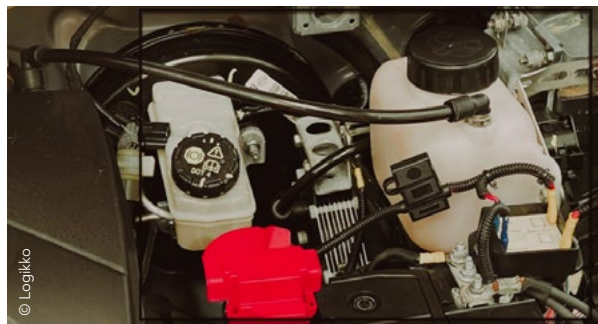


BORDEAUX REVOIR LES ÉTOILES

L'éclairage urbain est le premier poste de consommation énergétique municipal : 38 000 points de lumière à Bordeaux pour un budget 2021 d'environ 7,5 millions d'euros (consommation d'énergie, travaux et maintenance). La Ville de Bordeaux, poursuivant sa quête de frugalité, engage plusieurs actions pour développer une sobriété énergétique. Sur les 600 nouveaux lampadaires prévus en 2022 (remplacement d'anciens ou création de nouvelles zones éclairées) 300 seront à détection de présence pour « éclairer juste » selon les passages de personnes et 100 seront alimentés par panneaux solaires intégrés. Vitrines, enseignes et magasins sont autant de points de lumière qui gagneraient à être éteints, notamment la nuit. La Ville sensibilise ainsi les très nombreux commerces qui n'appliquent toujours pas la loi de 2014, précisant les horaires d'extinction des lumières « non indispensables ». À partir de mai 2022, des équipes cyclistes indépendantes réaliseront un inventaire cartographique exhaustif de toutes les lumières nocturnes non indispensables : commerces, mais aussi parking, grues de chantier, etc. Les émetteurs de lumières non indispensables seront sensibilisés et accompagnés.

GIRONDE 2 ENTREPRISES AU SALON HYVOLUTION

Les 11 et 12 mai prochains, le Salon HyVolution, événement leader de la filière hydrogène pour l'énergie, réunira pour sa 6^e édition, au Paris Event Center, plus de 260 exposants et marques nationales et internationales. Parmi elles, le stand de la Région Nouvelle-Aquitaine accueillera deux sociétés girondines. **Logikko**, à Mérignac, est expert de la miniaturisation de l'injection hydrogène dans les moteurs thermiques (cf. E.J.G 6896-6897 du 11 février 2022). Elle a breveté une technologie, labellisée par la Fondation Solar Impulse, qui diminue l'impact des moteurs thermiques sur l'environnement ainsi que leur budget d'entretien. Elle est aujourd'hui en phase de recherche et développement sur une unité autonome de production d'hydrogène vert qui sera opérationnelle à l'horizon 2024. De son côté, **Duffau Technologies**, à Talence, propose un service global pour les utilités et les procédés industriels qui font appel aux technologies de l'air comprimé, de l'azote, des gaz industriels et du vide. Ses solutions associent économie d'énergie, performance industrielle et respect de l'environnement.



BORDEAUX

16^E CONGRÈS EUROPÉEN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

À l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, Interbio Nouvelle-Aquitaine coorganise le 16^e Congrès européen de l'agriculture biologique, les 16 et 17 juin prochains à Bordeaux. Pendant deux jours, à la Cité du Vin de Bordeaux, experts et représentants bio européens et français se réuniront sur les sujets liés à l'actualité de l'alimentation et de l'agriculture biologique. La thématique de cette année sera « Pour un futur plus biologique : en route vers la réalisation du Pacte Vert européen » et le congrès abordera notamment les sujets suivants : comment les politiques de l'Union européenne et des États membres peuvent permettre d'atteindre les objectifs ambitieux et réalisables de 25 % de surfaces bio ; le développement des écolabels ; la bio, une réponse aux changements climatiques et à la biodiversité ; le point sur la mise en place de la nouvelle réglementation bio. Le congrès est organisé par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), qui représente les intérêts de la filière de l'agriculture biologique auprès des institutions européennes et plaide pour une prise en compte de cette dernière dans l'élaboration des politiques européennes. Elle regroupe près de 500 membres dans 34 pays européens.



NOUVELLE-AQUITAINE

LANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE BIOCONTRÔLE-BIOSOLUTIONS

Première région agricole française, la Nouvelle-Aquitaine s'est dotée dès 2019 de la feuille de route NeoTerra, qui vise à transformer le modèle économique et social régional à l'aune de la lutte contre le réchauffement climatique. Son ambition « d'accélérer et d'accompagner la transition agroécologique » du territoire, impliquant notamment la sortie des pesticides de synthèse en 2030, s'est traduite en février par l'adoption d'une feuille de route biocontrôle et biosolutions pour la période 2022-2026. Lancée officiellement le 15 avril par le président du Conseil régional Alain Rousset, en présence des vice-présidents Andréa Bouille et Jean-Pierre Raynaud, elle réunit une dizaine de signataires, avec l'objectif de fédérer les acteurs, de mobiliser la recherche, d'accompagner les entreprises et de déployer des solutions éprouvées. Le tout en travaillant de façon intégrée entre les filières agricoles végétales et animales et en soutenant l'innovation.

DOMAINE MOULIN À V

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



LABRUYÈRE ENT, CHAMP DE COUR 2017



Les Labruyère forment l'une des rares familles propriétaires à la fois à Bordeaux et en Bourgogne. Cela mérite d'être souligné ! Dans le Bordelais, plus précisément à Pomerol, Édouard Labruyère œuvre à la destinée du Château Rouget, un vaste domaine de 18 hectares en production s'inscrivant dans une tradition d'un haut degré de maturité conférant aux derniers millésimes comme 2019 et 2018 une intensité aromatique et gustative de premier ordre. Cela est d'autant plus satisfaisant que les prix, dans le contexte de cette appellation, restent raisonnables. Mais ce qui nous intéresse plus précisément cette semaine est le domaine historique de la famille Labruyère, au cœur du vignoble du Beaujolais d'où elle puise ses origines, à Moulin-à-Vent. Propriétaire depuis 1850, les 14 hectares de gamay à jus noir, le grand cépage qui signe entre autres les dix crus du Beaujolais est, sur ce terroir, particulièrement à son aise. Champ de Cour est une parcelle granitique, exposée sud-est ou l'on découvre sous une épaisse couche d'argile un tapis de galets roulés conférant à ce climat un bouquet d'un fruité intense aux nuances florales qui rappelle les plus grands vins produits, plus au nord, sur la célèbre Côte d'Or. Loin de l'image négative que peut véhiculer à tort le Beaujolais, ce cru démontrera à ceux qui en doutent encore l'immense capacité de ces terroirs à produire de très grands vins de séduction. Et quoi de mieux que la fameuse andouillette du célèbre charcutier Bobosse pour s'en régaler !

Combien ? Autour de 20 euros

Où ? Au domaine, 310 rue des Thorins,
71570 Romanèche-Thorins
03 85 20 38 13 – www.famillelabruyere.com

LIBERTÉ D'EXPRESSION D'UN SALARIÉ ET PROPOS SEXISTES NE FONT PAS BON MÉNAGE

Le temps des « blagues » sexistes glorifiées et tolérées est révolu et tant mieux pour les femmes et pour l'humour qui mérite mieux que ces propos grossiers et lourdauds.

Par M^e Michèle BAUER,
avocate à Bordeaux

« **C**omme c'est un sujet super sensible, je la tente : les gars vous savez c'qu'on dit à une femme qu'a déjà les deux yeux au beurre noir ? - Elle est terrible celle-là ! - on lui dit plus rien, on vient déjà d'lui expliquer deux fois ! ». Ces propos ont été tenus par l'humoriste Tex, animateur à l'époque de l'émission *Les Z'amours*, durant l'émission sur C8 *C'est que de la télé !*, le 30 novembre 2017. Ils ont fait un « tollé » mais dans le mauvais sens du terme, cet « humour » sexiste n'est pas passé et ne passe plus. Quelques jours après, l'animateur se vante auprès d'un de ses collègues d'avoir « fait son petit buzz ». Par ailleurs, il a une attitude déplacée, à l'égard d'une candidate, lors du tournage de son émission, lui demandant, à plusieurs reprises, la fréquence des rapports sexuels avec son compagnon. L'animateur est licencié

pour faute grave. Il conteste ce licenciement devant le Conseil de Prud'hommes qui rejette sa demande, il interjette appel, la Cour d'appel confirme le jugement du Conseil de Prud'hommes. Il décide alors de se pourvoir en cassation estimant que l'arrêt de la Cour d'appel aurait dû annuler son licenciement ou à tout le moins le considérer comme dépourvu de cause et sérieuse.

TRAIT D'HUMOUR ?

Au soutien de son pourvoi, il invoque la liberté d'expression (article 10 de la CEDH ainsi que l'article L1121-1 du code du travail). Il considère ne pas avoir abusé de sa liberté d'expression en utilisant « ce trait d'humour » en sa qualité d'humoriste.

Pour ce qui est de la banalisation des faits qu'il a exprimés auprès de collègues, Tex estime que ces propos ont été tenus dans un cercle restreint, « en off » sans publicité et n'aurait jamais dû motiver son licenciement pour faute grave. La Cour de cassation a rendu son arrêt le 20 avril 2022 (Pourvoi n° J 20-10.852) accompagné d'un communiqué explicatif.

Elle rejette le pourvoi de l'animateur en reconnaissant que l'employeur s'est ingéré dans l'exercice du droit à la liberté d'expression de ce salarié. Toutefois, le juge doit vérifier si une telle ingérence est nécessaire dans une société démocratique, et, pour ce faire, d'apprécier la nécessité de la mesure au regard du but poursuivi, son adéquation et son caractère proportionné à cet objectif.



M^E MICHÈLE
BAUER



À première vue, il est légitime de s'étonner : comment un employeur peut-il sanctionner un salarié qui a tenu des propos sexistes sur une autre chaîne et non dans le cadre de son travail d'animateur mais en qualité d'humoriste ?

RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE

L'explication est donnée par la Cour de cassation : dans son contrat de travail, qu'il se devait de respecter, une clause y figurait par laquelle l'animateur s'engageait à respecter l'ensemble des dispositions du cahier des missions et des charges de France 2 et de la Charte des antennes de France Télévisions et notamment « le respect des droits de la personne », comme constituant « une des caractéristiques majeures de l'esprit devant animer les programmes des chaînes publiques de télévision » tandis que la clause figurant à l'article 4.2 du contrat précisait que « toute atteinte à ce principe par Tex, qu'elle se manifeste à l'antenne ou sur d'autres médias, constituerait une faute grave permettant à Sony Pictures Télévision Production, dès que celle-ci en serait informée, de rompre immédiatement le contrat ».

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

En outre, la Charte de France Télévisions est claire, il ne sera pas toléré des propos risquant d'exposer une personne ou un groupe de personnes à la haine ou au mépris, notamment pour des motifs fondés sur le sexe. La Cour de cassation précise par ailleurs le contexte particulier lorsque Tex a tenu ces propos : l'actualité médiatique, le mouvement #MeeToo et #Balance-TonPorc ainsi que la volonté gouvernementale de lutter contre les violences à l'égard des femmes.

La banalisation des propos à la suite de la diffusion de cette émission à une heure de grande écoute est également soulignée et « condamnée ». Il convient tout de même de relever que seul le contexte est décrit, ce dernier n'est pas le fondement juridique de cet arrêt. Ce qui justifie le licenciement pour faute grave, c'est la violation d'une clause du contrat de travail par l'animateur. Pour la Cour de cassation, le licenciement poursuivait un but légitime « de lutte contre les discriminations à raison du sexe et les violences domestiques et celui de la protection de la réputation et des droits de l'employeur, a exactement déduit, compte tenu de l'impact potentiel des propos réitérés du salarié, reflétant une banalisation des violences à l'égard des femmes, sur les intérêts commerciaux de l'employeur, que cette rupture n'était pas disproportionnée et ne portait donc pas une atteinte excessive à la liberté d'expression du salarié ».

En conclusion, Tex aurait mieux fait de ne pas tenter ce qu'il qualifie de trait d'humour qui aurait sans doute été toléré, il y a 30 ans, dans un contexte plus « patriarcal » et oserais-je écrire « masculiniste grivois ». De plus, il y a 30 ans, la clause de « respect des droits des personnes » insérée dans son contrat de travail n'aurait pas existé. Le temps des « blagues » sexistes glorifiées et tolérées est révolu et tant mieux pour les femmes et pour l'humour qui mérite mieux que ces propos grossiers et lourdauds.

LES ECHOS EN RÉGION



DORDOGNE NOUVELLE ARRIVÉE DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

La Dordogne poursuit son aide aux réfugiés ukrainiens avec une mobilisation des services de l'État, en lien avec l'Union des maires et le Conseil Départemental. L'arrivée de ces familles, majoritairement des femmes et des enfants, s'organise. L'Apare (Association périgourdine d'action et de recherche sur l'exclusion) a été chargée de gérer la plateforme qui a accueilli depuis début mars 401 ressortissants ukrainiens. Une première évaluation des besoins les a orientés vers les services concernés pour l'ouverture de droits : autorisation provisoire de séjour, allocation pour bénéficiaire de la protection temporaire, assurance maladie et d'accès aux soins, emploi, hébergement, ravitaillement (géré par le Département), scolarisation. 112 élèves sont déjà scolarisés et suivis par les services de l'Éducation nationale. 26 réfugiés sont arrivés fin avril et sont d'abord hébergés dans l'établissement public départemental de Clairvivre, à Salagnac, pour une première évaluation de leurs besoins et l'ouverture de leurs droits. Une étude des hébergements vides recensés permettra un accueil de plus longue durée.

LOT-ET-GARONNE LE PLAN INDÉPENDANTS DÉSORMAIS EFFECTIF

Depuis la promulgation de la loi relative à l'activité professionnelle indépendante début avril, le Plan Indépendants est à présent effectif. Trois mesures importantes réclamées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine vont ainsi être mises en œuvre : la création d'un statut unique de l'entrepreneur individuel, la facilitation des transmissions et reprises d'entreprises et le soutien à la reconversion. Tout d'abord, la création du statut unique permet de protéger le patrimoine personnel contre les créanciers professionnels. Ensuite, les plafonds d'exonération totale et partielle des plus-values lors de la cession d'une entreprise individuelle sont respectivement portés à 500 000 € et 1 000 000 € (contre 300 000 € et 500 000 € précédemment). Enfin, et c'était sans doute la mesure la plus attendue, l'Allocation des Travailleurs Indépendants (ATI) est ouverte en cas de cessation d'activité et plus seulement en cas de redressement et liquidation. En outre, ses conditions d'accès sont assouplies. Tous les détails sont à consulter sur cm-agen.fr



**Les mesures clés du
Plan Indépendants**

UN MARMANDAIS AU CONCOURS



Un traiteur de spécialités réunionnaises mène une vie parallèle d'inventeur au long cours qui l'a conduit pour la première fois dans le temple parisien de l'invention : le concours Lépine.

Par Jonathan BITEAU

Les habitués des marchés de Tonneins et Sainte-Bazille connaissent tous Yannick, le traiteur ambulant qui distille les senteurs épicées des bonbons piment, du rougail saucisse et autres samoussas. Certains lui préfèrent sa collection de rhum arrangé ou sa bière Dodo mais tous ont remarqué qu'il y avait quelque chose en plus sur son stand depuis plusieurs semaines. Un joli cadre noir posé devant

la caisse mentionne la participation du Réunionnais au concours Lépine. Et il suffit de le lancer sur le sujet pour qu'il explique sa démarche avec envie.

UN INVENTEUR -NÉ

À presque 50 ans, Yannick Donz n'en est pas à son coup d'essai dans le domaine de l'invention : « depuis gamin, j'ai toujours eu un bloc-notes sur moi et j'écris mes idées ». Un passe-temps qui a pris

de l'ampleur lors du premier confinement : « je tournais en rond, alors j'ai sélectionné plusieurs inventions et j'ai déposé des brevets. J'en ai quatre à ce jour et deux autres à venir ». Cet ancien des travaux publics à la Réunion, qui fait le bonheur des papilles gourmandes depuis 8 ans dans le Marmandais, avoue son caractère bricoleur et inventif : « depuis plus de 15 ans je suis le concours Lépine et c'était un rêve d'y participer. J'ai choisi

LÉPINE

LES 121 ANS DU CONCOURS LÉPINE

En 1901, devant le marasme des petits fabricants de jouets et d'articles de Paris, dû à la concurrence étrangère, le Préfet Louis Lépine prend l'initiative de créer un salon des inventions qui est à la fois un concours et une exposition à visiter. La même année, l'association des inventeurs et fabricants français est créée, elle gère toujours l'événement annuel qui s'appelle à présent Concours Lépine, en hommage à son créateur. Pour participer, tout candidat doit avoir déposé un brevet et passer devant une commission pour décrire son invention. Sur environ 1 000 dossiers déposés, 400 sont retenus. Plusieurs dizaines de prix viennent récompenser les idées les plus remarquables.



Yannick Donz

le produit qui me semblait le plus adapté pour l'événement et mon dossier a été accepté ».

UN MEUBLE MULTI-FONCTIONS

L'invention que Yannick a défendue à Paris, porte de Versailles, du 28 avril au 9 mai s'appelle le Multiface. Il s'agit d'un meuble nomade (d'intérieur ou extérieur) qui peut remplir pas moins de 6 rôles différents : banc, table, bar, mange-debout, bureau et banquette. Facile d'utilisation, les enfants de 10 ans de Yannick arrivent à le changer de fonction. La version définitive du Multiface pourra évoluer esthétiquement et sera allégée pour être plus facilement transportable. « 60 % des participants au



concours Lépine repartent avec un contrat », nous précise Yannick, qui a eu une bonne nouvelle : l'organisation du concours l'a positionné sur un grand stand (12 mètres carrés) très en vue. Le Multiface représente un an de travail et plus de 20 000 € investis sans garantie de retour, le prix payé par Yannick pour aller au bout de son rêve.

L'AUTONOMIE POUR STRATÉGIE

Réindustrialisation, relocalisations, innovation... Certaines stratégies de développement des entreprises favorisent leur autonomie économique. Un bon moyen de sécuriser ses activités, en temps de crises, et de contribuer à la souveraineté de la France et de l'Europe.

Par Miren LARTIGUE

La crise sanitaire et le conflit en Ukraine ont violemment mis en lumière la vulnérabilité et les dépendances des entreprises françaises et européennes, aussi bien en matière d'approvisionnement et d'accès aux marchés que de risques numériques et d'ingérences étrangères. C'est sur la base de ce constat que le Medef et l'ESSEC Business School ont récemment organisé une matinée d'échanges sur l'autonomie des entreprises et leur contribution à l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe.

ÊTRE AUTONOME : UN ENJEU D'ENTREPRISE

« Les menaces sont considérables et elles touchent toutes les entreprises », a déclaré Laurent Giovachini, directeur général adjoint de Sopra Steria, président de Syntec et coprésident de la Commission souveraineté et sécurité économiques du Medef. Pour une entreprise, le chemin vers l'autonomie s'articule, selon lui, autour trois grands enjeux.

Tout d'abord, « nous devons protéger nos données et nos actifs », a-t-il expliqué. Pour ce faire, le Medef a récemment édité, un guide « qui aide les entreprises à définir ce que sont leurs données sensibles, leurs données stratégiques », élaboré avec la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, dans le cadre de la réforme de la loi dite « de blocage ». Ensuite, « il faut être conscient de



ses dépendances, les connaître et les réduire autant que possible, et surtout les assumer et les maîtriser », c'est-à-dire qu'« il faut admettre un certain nombre de dépendances parce qu'elles sont dans notre intérêt ou parce qu'on n'a pas le choix ».

Enfin, « il faut chercher à créer les leaders technologiques mondiaux de demain, en France et en Europe », en s'appuyant, notamment, sur une politique industrielle et d'innovation qui « doit conduire à ce que nous, Européens, nous produisons des produits et des services à forte valeur ajoutée, pour rendre le reste du monde dépendant de nous ». Sur ce terrain, le Medef est « très favorable aux partenariats publics-privés », tel que l'initiative France 2030 et les Programmes importants d'intérêt commun (PIIEC) à l'échelle européenne.

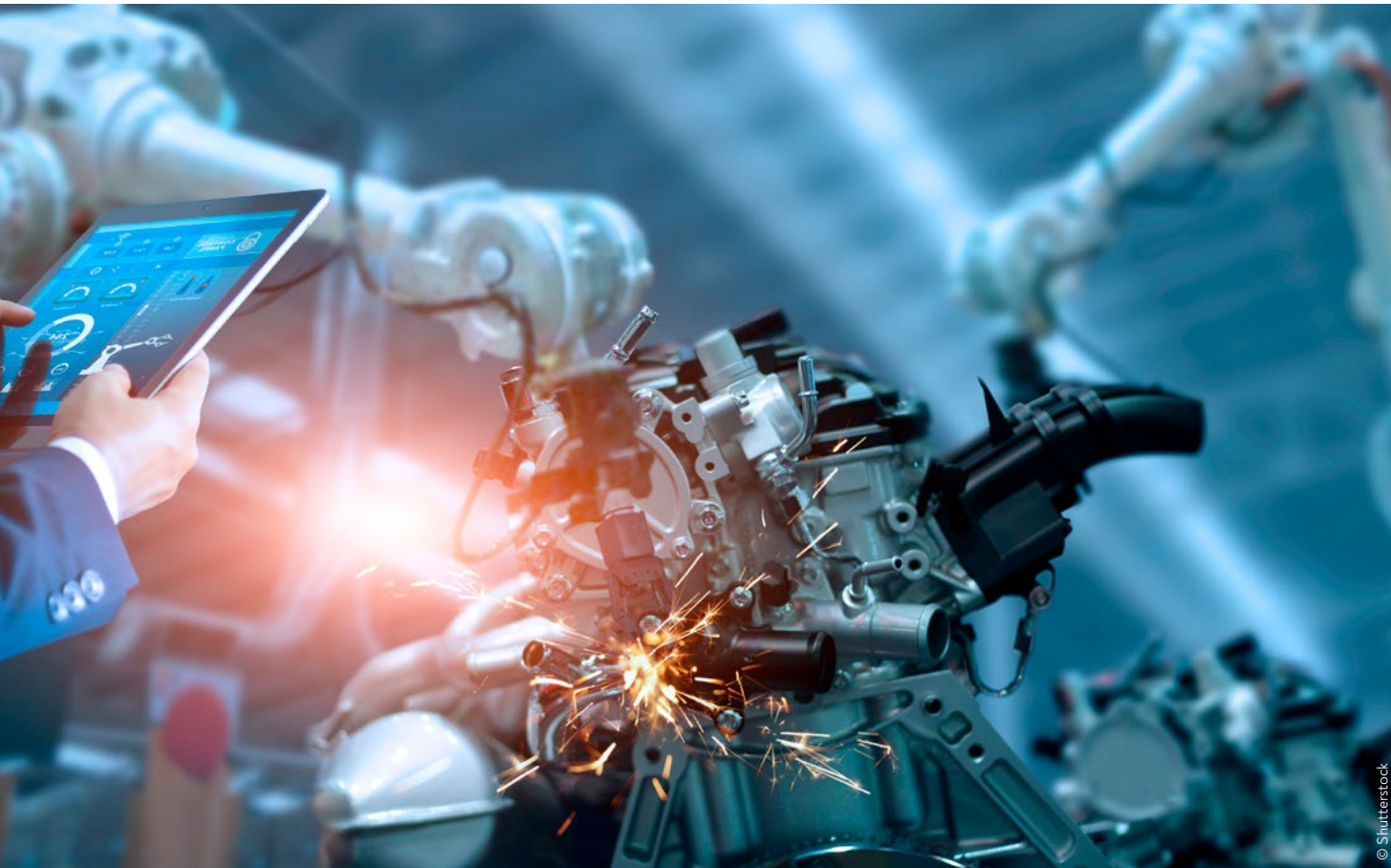
RÉINDUSTRIALISER POUR RÉDUIRE NOS DÉPENDANCES ET REDYNAMISER LES TERRITOIRES

La réindustrialisation « est une magnifique occasion non seulement de réduire nos dépendances et d'assumer notre souveraineté, mais aussi de remettre de l'emploi au plus près des territoires, de revitaliser nos tissus économiques locaux », a poursuivi le représentant du Medef. Et ce, en privilégiant « les villes moyennes » : « ce n'est pas la peine de remettre de l'industrie dans les grandes métropoles, elles n'en ont pas besoin ».

La réindustrialisation de la France « est indispensable pour reconquérir un peu de souveraineté » et « pour les grands donneurs d'ordres qui veulent retrouver de l'autonomie », a souligné David Simonnet, PDG du groupe Axyntis, spécialiste français de la chimie fine. « Ce débat sur la souveraineté peut nous paraître extrêmement lointain, mais en réalité il touche le cœur de nos territoires » en raison, notamment, de « l'effet démultiplicateur de la réindustrialisation », a-t-il expliqué : « un salarié dans l'industrie, c'est en moyenne 30 % à 40 % de plus que la moyenne des salaires constatés par l'Insee, tous secteurs confondus, c'est

titive : « il faudra gommer autant que possible le différentiel de compétitivité qui justifiait que l'on s'installe à Shenzhen plutôt qu'à Romorantin ». Or, sur ce terrain, « c'est tout le numérique qui est à la manœuvre : l'automatisation, la robotisation, l'usine 4.0... ».

L'enjeu de la souveraineté numérique s'établit, selon lui, à trois niveaux : la cybersécurité, tout d'abord, un domaine dans lequel « la France est plutôt pas mal placée » ; la protection des données, ensuite, et « là nous sommes moins bien placés face aux géants américains et chinois » et c'est pourquoi « on se doit d'être innovants et on doit réglementer, avec le RGPD, le



donc du pouvoir d'achat, et la préservation de commerces et d'activités ».

UNE RÉINDUSTRIALISATION VERTE ET COMPÉTITIVE

« La réindustrialisation doit être verte, sinon elle ne sera pas acceptée en France et en Europe », a souligné Laurent Giovachini. Elle devra également être compé-

DSA [Digital Services Act], le DMA [Digital Markets Act] », pour contenir la puissance de ces plateformes ; et enfin, l'émergence de solutions numériques souveraines, grâce à « des champions » français et européens : « peut-être pas sur le terrain des grandes plateformes BtoC, où la guerre est probablement perdue, mais dans tout un tas de secteurs BtoB où les jeux ne sont pas faits ».

« Il faut être conscient de ses dépendances, les connaître et les réduire autant que possible »

LE CONSTAT S'ADAPTE

Constats par drone, constats de dépôt enregistrés sur la Blockchain, constats d'apaisement sonore, de conformité locative, constitution de preuves en matière de conformité aux dispositifs anticorruption ou d'alerte...
Éclairage sur plusieurs des nouvelles facettes du constat par huissier de justice – bientôt commissaire de justice.

Par Miren LARTIGUE



Les nouvelles technologies, ce n'est pas une nouveauté pour la profession : les premiers constats sur Internet datent de plus de vingt ans et les huissiers de justice ont acquis une grande expérience sur ces vingt dernières années », explique Maurice Lotte, huissier de justice, dans une émission diffusée le 5 avril dernier sur le site cncj.live. Réalisée par la Chambre nationale des commissaires de justice dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, cette émission met en avant différentes dimensions du constat par commissaire de justice, la nouvelle profession qui va voir le jour le 1^{er} juillet prochain.

« IL Y AURA UN CONSTAT DANS LE MÉTAVERS »

Plusieurs nouveautés témoignent de l'évolution technologique de la profession. Réalisé par des huissiers titulaires du brevet de télépilote, le constat par drone permet aujourd'hui de faire des constatations dans des endroits particulièrement difficiles d'accès ou dangereux. Pour protéger des créations par un constat de dépôt, la profession a mis en place des plateformes basées sur la technologie Blockchain, telles que Filecys ou Legide. Et à l'avenir, « il y aura un constat dans le métavers parce qu'il y a du droit dans le métavers » et il sera dressé « par un avatar », précise Sylvian Dorol, huissier de justice et titulaire d'un brevet de télépilote.

CRISE SANITAIRE, TÉLÉTRAVAIL... LE CONSTAT S'ADAPTE

Le groupe de travail LegalPreuve de la Chambre nationale des commissaires de justice est chargé de réfléchir et développer des constats adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises. « Le premier constat LegalPreuve a été lancé il y a deux ans pour accompagner la reprise d'activité dans les entreprises et les commerces, en respectant des protocoles imposés en raison de la crise sanitaire », explique Robert Cicuto, huissier de justice et rapporteur de ce groupe de travail. Si besoin, ce constat par huissier constitue aussi un moyen de prouver, *a posteriori*, que les protocoles ont bien été mis en place. La deuxième offre lancée par LegalPreuve est le constat d'apaisement sonore. Élaboré en partenariat avec le Centre d'information sur le bruit, il a été conçu et lancé au moment où un très grand nombre des salariés étaient en télétravail.



D' HUISSIER

Plusieurs nouveautés témoignent de l'évolution technologique de la profession

BIENTÔT, UN CONSTAT DE CONFORMITÉ LOCATIVE

Après le constat par drone, LegalPreuve est actuellement en train de finaliser une nouvelle offre destinée à sécuriser les propriétaires bailleurs : le constat de conformité locative. « Les commissaires de justice ont la possibilité d'exercer des activités accessoires, dont celle d'administrateurs d'immeubles, qui recouvre les activités de mise en location, de gestion locative et de syndic de copropriété, et qui est aujourd'hui exercée par un tiers de la profession », précise Sylvain Ollagnon, secrétaire général du groupement des huissiers de justice administrateurs d'immeubles. Le constat de conformité locative sera dressé « à une date donnée », « avec le propriétaire et le locataire ». Il permettra « de prouver *a posteriori* qu'au jour de la signature du bail le logement remplissait tous les critères de décence et de salubrité ».

LE CONSTAT AU SERVICE DES OBLIGATIONS DE COMPLIANCE DES ENTREPRISES

Du fait de l'augmentation des contraintes réglementaires qui pèsent sur les entreprises en matière de *compliance*, ces dernières sont de plus en plus tenues de se préconstituer des preuves pour démontrer leur bonne mise en conformité. Une évolution qui n'est pas sans impact sur les activités de constat.

Ainsi, en cas de contentieux, les entreprises doivent « pouvoir démontrer qu'elles ont mis les meilleurs moyens en œuvre pour prévenir les faits et les allégations de fraude ou de corruption formulées », rappelle Xavier Hubert, directeur de la conformité du groupe Engie. Or, « il faut être en mesure d'en prouver l'effectivité deux, quatre ou dix ans après, et là, j'ai besoin du constat ». De même, la loi sur les lanceurs d'alerte adoptée en février dernier impose aux entreprises françaises de plus de 50 salariés « l'obligation de mettre en place un dispositif pour gérer les alertes avec une prescription particulière », pointe-t-il. Elles devront notamment



apporter la preuve d'avoir « répondu dans les sept jours après la réception de l'alerte » et « pris contact avec la personne et donné tous les éléments exigés par la loi dans les trois mois », et ce, « dans un temps judiciaire qui est totalement décalé, c'est-à-dire plusieurs années après les faits ». Là encore, le constat aura probablement toute sa place.

LUTTER CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES

Dans un rapport destiné aux élus locaux, la délégation aux Collectivités territoriales du Sénat présente neuf pistes de réflexion pour améliorer la lutte contre les décharges sauvages.

Par Miren LARTIGUE

Sources de nuisances et de pollution, les dépôts illégaux de déchets constituent une sérieuse problématique pour les élus locaux. Pour mieux cerner ces difficultés et les aider à y faire face, la délégation aux Collectivités territoriales du Sénat a organisé une audition de représentants des élus locaux – Fabien Kees, maire de Dannemois (Essonne) et Philippe Vignon, vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin (Aisne) – et du chef de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, le général Sylvain Noyau. Rédigé par la sénatrice Françoise Gatel, (Union centriste, Ille-et-Vilaine), présidente de la délégation aux Collectivités territoriales, le rapport d'informa-

tion* issu de ces échanges a été publié fin février.

PRÈS DE 36 000 DÉCHARGES À CIEL OUVERT

Le premier constat dressé par les participants est que ce « fléau » s'aggrave d'année en année. « Près

liées aux dépôts de déchets sauvages constatés par la gendarmerie a augmenté de 85 % entre 2017 et 2021. C'est une préoccupation pour 90 % des collectivités territoriales, si l'on en croit l'étude réalisée par l'Ademe (Agence de la Transition écologique), qui a dénombré près de 36 000 décharges à ciel ouvert

Neuf pistes pour aider les élus locaux à lutter contre les décharges sauvages

d'un maire sur deux considère aujourd'hui que ce phénomène est en aggravation », a ainsi déclaré le général Sylvain Noyau, lors de cette audition. « Le nombre d'infractions

sur le territoire. » La majorité de ces dépôts sauvages sont le fait de professionnels appartenant le plus souvent au secteur du bâtiment.



PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES, AMENDE FORFAITAIRE ET PREUVE DE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Le rapport présente ensuite les neuf pistes de réflexion dégagées lors de cet échange avec les représentants des élus locaux et de la gendarmerie. Deux d'entre elles impliqueraient des modifications de la loi. La première vise à clarifier l'usage des pièges photographiques et caméras de chasse, qui présentent un grand intérêt dans la lutte contre les décharges sauvages. La seconde consiste à mettre en place une amende forfaitaire délictuelle pour pouvoir sanctionner plus rapidement les infractions. Enfin, une troisième piste nécessiterait des modifications d'ordre réglementaire : contraindre les professionnels du bâtiment chargés d'éliminer les déchets de présenter au commanditaire des travaux une preuve de dépôt en déchetterie.

SIX BONNES PRATIQUES À L'ÉCHELLE LOCALE OU NATIONALE

Les six autres pistes de réflexion font référence à des bonnes pratiques. À l'échelle locale, il s'agit de « s'appuyer davantage sur les

gardes-champêtres », qui sont habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions du Code de l'environnement, « réfléchir à l'échelon d'intervention le plus pertinent entre la commune et l'intercommunalité », sachant que la loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire donne la possibilité aux maires de trans-

férer leurs prérogatives au groupe-ment de collectivités compétent en matière de collecte des déchets, et de « mener des actions de prévention et de sensibilisation auprès des professionnels et des particuliers », notamment via des actions coordonnées, telles que les opérations « Territoire Propre ».

Trois autres préconisations relèvent de bonnes pratiques aussi bien locales que nationales. Il s'agit « de renforcer la coopération entre les maires et le parquet dans la sanction des auteurs de décharges sauvages », dans le cadre, notamment, des Comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), « d'encourager les particuliers victimes d'un dépôt sauvage sur un terrain privé à déposer plainte, voire à se constituer partie civile » et « d'instaurer un partenariat entre les communes et les chasseurs et/ou les associations de chasse », afin de prévenir les dépôts sauvages.

* Rapport d'information n° 552, déposé le 25 février 2022

SUIVEZ LE GUIDE

L'Association des maires de France (AMF) et la Gendarmerie nationale ont réalisé en 2021 un « Memento sur la gestion des atteintes à l'environnement » (téléchargeable sur le site de l'AMF). Objectif : clarifier la notion de déchets et de dépôts sauvages, décrypter la réglementation applicable et le rôle des différents acteurs impliqués dans le traitement des déchets, et enfin faciliter la mise en œuvre de réponses rapides et efficaces grâce à des fiches « réflexes » (pour gérer les dépôts sauvages, l'abandon d'épaves, le stockage des déchets, la pollution en eaux douces et les déchets pneumatiques). Le ministère de la Transition écologique a publié l'an passé un « Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets » (en ligne sur le site du ministère). Outre le rappel de la réglementation et des sanctions applicables, il présente un certain nombre de bonnes pratiques mises en œuvre par des collectivités confrontées à cette problématique (aménagements spécifiques, signalisations, opérations de sensibilisation ou de ramassage...), ainsi que la démarche visant à mettre en place un « Plan de propreté », à l'échelle du territoire.

PIANO IMPR



Les 7, 13 et 21 mai, la chapelle de l'Espace Beaulieu s'emplit, avec « Reflet », de concerts immersifs de piano à quatre mains illustrés de tableaux impressionnistes.

Par Nathalie VALLEZ

Quand la musique résonne et s'accorde avec des tableaux. L'Espace Beaulieu présente « Reflet », une série de trois concerts immersifs de piano à quatre mains mis en lumière par des tableaux impressionnistes. En utilisant le procédé du mapping vidéo, les tableaux prennent vie, les couleurs se confondent avec les notes des plus grands compositeurs classiques le temps d'un instant suspendu dans le cadre exceptionnel de la chapelle Art déco de l'Espace Beaulieu. « Reflet » est une création de l'association musicale Intermezzo, et de trois musiciens : le violoncelliste Raphaël Stefanica et les pianistes Dorian Bertin et Benoit Flaujac.

Ainsi, pendant une heure, « le public est immergé dans une promenade où l'univers sonore et visuel ne font qu'un, et peut alors se laisser aller à la rêverie », comme le souligne le groupe Intermezzo. Le spectacle se déroule en quatre séquences qui s'enchaînent avec brio.

MIEUX QU'UN CONCERT, PLUS QU'UNE PROJECTION

Séquence I : Le concert s'ouvre sur *Ma mère l'Oye* de Ravel, une œuvre emblématique du répertoire pour piano à quatre mains écrite en cinq mouvements,



ESSIONNISTE

MANNEQUINS EN CAPSULES À L'HÔTEL SEEKO'O

Après deux années particulièrement éprouvantes, l'hôtel Seeko'o, dont le blanc immaculé de la façade en corian éclaire le quai de Bacalan, relance sa programmation culturelle « Seeko'o Culture ». Concrètement engagé au quotidien dans des pratiques plus éthiques et responsables, (récompensées par le label Clef Verte en janvier), il s'illustre dans des actions de préservation/compensation (réduction de la consommation, reforestation, recyclage...) et des actions sociales (valorisation d'artisans locaux, mécénat caritatif...). Dans cette même perspective, la nouvelle exposition accueille les créations de Nelly Chassagne : 12 statues mannequins, et une dizaine d'œuvres : tableaux, douelles bois... Un mélange de techniques, matières et objets détournés, recyclés et retravaillés avec minutie pour des réalisations extravagantes et uniques. L'exposition se vit comme une déambulation libre dans les différents espaces de l'hôtel.

À partir du 12 mai au Seeko'o Hôtel www.seekoo-hotel.com



inspirée des contes de Charles Perrault. Elle est mise en reflets avec une série d'œuvres de Van Gogh : des célèbres *Tournesols* ou *Champs de blé* à la magique *Nuit étoilée*.

Séquence II : Changement de décor avec le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, chef-d'œuvre de Claude Debussy, associé ici aux tableaux de Claude Monet. Les deux œuvres s'unissent alors pour former une ode dédiée à la nature et au plein air.

Le public est immergé dans **une promenade où l'univers sonore et visuel ne font qu'un**

Séquence III : Après le songe, retour à la réalité. Le concert « Reflet » se poursuit avec la *Petite suite* de Debussy, qui permet de dévoiler en même temps les plus grandes toiles d'Auguste Renoir. Les paysages de Monet ont laissé place aux personnages de Renoir qui s'incarnent dans une ambiance tour à tour bohème et bourgeoise.

Séquence IV : Le concert se clôture sur l'*Apprenti sorcier* de Paul Dukas, célèbre scherzo symphonique à l'allure virevoltante, inspiré d'une ballade de Goethe. L'œuvre est ici mise en résonance avec les peintures de Vassily Kandinsky, où la couleur tient une place dominante. Plus qu'une sélection de tableaux du maître, c'est un véritable parcours de l'œuvre qui est proposé par le biais du mapping vidéo, alliant impressionnisme, art abstrait et peinture géométrique. Un final de concert haut en couleurs, empreint de virtuosité et d'un brin de magie.

En salle depuis le 4 mai
Un film de Mikhaël Hers
Avec Charlotte Gainsbourg,
Quito Rayon Richter, Noée Abita

Drame

RADIO NOSTALGIE

Début des années 80. À peine remise d'un cancer du sein, Élisabeth se retrouve seule pour élever deux adolescents, son fils cadet Mathias et sa fille aînée Judith lorsque son mari la quitte. Sans expérience professionnelle, elle peine à trouver un travail. Elle prend son courage à deux mains et pousse la porte de Radio France. Elle devient standardiste de son émission nocturne fétiche animée par Vanda Dorval, où les auditeurs appellent pour partager leurs angoisses et leurs expériences de vie. Un soir, Talulah, dix-huit ans, se présente au studio des « Passagers de la nuit » pour raconter ses galères. Élisabeth va la recueillir... Mikhael Hers s'attache à nouveau à des personnes fragiles et au contexte dans lequel elles évoluent. Ce parcours d'une quadragénaire en quête de sens s'étale sur plusieurs années, de 1981 à 1988, et symbolise celui d'une génération, celle qui a cru en l'avenir meilleur promis par l'élection de François Mitterrand, qui ouvre le film. Le réalisateur ressuscite l'esprit de cette décennie avec précision, même s'il n'est né qu'au milieu des années 70.

« Le cœur du projet était l'inscription de l'histoire dans ces années-là, celles de mon enfance. J'avais envie de me replonger dans cette période, de revisiter ses sonorités et ses images. À l'époque, j'étais enfant et heureux de l'être, mais j'ai toujours eu le fantasme d'y vivre ado ou jeune adulte. J'aurai toujours le regret de ne pas en avoir connu la scène musicale en direct. Faire ce film me permettait de reparcourir ces années à l'âge que j'aurais aimé avoir à l'époque. »

Charlotte Gainsbourg trouve un de ses plus beaux rôles et sa timidité légendaire la sert pour donner vie à la douce Élisabeth. D'abord terrifiée par ce gouffre béant qui s'ouvre devant elle et menace de la happer à tout moment, elle trouve la force, par nécessité, d'affronter ce monde extérieur qu'elle ne connaissait que très mal. Un tel parcours émerveille le réalisateur :

« Quand son mari part, Élisabeth perd ses repères affectifs et matériels. Elle n'est pas dans la précarité mais ce n'est pas rien de se retrouver seule, de se débrouiller, de jongler avec deux boulots, dont un de nuit. J'ai toujours été fasciné et bouleversé par les gens qui, face à la remise en cause d'un chemin qui semblait tout tracé, ont cette capacité à se réinventer. J'ai l'impression que cette émancipation nécessite une force, une générosité et une indépendance peu communes. Élisabeth est autant vul-

LES PASSAGERS DE LA NUIT

nérale que déterminée et solide, aussi lucide que naïve. Je tenais à ce que sa manière d'être mère, son rapport au travail, à l'amour ou à l'engagement politique, ne soient pas de l'ordre de la revendication mais se tissent dans ce que sa vie a de plus quotidien et concret. »

Le rôle a évidemment suscité l'adhésion totale de Charlotte Gainsbourg, autant dans sa psychologie que par ses détails authentiques :

« Si je suis très honnête, je ne sais pas très bien ce qui m'a séduite dans le scénario ! Mes choix sont instinctifs, je lis les scénarios comme une débutante, j'accroche ou je n'accroche pas. Et là, j'ai accroché ! J'imagine que j'ai été touchée par sa tendresse, le rapport de cette mère à ses enfants, le temps qui passe, une délicatesse dans le récit et les descriptions. La beauté et la poésie de ce projet, c'est de savoir opérer par petites touches. Et je trouvais excitant de se replonger dans les années 80. La décoration de l'appartement d'Élisabeth était un élément important. Quand je l'ai découvert sur le tournage, truffé d'objets des années 80 que l'on ne voit pas forcément à l'écran, il donnait une tonalité au film qui n'était pas perceptible au scénario. Avec l'équipe, on était sous le charme de ce décor qui nous rappelait notre enfance et notre adolescence. Élisabeth est réservée mais ne cache pas ses sentiments. C'est ce que j'aime beaucoup

chez elle : elle est transparente dans ses émotions, pas du tout calculatrice. Même dans ses rencontres avec les hommes, elle est cash sur ce qu'elle ressent. Sa timidité pourrait l'encourager à se dissimuler mais elle n'a pas peur de se montrer désarçonnée et cache à peine ses pleurs devant ses enfants. Sans doute me suis-je servie de ma propre timidité et de mes propres faiblesses, envers lesquelles je n'ai pas de pudeur. »

Dès sa première apparition, tout en Talulah semble annoncer un destin aussi tragique que celui de Sandrine Bonnaire dans *Sans toit ni loi*. Elle est jouée par Noée Abita (*Slalom*) qui s'impose en grand espoir du cinéma hexagonal. Quito Rayon Richter et Megan Northam Davies ne sont pas des figurants dans cette famille recomposée, avec chacun leur trajectoire : elle, militante fougueuse de gauche, lui aux sentiments aussi lourds que ceux de sa mère. Il est attiré par cette invitée mystérieuse, promesse d'un joli premier amour. Emmanuelle Béart est à nouveau d'une très grande justesse en animatrice radio au fort tempérament. Une belle histoire, riche en personnages auxquels on croit et qui nous bouleversent. La bande son a un côté madeleine de Proust qui devrait ravir de nombreux spectateurs. Un ravissement total, d'une douceur reposante, malgré les forts éléments dramatiques.



LIMBO

L'île des réfugiés

Omar, jeune musicien venu de Syrie, espère voir son statut de réfugié validé par l'administration britannique. Il vit exilé dans un centre de demandeurs d'asile sur une petite île en Écosse, devenue prison à ciel ouvert pour lui et d'autres hommes dans le même cas. Il ne quitte jamais son instrument, un oud légué par son grand-père, mais ne parvient plus à jouer... Ben Sharrock étonne avec cette comédie noire sur un sujet devenu presque banal. Il l'aborde avec un art de l'absurde qui permet à ce film d'osciller entre tragédie sérieuse et loufoque inattendu. L'humour n'éluide rien de la souffrance de ces apatrides isolés tout en favorisant l'empathie envers eux. Omar partage ce quotidien lourd avec Farhad qui se rêve son agent/manager et cache une grande fragilité derrière un comportement presque bouffon, et avec les frères Wasef et Abedi qui se disputent avec passion sur *Friends* tout en redoutant leur expulsion. Les regards épuisés d'Amir El-Masry font ressentir de façon prégnante sa douleur. Sidse Babbett Knudsen (*Borgen*) tient le petit rôle délirant de coach supposée leur apprendre comment s'intégrer. Une satire hilarante qui révolte sur une situation ubuesque mais bien réelle.



TÉNOR

Du rap à l'opéra

La vie d'Antoine se partage entre les battles de rap, ses études en comptabilité qui le motivent bien moins malgré les encouragements de son frère aîné qui participe à des fight clubs clandestins et son petit boulot de livreur de sushis. À l'occasion d'une course à l'Opéra de Paris, il attire l'attention de Mme Loyseau qui y forme les futurs grands ténors et autres sopranos. Au-delà de ses vocalises lancées par bravade, Antoine a peut-être un avenir dans l'art lyrique... Claude Zidi Jr qui (comme son nom l'indique) est le fils du réalisateur des *Ripoux*, débute au cinéma avec cette variation autour du concept de *Pygmalion*. Michèle Laroque va apprendre les bases du chant classique au rappeur MB14, deuxième de *The Voice* en 2016. Il joue avec maladresse mais conviction un jeune de cité se retrouvant tel un poisson hors de l'eau en sortant de sa banlieue défavorisée. Séduit par la beauté de ce qu'il découvre, il cache le nouveau monde qu'il fréquente à ses proches car le milieu où brille Roberto Alagna (qui fait une sympathique apparition) est aux antipodes du sien. Rien de neuf dans ce mélo sirupeux aux rebondissements lacrymaux et au lyrisme appuyé qui ne permettent pas aux acteurs de briller.

EN BREF

ISABELLE HUPPERT sera une comtesse dans *Hi-Han*, adaptation par le Polonais Jerzy Skolimowski, 83 ans, d'*Au hasard Balthazar* de Robert Bresson.

Le film racontera la triste trajectoire d'un âne, d'un cirque polonais à un abattoir italien. En compétition lors du prochain Festival de Cannes.

KRISTEN STEWART va s'embarquer dans un thriller romantique ancré dans le monde du culturisme féminin dans *Love Lies Bleeding* de Rose Glass (le film d'horreur *Saint Maud* qui avait séduit les critiques et les amateurs du genre). Elle sera la compagne très protectrice d'une bodybildeuse qui sera jouée par une professionnelle du milieu pour plus d'authenticité.

NOOMI RAPACE tiendra le rôle-titre d'une adaptation moderne de la pièce de Shakespeare, *Hamlet* qui sera réalisée par Ali Abbasi (en compétition à Cannes cette année avec *Holy Spider*), où le prince du Danemark sera donc désormais une femme. Elle fait partie du nouveau jury du Festival de Cannes, sous la présidence de Vincent Lindon.

REBECCA MARDER DIPLÔMÉE DU CINÉMA D'AUTEUR

La comédienne vue dans *Une jeune fille qui va bien* de Sandrine Kiberlain, aura *De grandes espérances* devant la caméra de Sylvain Desclous, en compagnie de Benjamin Lavernhe et Emmanuelle Bercot. Elle era une étudiante de Sciences Po qui part préparer les oraux de l'ENA en Corse avec son amoureux, comme elle très à gauche. Sur une petite route déserte, une rencontre imprévue scellera leur destin. Auparavant, elle fera la rencontre de Félix Moati dans *Les Goûts et les couleurs*, la nouvelle comédie de Michel Leclerc (*Le Nom des gens*) où elle sera une chanteuse qui enregistre un album avec son idole, une icône rock des années 1970. Quand celle-ci disparaît soudainement, la sortie de leur album dépendra de son ayant-droit, un placier sur le marché d'une petite ville qui n'a jamais aimé sa lointaine parente et encore moins sa musique.

JASON MOMOA EN VOITURE

L'interprète de l'homme-poisson *Aquaman* a rejoint la distribution de plus en plus pléthorique de *Fast and Furious 10* en méchant opposé à Vin Diesel qui pourra se consoler de l'absence de Dwayne Johnson qu'il a tenté de convaincre en vain de revenir dans la franchise d'action après une dispute très publique. Dans ce qui a été annoncé – pour l'instant – comme étant l'avant-dernier volet, on retrouvera les revenants Michelle Rodriguez, Sung Kang, Jordana Brewster, Tyrese Gibson, Ludacris, Nathalie Emmanuel, John Cena, Charlize Theron, Jason Statham, Helen Mirren et certainement d'autres encore, Brie Larson (*alias* Captain Marvel dans les Avengers) ayant aussi été recrutée. Des rumeurs planent également sur le retour de Gal Gadot, pourtant morte dans *Fast and Furious 7* mais devenue depuis Wonder Woman. Ce ne serait pas une première dans cette série riche en résurrections, à commencer par celles de Michelle Rodriguez et Sung Kang.

LA BANDE À FIFI A DE LA SUITE DANS LES IDÉES

En attendant un éventuel deuxième épisode de *Nicky Larson* ou de *Super-héros malgré lui*, la Bande à Fifi prépare deux suites à ses précédents opus. Le tournage d'*Alibi.com 2* débutera en mai, toujours sous la direction de Philippe Lacheau. Le premier volet, sorti en 2017, tournait autour de cette entreprise qui élaborait des stratagèmes pour couvrir les mensonges de leurs clients. Philippe Lacheau, Élodie Fontan, Julien Arruti et Tarek Boudali reviendront évidemment, tout comme Nathalie Baye et Didier Bourdon. Ils seront rejoints par Gérard Jugnot déjà à l'affiche de leur *Babysitting*. Tarek Boudali repassera lui derrière la caméra pour *3 Jours Max*, moins de deux ans après *30 jours max*. Le trio masculin sera évidemment présent, pour partir à la recherche de Marie-Anne Chazel *alias* la grand-mère de ce policier incompetent qui vient de disparaître sans laisser de traces. Vanessa Guide, Chantal Ladesou, Reem Kherici sont aussi de retour.

ENTREPRISES ET COTISATIONS SOCIALES

François TAQUET, avocat,
spécialiste en droit du travail
et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

L'avis de contrôle préalable doit être adressé exclusivement à la personne tenue, en sa qualité d'employeur, aux obligations afférentes au paiement des cotisations et contributions qui font l'objet du contrôle. Le fait que l'établissement dispose d'un numéro de cotisant particulier et règle en propre ses cotisations sociales ne constitue pas un élément suffisant pour établir la qualité d'employeur. (Metz, Chambre sociale Section 3 - Sécurité Sociale, 14 mars 2022, RG n° 21/00469)

L'établissement du rapport de contrôle, après le délai de réponse ouvert à l'employeur pour faire connaître ses observations, constitue une formalité substantielle garantissant le caractère contradictoire du contrôle et la sauvegarde des droits de la défense, dont le non-respect justifie l'annulation du redressement. (Montpellier, 3^e chambre sociale, 2 mars 2022, RG n° 18/01168)

Aux termes de l'article R. 243-59 III du Code de la sécurité sociale, à l'issue du contrôle, les agents qui en sont chargés communiquent au représentant légal de la personne morale contrôlée ou au travailleur indépendant contrôlé une lettre d'observations, datée et signée par eux, mentionnant l'objet du contrôle, les documents consultés, la période vérifiée et la date de fin du contrôle. Ce document indique, s'il y a lieu, les observations faites au cours du contrôle. Pour la Cour de cassation, viole ce texte la cour d'appel qui rejette le moyen de nullité tiré du défaut de signature des lettres d'observations par chacun des inspecteurs ayant procédé au contrôle. En conséquence de cette irrégularité, la lettre d'observations et la procédure subséquente, dont la mise en demeure, doivent être annulées. (Paris, 6, 12, 4 mars 2022, RG n° 18/05416)

TRAVAIL DISSIMULÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de la solidarité financière, suite au constat d'une situation de travail dissimulé au sein d'une entreprise sous-traitante, la lettre d'observations doit, pour assurer le caractère contradictoire du contrôle et la garantie des droits de la défense, préciser, année par année, le montant des sommes dues. Elle n'a pas à mentionner expressément la période vérifiée, la date de fin de contrôle et les documents consultés. (Paris, Pôle 6 chambre 12, 18 mars 2022, RG n° 18/05634)

MISES EN DEMEURE

Des mises en demeure relatives aux mêmes chefs de redressement, suite à un contrôle, mais comportant des mentions contradictoires entre elles, sans qu'elles aient été accompagnées d'aucune explication sur ce fait, sont irrégulières et doivent être annulées. En l'espèce, malgré une réduction substantielle de la période concernée, portée à la seconde mise en demeure, le montant du redressement n'y était pas modifié. Cette discordance entre les deux mises en demeure, relatives au même redressement et reçues à quelques jours d'intervalle, caractérisée par des contradictions et incohérence entre les périodes concernées, ne permettait pas à la société contrôlée d'avoir connaissance de l'étendue exacte et certaine de son obligation. (Paris, 28 janvier 2022, n° 16/12027)

En l'absence de mention dans la mise en demeure du délai ou des modalités pour saisir la Commission de recours amiable, ou en cas de mention erronée, la validité de la mise en demeure n'est pas remise en cause. Ce manquement de l'Urssaf a pour unique effet de ne pas faire courir le délai de recours. (Paris, Pôle 6 chambre 12, 18 mars 2022, RG n° 18/04788)

RECOURS

Le tribunal ne peut être saisi d'une réclamation contre une décision d'un organisme de sécurité sociale qu'après que celle-ci a été soumise à la commission de recours amiable. Il en résulte que l'étendue de la saisine de la commission se détermine au regard du contenu de la lettre de réclamation et non de celui de la décision ultérieure de cette commission. (Montpellier, 3^e chambre sociale, 2 mars 2022, RG n° 18/01168)



Maître Victoire DEFOS du RAU
Associée du CABINET LEXIA - SCP d'AVOCATS
36 rue de Belfort 33077 BORDEAUX CEDEX
TEL : 05 56.99.52.50 - FAX : 05.56.99.52.60

Courriel : cabinetlexia@cabinetlexia.com - Site Internet : www.cabinetlexia.com

VENTE IMMOBILIERE EN LOT

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX PALAIS DE JUSTICE
30 RUE DES FRERES BONIE

PROPRIETE ARBOREE AVEC ETANGS SITUEE EN DORDOGNE

A AGONAC («Berzac», «Les Carassonnes» et «La Forêt»)
A BIRAS («Du Riz », «L'Halie»)

A CHATEAU LEVEQUE («Maine du Talus Ouest», «La Chabrierie», «Maine du Talus Est»,
«Marsalies», «Bucher», «Le Gros Chêne», «La Libaudie Est» comprenant une ancienne
ferme à rénover - discothèques et restaurant - un centre hippique -
diverses constructions - prairies

MISE A PRIX : 2 500 000,00 €

avec trois possibilités de baisse de mise à prix à 1 800 000,00 €, 1 400 000,00 €
et 900 000,00 €.

ADJUDICATION LE 23 JUIN 2022 À 15H

POURSUIVANT : La SELARL PHILAE anciennement dénommée
MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE, Mandataire judiciaire, au capital de 8 000,00 €,
immatriculée au RCS BORDEAUX sous le N° 444 809 792, ayant son siège social 123
avenue Thiers 33100 BORDEAUX, ayant pour avocat Maître Victoire DEFOS du RAU
ci-dessus désignée.

DESIGNATION : Superficie totale : 181 ha 70 a 58 ca. Propriété d'un seul tenant
cadastrée sections G et H sur la commune d'AGONAC (23 parcelles) - section F sur la
commune de BIRAS (7 parcelles) et section A sur la commune de CHATEAU L'VEQUE
(122 parcelles)

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente est consultable au greffe du TJ
de BORDEAUX et au cabinet d'avocats poursuivant. Avis rédigé par Maître Victoire
DEFOS du RAU Avocat poursuivant la vente laquelle comme tous les avocats inscrits
au Barreau de BORDEAUX pourra être chargée d'encherir.

VISITES : 2 JUIN ET 8 JUIN 2022 DE 14H30 à 16H30 - RG N° 22/00027.

L2200962



ABR & ASSOCIES (REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)

SELARL d'Avocats

4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX

TEL : 05.35.54.98.12

andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX au Palais de Justice
30 rue des Frères Bonie

UNE MAISON D'HABITATION

28 Route de Villandraut
33210 FARGUES DE LANGON

MISE A PRIX 18.000,00 €

ADJUDICATION LE 30 JUIN 2022 À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT,
Société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 124.821.703,00 €, imma-
triculée au RCS de Paris sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de
Madrid, 75008 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés
en cette qualité audit siège, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 212 566 742,76 €, ayant son siège social
11 Cours du XXX Juillet 33000 BORDEAUX, immatriculée au registre du commerce
et des sociétés de BORDEAUX sous le N° B 391 761 137 représentée aux fins des
présentes par son représentant légal ayant tous pouvoirs à cet effet, à la suite d'une
fusion absorption en date du 1^{er} mai 2016, venant aux droits de LA FINANCIERE DE
L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE, Société Anonyme au capital de 141 411 716,16 €,
ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33300 BORDEAUX, immatriculée au
registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° B 391 761 137, à la
suite d'une fusion absorption aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 10/07/2009, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Une maison à usage d'habitation sise à FARGUES DE LANGON
(33210), 28 Route de Villandraut, cadastrée Section D n°754 pour une contenance de
03a60ca

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du
juge de l'exécution - ventes - du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°22/00008.
Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au
Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'encherir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 08/06/2022 de 9h00 à 11h00

- 14/06/2022 de 9h00 à 11h00

L2200964

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 BORDEAUX

TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26

Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES SUR LICITATION

Au Tribunal Judiciaire de Bordeaux 30 rue des Frères Bonie

IMMEUBLE INDIVIS

sis à MARIONS (33690), Lieu dit «Bourriot»

MISE À PRIX : 120 000 €

LE 16 JUIN 2022 À 15 HEURES

POURSUIVANT : Madame Danièle, Jacqueline CAILLIAU née le 21 février 1955 à
BORDEAUX (33), de nationalité française, divorcée de Monsieur Michel Maurice MA-
ROLE, domiciliée 17 Route de Casteljaloux 33690 GRIGNOLS (France)

Ayant pour Avocat :

Maître Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de Bordeaux, Avocat de la SCP JOLY-
CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'Avocats interBarreaux :
BORDEAUX - PARIS), 27, rue Boudet - 33000 BORDEAUX

DESIGNATION : cadastré sections A n°48, 49, 50, 51, 52, 54, 56 (devenue 901 et
902) 57, 58, 59, 840 et 875, pour une contenance de 6ha 96a 97ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : maison comprenant entrée, cuisine, 3 chambres, sdb,
wc, préau, garage et plusieurs dépendances (voir procès-verbal descriptif), jardin,
bois et prés.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de
l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les
avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au
05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com
rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 2 et 9 juin 2022 de 10 heures à 12 heures

RG : 22/45

L2200930

SELAS FPF AVOCATS
10 Place Pey Berland
33000 BORDEAUX - Tél. 05.56.48.32.35.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - PALAIS DE JUSTICE
30, rue des Frères Bonie - 33000 BORDEAUX

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION DE PLAIN-PIED

d'une superficie de 128,43 m² avec garage et jardin, située 8 Allée Roger Delugin à
GUJAN-MESTRAS (33470), cadastrée section BA n°540 pour 00ha 08a 35ca.

MISE A PRIX : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000 €)

LE JEUDI 16 JUIN 2022 À 15 HEURES

IMPORTANT

Le cahier des Conditions de la vente (RG : 22/11) est consultable au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, ou au Cabinet FPF AVOCATS (www.fpf-avocats.fr) poursuivant la vente, qui, comme tous les Avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères.

VISITES SUR PLACE SANS RDV : MARDI 24 MAI 2022 de 10H à 12H et
MARDI 7 JUIN 2022 de 14H à 16H

L2200877

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON
Avocats à la Cour

89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cedex Tél. : 05.56.24.28.41. - Fax. :
05.56.96.27.37.

VENTE AUX ENCHERES A L'AUDIENGE PUBLIQUE DES CRIEES

du Tribunal Judiciaire de Bordeaux,
siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

APPARTEMENT T.4, CELLIER ET PLACE DE PARKING

situés commune de BORDEAUX (33200),
59 Rue Hoche

MISE À PRIX : 240 000 €

AUDIENGE DU JEUDI 23 JUIN 2022 À 15 HEURES

(section MW, numéro 132 - Lots 6, 12 et 18 de la copropriété)

(couloir, cuisine, séjour, toilettes, salle d'eau, 3 chambres et une salle de bains)

MISE A PRIX : 240.000,00 Euros

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4^{ème} étage (n° 22/00036) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Mardi 7 Juin 2022 de 10 heures à 12 heures

- Mardi 14 Juin 2022 de 10 heures à 12 heures

L2200905

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL LA BREDE

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 27/04/2022 a autorisé par avis du 02/05/2022 à la SAS AUCHAN SUPERMARCHÉ dont le siège social est situé rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à CROIX (59170), représentée par la SAS AUCHAN RETAIL FRANCE sa Présidente donnant mandat à M. Olivier FOURCADE Directeur Développement Franchise Sud-Ouest et à M. Benjamin CHEVALARIA Directeur Opérationnel AUCHAN, l'extension de 391 m² de surface de vente du supermarché AUCHAN d'une surface de vente actuelle de 2236 m², portant la surface de vente totale du supermarché à 2627 m² et la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile composé de 3 pistes de ravitaillement d'une emprise au sol de 60 m², sur un terrain situé 1 Allée Perrucade à LA BREDE (33650). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2200968



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES BORDEAUX MÉTROPOLE

PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ALLÉE DU POUJEAU SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE EYSINES.

OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX TENANT LIEU D'ENQUÊTE PRÉALABLE AU CLASSEMENT DE LA VOIE CRÉÉE ET PARCELLAIRE.

Par arrêté de la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, ont été prescrites les enquêtes publiques conjointes préalable à déclaration d'utilité publique tenant lieu d'enquête préalable au classement de la voie créée et parcellaire concernant les travaux de requalification de l'allée du Poujeau et l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de cette opération sur le territoire de la commune de Eysines.

Ces enquêtes se déroulent du 2 au 18 mai 2022 inclus. Leur déroulement tient compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

M. Sylvain BARET, Officier de l'Armée de l'Air / Responsable Sécurité site industriel dangereux retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquête préalable à déclaration d'utilité publique et classement de la voie créée et parcellaire en Mairie de Eysines (Rue de l'Eglise), à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45.

Des observations peuvent être consignées par écrit sur les registres d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie de Eysines.

En outre, le Commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, en Mairie de Eysines, les :

- lundi 2 mai 2022, de 09 h 30 à 12 h 30,
- vendredi 13 mai 2022, de 14h à 17h,
- mercredi 18 mai 2022, de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et classement de la voie créée seront tenus à la disposition du public en Mairie de Eysines, et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.

Notification du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en Mairie a été faite aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le Commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L. 311-2 et L. 311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIATION DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDÉMNITÉ».

L2200669



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°49 « Vallée du Ciron » sur les communes de Lucmau (Hétraie du Ciron) et Noailan, canton du Sud-Gironde

Par délibération n°2022.299.CP en date du 28/03/2022 et à la demande des communes, le Conseil départemental a décidé l'extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°49 « Vallée du Ciron » sur les communes de Lucmau (Hétraie du Ciron) et Noailan, canton du Sud Gironde.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération ainsi que les plans de situation et de délimitation de la zone sont tenus à disposition du public dans les communes concernées ainsi qu'à l'hôtel du Département pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 26-04-2022

Le Président du Conseil départemental

L2200915

AVIS DE CONCESSION

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE RAUZAN

Dénomination et adresse de l'autorité délégante :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE RAUZAN

Mairie

6, Rue de l'hôpital

33420 RAUZAN

Tél : 05 57 84 13 04 - Fax : 05 57 84 00 71

Courriel : sg@villede-rauzan.fr

Adresse du profil d'acheteur :

<https://www.e-marchespublics.com> Etendue du marché :

Intitulé :

Concession (ou délégation) du service public d'assainissement non collectif du S.I.E.A. de Rauzan, conformément aux articles L.1411-1 et suivants, R1411 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Type de marché :

Services

Périmètre de la délégation :

Territoire Syndical du S.I.E.A. de Rauzan Code NUTS : FR12

Communication :

Les documents de la consultation sont disponibles en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com>

Caractéristiques principales de la délégation :

Durée :

8 ans à compter du 01/01/2023

Données du service

Périodicité de réalisation des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien : 8 ans
Nombre total d'installations d'assainissement non collectif au 31/12/2021 : 3637

Principales prestations à la charge du délégataire

«Contrôles périodiques et de fonctionnement des installations existantes

«Contrôles en cas de transaction immobilière

«Avis sur projets d'installations neuves ou réhabilitées

«Contrôle de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées

«Permanence de service

«Rémunération auprès des usagers du service

Conditions de participation :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Déclaration sur l'honneur accompagnée de tous les justificatifs attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L3123-6 du Code de la commande publique

Lettre de candidature, datée et signée, permettant d'identifier le candidat (nom, dénomination, adresse du siège, forme juridique), accompagnée du pouvoir de la personne physique habilitée à déposer l'offre au nom du candidat.

Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent datant de moins de 3 mois).

Autres Justificatifs à fournir énoncés au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Justificatifs à fournir énoncés au règlement de la consultation

Capacité technique et professionnelle :

Aptitude à assurer la qualité, la continuité du service public délégué et l'égalité des usagers devant le service public.

Justificatifs à fournir énoncés au règlement de la consultation

Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de consultation.

Date limite de réception des dossiers de candidature et des offres :

Mercredi 22 Juin 2022 avant 12 heures

Modalités de remise des dossiers de candidature et d'offre :

Les candidatures et les offres sont à remettre conjointement par voie électronique via : <https://www.e-marchespublics.com>

Renseignements complémentaires:

Les demandes de renseignements doivent être formulées via le profil d'acheteurs sur <https://www.e-marchespublics.com>

Langue : français.

Unité monétaire : Euro.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bordeaux 9, rue Tastet

CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05.56.99.38.00 - Télécopie: 05.56.24.39.03 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 04/05/2022

L2201022



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°54 « Vallée du Moron » sur les communes de Pugnac et Tauriac, canton du Nord Gironde

Par délibération n°2022.308.CP en date du 28/03/2022 et à la demande des communes, le Conseil départemental a décidé l'extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°54 « Vallée du Moron » sur les communes de Pugnac et Tauriac, canton du Nord Gironde.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération ainsi que les plans de situation et de délimitation de la zone sont tenus à disposition du public dans les communes concernées ainsi qu'à l'hôtel du Département pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 26 AVR. 2022

Le Président du Conseil département

L2200914

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

VENDAYS-MONTALIVET

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 27/04/2022 a autorisé par avis du 03/05/2022 à la SAS JOSDIS dont le siège social est situé au lieu-dit Laygue Basse à VENDAYS-MONTALIVET (33930), représentée par la SAS SODILAC sa Présidente donnant mandat à M. Pierre PREVOT son Directeur général et propriétaire, M. Nicolas URRUSTOY Responsable Expansion Sud-Ouest Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et M. Bruno MORATINOS Direction Expansion Sud-Ouest Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, la création d'un supermarché Carrefour Market de 2200 m² de surface de vente par transfert/démolition d'un magasin Carrefour Contact de 907 m² de surface de vente et la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile composé de 4 pistes de ravitaillement d'une emprise au sol de 115 m², sur un terrain situé Route de Lesparre à VENDAYS-MONTALIVET (33930). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2201021



BORDEAUX MÉTROPOLE

COMMUNE DE BORDEAUX

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

BORDEAUX, PRU DU GRAND PARC : DÉCLASSEMENT DE L'ANCIEN BARREAU DE LA RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER

du 24 mai au 10 juin 2022 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 18 jours consécutifs :

- à la **Cité municipale** - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

- à la **Mairie de quartier Chartrons/Grand Parc/Jardin Public** - place de l'Europe à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 16h30)

dans le respect des règles nationales, notamment sanitaires, applicables au moment de l'ouverture de l'enquête publique.

Monsieur Gérard Durand, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Mairie de quartier Chartrons/Grand Parc/Jardin Public, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- **Mardi 24 mai 2022 : accueil physique de 9 h à 12 h**

- **Vendredi 10 juin 2022 : accueil physique de 13h30 à 16h30**

En cas de durcissement des prescriptions sanitaires, les permanences se tiendront uniquement par téléphone au 05 56 10 28 05 :

Mardi 24 mai 2022 de 9 h à 12 h et vendredi 10 juin 2022 de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

BORDEAUX METROPOLE - M. Gérard Marchais, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux (service foncier) - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L2200931

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !



COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

OBJET: Aliénation d'une partie de l'impasse Mémoire - chemin rural n°17

Par arrêté n°043.2022 en date du 22 avril 2022, le Maire de Camblanes et Meynac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'aliénation d'une partie de l'impasse Mémoire, chemin rural n°17.

A cet effet, Monsieur Thierry BARBOT, Géomètre-expert retraité, a été désigné comme Commissaire enquêteur par le Maire de Camblanes et Meynac.

L'enquête se déroulera en mairie du 23 mai 2022 au 9 juin 2022 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et à l'adresse du site internet suivant : www.camblanes-et-meynac.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la mairie :

le jeudi 9 juin 2022 de 15h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale à l'attention de M. le Commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal pourra prendre une délibération prononçant l'aliénation d'une partie du chemin rural n°17 dit impasse Mémoire. Le Maire

Jean-Philippe GUILLEMOT

L2200903



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Création de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°70 « Vallée de la Bassanne » sur la commune de Sigalens, canton du Sud Gironde

Par délibération n°2022.296.CP en date du 28/03/2022 et à la demande de la commune, le Conseil départemental a décidé la création de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles N°70 « Vallée de la Bassanne » sur la commune de Sigalens, canton du Sud Gironde.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération ainsi que les plans de situation et de délimitation de la zone sont tenus à disposition du public à la mairie de Sigalens ainsi qu'à l'hôtel du Département pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 26-04-2022

Le Président du Conseil départemental

L2200913



BORDEAUX MÉTROPOLE

COMMUNE DE BORDEAUX

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

**Bordeaux, PRU Joliot-Curie/Benauges :
Déclassement d'un parc de stationnement public /
Cité Blanche du 2 au 16 mai 2022 inclus**

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 15 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

- à la Mairie de quartier La Bastide - 38 rue de Nuits à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30)

dans le respect des règles nationales, notamment sanitaires, applicables au moment de l'ouverture de l'enquête publique.

Monsieur Christian Marchais, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Mairie de quartier de la Bastide, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- Lundi 2 mai 2022 : accueil physique de 9 h à 12 h

- Lundi 16 mai 2022 : accueil physique de 13 h 30 à 16 h 30

En cas de durcissement des prescriptions sanitaires, les permanences se tiendront uniquement par téléphone au 05 56 10 28 05 :

lundi 2 mai 2022 de 9 h à 12 h et lundi 16 mai 2022 de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : BORDEAUX METROPOLE - M. Marchais, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L2200685

COMMUNE DE TRESSES - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 ET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE TRESSES

Le public est informé que, par arrêté du 12 avril 2022, M. le Maire de Tresses a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique concernant le projet de révision alléguée n°1 et de modification n°1 de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TRESSES.

L'enquête publique est organisée de manière unique pour les deux procédures d'évolution du PLU de la commune de TRESSES (projet de révision alléguée n°1 et modification n°1). Elle se tiendra du lundi 2 mai 2022 (à 8h30) au mercredi 1^{er} juin 2022 inclus (à 17h30), pour une durée de 31 jours consécutifs,

Francis CLERGUEROU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Le projet de révision alléguée n°1 du PLU et la modification n°1 du PLU, ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie de TRESSES, du lundi 2 mai au mercredi 1^{er} juin 2022 inclus, et ce aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de TRESSES soit :

- Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h30

- Les mardis : de 14h à 17h30

- Les samedis : de 8h30 à 12h

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers :

- sur support papier, en mairie de TRESSES, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- sur le site Internet de la commune, à l'adresse suivante : www.tresses.org dans la rubrique Urbanisme > Ma Ville > Plan local d'urbanisme

- sur un poste informatique mis à disposition à la demande en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- sur demande et à ses frais auprès de l'autorité compétente, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

L'ensemble des avis des personnes publiques associées à cette procédure, dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, est intégré au dossier de Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,

- en les adressant, avec pour objet soit « Observations enquête publique - Révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de TRESSES », soit « Observations enquête publique - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de TRESSES »

o par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de TRESSES, 5 Avenue des écoles, BP 67, 33370 TRESSES

o par mail à l'adresse suivante : mairie@tresses.org

Seules les observations et propositions formulées sur le registre entre le lundi 2 mai (8h30) et le mercredi 1^{er} juin 2022 (17h30) seront prises en compte par le commissaire enquêteur.

Toutefois, pour les envois postaux (le cachet de la Poste faisant foi) ou les courriers électroniques, la période de prise en compte s'étend du lundi 2 mai (à 0h00) au mercredi 1^{er} juin 2022 inclus (à 23h59).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de TRESSES :

- Le lundi 2 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le vendredi 13 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le mardi 24 mai 2022, de 14h30 à 17h30

- Le mercredi 1^{er} juin 2022, de 14h30 à 17h30

En dehors de ces permanences du commissaire enquêteur et durant toute l'enquête publique les administrés ont accès aux dossiers et registre d'enquête ; ils peuvent obtenir des informations complémentaires auprès des services municipaux.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur. Le Commissaire Enquêteur dressera, dans un délai de 8 jours après la date de clôture de l'enquête publique, un procès-verbal de synthèse des observations qu'il remet au Maire. Ce dernier disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses éventuelles observations.

Le Commissaire Enquêteur établira son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, qu'il transmettra au Maire de TRESSES et au Président du Tribunal Administratif.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairie de TRESSES aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TRESSES et la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de TRESSES seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

L2200776

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 14 avril 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Les Tit'Plânetes**

Forme sociale : SCI

Au capital de : 400.200 €

Siège social : 28 Chemin du Casse, 33500 LIBOURNE.

Objet : La propriété, par voie d'acquisition sous toutes ses formes, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens ou droits mobiliers et immobiliers dont la société aura la propriété ou la jouissance. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée : 99 ans.

Cessions : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Louis DESAGNAT, né le 30 août 1992, demeurant à LIBOURNE (33500), 28 Chemin du Casse.

Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

Immatriculation : RCS de LIBOURNE. 22EJ10509

INVEST ' R

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 18 Sadry 33 210 ROAILLAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 Mars 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **INVEST ' R**

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Au capital de : 100 euros

Siège social : 18 Sadry 33210 ROAILLAN

Objet : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente;

- Ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'art 1831-1 et suivants du code civil ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Président : Pierrick RICHARD Demeurant 18 Sadry - 33 210 ROAILLAN,

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 années

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ09785

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **Camille Sciard Boutet Conseils** Capital : 1000€ Siège social : 7 Lotissement Le clos du Lord 33360 QUINSAC Objet : Conseil, accompagnement et coaching notamment en ressources humaines, en recrutement, en communication, en stratégie, en développement commercial et en management; Formation non réglementée dans les domaines précités. Président : SCIARD Camille 7 Lotissement Le clos du Lord 33360 QUINSAC Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmision des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. 22EJ09110

Par acte SSP du 23/03/2022, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE CLOS DE L'O Objet social : La restauration sous toutes ses formes, en libre service, sur place, à emporter, ou de type brasserie, et toutes opérations de traiteur. La location de gîte et de chambres d'hôtes. Siège social : 6 RD 674 Lieu-dit Rolland 33230 LES PEINTURES. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Libourne. Au capital de : 10 000 €. Gérance : M. FLICOURT LAURIC demeurant 4 rue de la Fontaine des Comtes 02880 BUCY LE LONG, Mme CLOAREC CHLOE demeurant 34 avenue Jules Vernes 44250 ST BREVIN LES PINS. 22EJ10582

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 21/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **WINE BEER SPA**

Siège social : 44 Allées de Tourny, 33000 BORDEAUX

Objet social : activité de spa, activité de brasserie avec vente de boissons alcoolisées (bières et vins) et non alcoolisées sur place et à emporter, petite restauration sur place, prestation de services dans le domaine du bien-être, de la relaxation,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Mme Sylvie KEBBAL, demeurant 42 bis Rue ARAGO 33300 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance
22EJ10697

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **PLAZA IBERICA 53**

Forme : SARL

Capital social : 10 000 €

Siège social : 95, rue Mazarin, 33000 BORDEAUX

Objet social : Achat, importation, distribution, commercialisation et vente en boutique ou à distance de tous produits alimentaires. Commerce de détail spécialisé. Restauration et activités de traiteur pour tous types d'événements particuliers ou professionnels dans des lieux publics ou privés.

Gérance : M. Hervé HULST demeurant 95, rue Mazarin, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ10958

Par acte SSP du 23/04/2022, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI SFGO

Siège social : 574 Rue de la Chaise, 33920 SAINT-SAVIN

Capital : 1.500 €

Objet : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accès, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : M. Florent SIMON, 574 Rue de la Chaise, 33920 SAINT-SAVIN

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE
22EJ11280

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **AJPASS45**

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 45 avenue de la Libération Charles de Gaulle, 33110 LE BOUSCAT

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, par bail ou autrement, de tous immeubles nus, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers.

Gérance : M. Jonathan MURCIA demeurant 10 rue paul doumer, 33700 MERIGNAC

Mme Agathe MURCIA demeurant 10 rue paul doumer, 33700 MERIGNAC

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11162

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/04/2022 à BLANQUEFORT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : EURL

Dénomination sociale : **JAZ CONSEILS**

Siège social : 111 Avenue Jean Mermoz, 33 320 EYSINES

Objet social : La gestion, l'organisation, la direction générale, l'assistance commerciale, la direction comptable et/ou financière par la société vis-à-vis de toutes autres sociétés, quelles que soient leurs formes ou leurs activités, L'activité de conseil aux entreprises, notamment en matière de gestion financière et administrative ainsi que les prestations de service externalisées, La prise de participations, minoritaires ou majoritaires, dans toutes entreprises industrielles, commerciales, civiles, mobilières ou immobilières, françaises ou étrangères, quels que soient leurs formes juridiques, leurs activités, leurs objets, cotées, non cotée ou inscrite au hors cote, soit par voie d'achat, de création de sociétés, d'apport à des sociétés, de fusion, d'association en participation et, plus généralement, par tous moyens, Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 5 000 euros

Gérant : Monsieur Arnaud LEBOURG, demeurant 42 A Rue de Jacques 33290 BLANQUEFORT Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

22EJ11199

Acte SSP du 08/04/2022 : Constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique.

Objet : Acquisition, gestion, cession de toutes valeurs mobilières et de tous biens immobiliers, prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises et leur gestion. Animation et coordination des sociétés auxquelles la Société est intéressée. Conseil relatif au développement, à la construction ou à l'opération et la maintenance de projets relatifs à l'assurance, la réassurance, le crédit et le micro-crédit.

Dénomination : **HJP INVEST**

Siège : 3, allée des Fougères 33115 PYLA SUR MER

Capital : 5.000 €

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Henri-Jacques PIERI, demeurant 3 allée des Fougères 33115 PYLA SUR MER

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ11281



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué par acte sous seing privé, en date du 27/04/2022 à BORDEAUX, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **COMPTOIR DU BUSINESS**

Objet : Toutes opérations immobilières et mobilières de type patrimonial ainsi que l'achat de tous biens immobiliers, immeubles ou terrains à bâtir, en vue de leur location ou revente, en l'état ou après aménagement, en bloc ou par lots après division, l'achat et la revente de parts sociales de Sociétés immobilières. La location et la gestion de tous biens ou droits immobiliers. La propriété, l'exploitation et la disposition de tous immeubles bâtis ou non bâtis. La gestion et l'administration, notamment par mise en location ou vente, de tous immeubles ou droits immobiliers, ainsi que l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions. L'achat-revente et la mise en location de véhicules neufs ou d'occasion.

Durée de la société : 99 année(s)

Siège social : 33 Rue DELORD 33300 BORDEAUX

Capital social fixe : 1 000 euros

Président de la Société : Monsieur Cédric Thomas NANETTE, demeurant 33 Rue Delord à BORDEAUX (33300).

Cession des actions : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les cessions d'actions entre vifs s'effectuent librement. Les actions sont librement cessibles entre associés ou descendants en ligne directe des associés, même si le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés autres que les descendants en ligne directe du cédant, qu'avec l'agrément des associés statuant à la majorité requise pour l'adoption des décisions collectives.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président
22EJ11227

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric YAIGRE Notaire membre de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS » sarl dont le siège est à BORDEAUX 14 rue de Grassi le 21 avril 2022

Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **LA RAGAILLE**

Siège : GRADIGNAN (33170) 27 rue de Mandavit

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la prise à bail à construction et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital : 850 euros

Durée : 25 ans

Gérance : M. Matthieu Denis DUPUY, demeurant à GRADIGNAN (33170) 27 rue de Mandavit

Immatriculation au RCS DE BORDEAUX

Pour avis,
22EJ11241

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 13 Avril 2022, a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée "M.Y WALL",

Siège social : MERIGNAC (33700), 10 rue DU PARC DE VEYRINES .

Capital : 1.000,00 € divisé en 1 actions de 1,00 € chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX.

Objet social : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières. Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains. La construction, après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu et l'aménagement sur ces terrains, d'immeubles individuels ou collectifs. L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisation d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage. L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente. En général, toutes opérations de marchands de biens et de l'accessoire. La gestion et l'entretien de ces biens meubles ou immeubles et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle. Toutes prestations de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations hypothécaires et toutes opérations liées à l'activité d'agent immobilier.

Premier président : Monsieur YA-HYAQUI Mehdi, directeur opérationnel, demeurant à MERIGNAC (33700), 10 rue du Parc de Veyrines.

Né à CAMBRAI (59400), le 05 septembre 1979.

Epoux en uniques noces de Madame VERMEULEN Virginie Charline Gisèle.
22EJ11253

Par ASSP en date du 28/04/2022, il a été constituée une SASU dénommée : **SASU LE GARAGE DES COPAINS** Siège social : 20 Allée Sisley 33600 PESSAC Capital : 1000,00 € Objet social : Réparation de motos et véhicules de loisirs, vente de motos et véhicules de loisirs d'occasion, vente accessoires, dépôt vente de motos et véhicules de loisirs d'occasion, rachat de motos Président : M DUFAU Marc demeurant 20 Allée Sisley 33600 PESSAC élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ11364

Par acte SSP du 27/04/2022 il a été constitué une SAS dénommée :

MC RESTAURATION

Siège social : MC

Siège social : 60 cours hericart de thury 33120 ARCACHON

Capital : 100 €

Objet : RESTAURATION SUR PLACE A EMPORTEUR BAR, glacier

Président : PACAUT Cedric 60 cours hericart de thury 33120 ARCACHON

Directeur Général : M. PACAUT Cedric 60 cours hericart de thury 33120 ARCACHON

Transmission des actions: Les actions sont obligatoirement nominatives. Elles sont inscrites au nom de leur titulaire sur des comptes et registres tenus à cet effet par la société.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Monsieur PACAUT Cédric, associé unique, a établi un état des actes accomplis à ce jour pour le compte de la Société en formation avec l'indication pour chacun d'eux, des engagements qui en résulteraient pour la Société. L'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés entraînera de plein droit reprise par la Société desdits actes et engagements

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11262

Aux termes d'un ASSP en date du 25/04/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

NOLYMA

Forme : Société civile immobilière

Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par tous moyens de tous biens et droits immobiliers, de locaux d'habitation, de locaux industriels ou commerciaux et/ou de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de biens et droits immobiliers appartenant à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la réalisation de tous travaux d'aménagement, d'amélioration et de toutes installations nouvelles.

Siège social : 88 rue Fieffé, 33800 BORDEAUX.

Capital : 1 000 €.

Gérance : RUCAR Matthieu et KOIBICH Nora demeurant 88 rue Fieffé 33800 BORDEAUX.

Cession des parts : Agrément de la collectivité des associés à la majorité des deux tiers des parts présentes ou représentées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ11225

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCCV MO-NIER

Forme : SCCV

Capital social : 300 €

Siège social : 50 allée de Tourny, 33000 BORDEAUX

Objet social : Acquisition d'une propriété sise 19-21-23 rue Antoine Monier à BORDEAUX (33100) et la construction en vue de sa vente, en totalité ou par fractions, d'un ensemble immobilier sur ce terrain.

Gérance : M. Jean-Pierre NICOLAS demeurant 48 avenue de la Liberté, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

M. Sas NICOLAS PROMOTION IMMOBILIERE demeurant 50 allée de Tourny, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11302

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX en date du 22 avril 2022, il a été constituée une société par actions simplifiée à capital variable présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : OF SPORTS

SIÈGE SOCIAL : 9 cours de Gourgue – 33000 BORDEAUX

OBJET : souscription en numéraire au capital initial ou à l'augmentation de capital d'une ou plusieurs sociétés ayant pour objet d'exercer une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière, à l'exception de la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier ; le suivi desdites souscriptions.

DURÉE : 10 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL MINIMUM : 1 000 euros

PRESIDENT : ON FINANCE, société par actions simplifiée à capital variable au capital libéré de 25 000 euros, dont le siège social est 9 cours de Gourgue – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°905 119 525.

AGREMENT : les actions sont librement négociables.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président ou le représentant légal
22EJ11305

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée ALV DIS Enseigne : ALTER VOLUPTAS

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Agosta 33950 LEGE-CAP-FERRET

OBJET : Distribution de boissons, commerce de gros inter-entreprises

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 2000 euros GERANCE : Monsieur Guillaume MANTHE demeurant 11 avenue du Perre 33950 LEGE-CAP-FERRET et Monsieur Thibaud SO-RIN demeurant 18 allée du 7ème Art appartement 5 33400 TALENCE IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
22EJ11306



Etude de Maîtres ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET, LAGARDE, Notaires associés à TALENCE, 230 rue Peydavant.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS, e à CADILLAC (Gironde) 25 Allée du Parc, le 21 Avril 2022 a été constituée la SCI MATHILDE & NICO, société civile ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location, la vente (exceptionnelle) et de tous biens ou droits immobiliers.

Siège social : CERONS (33720), 14 LATOUR.

Durée : 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Gérant : Mr Nicolas LATOURNERIE demeurant 50 rue d'Angleterre 33720 PODENSAC.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire,
22EJ11318

Société d'Expertise Comptable
Pessac
www.erecapluriel.fr

PREVINNOV

Société par actions simplifiée
au capital de 5 100 euros
Siège social : 277 Bis Route de Canejan, 33170 GRADIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à GRADIGNAN du 26-04-2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : PREVINNOV

Siège : 277 Bis Route de Canejan, 33170 GRADIGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 100 euros

Objet : Audit, conseil aux entreprises, et formation, dans le domaine de la santé, la sécurité et l'hygiène au travail et en milieu professionnel ; Conseil aux entreprises, conseil en affaires et en gestion, accompagnement au développement commercial,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Guillaume NOELLAT demeurant 277 Bis Route de Canejan, 33170 GRADIGNAN,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ11312

UN JOUR UN STYLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros. Siège social : 1 rue Raymond Valet 33290 BLANQUEFORT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLANQUEFORT du 29/04/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : UN JOUR UN STYLE

Siège : 1 rue Raymond Valet, 33290 BLANQUEFORT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Vente de prêt à porter et tout accessoire de mode se rapportant à l'équipement de la personne ; bar à ongles et toutes activités de soins à la personne.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Anne-Hélène Jacqueline LOPES née OUZAID, demeurant 6 Route de Cliton-Cénac, 33670 SADRAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le Président
22EJ11400

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : 4ALT6N

Forme : SCI

Capital social : 100 €

Siège social : 12 rue du 19 mars 1982, 33240 AUBIE ET ESPASSAS

Objet social : Acquisition, Administration, Gestion de tous biens immobiliers ou de titres de société à prépondérance immobilière

Gérance : M. Thanh Long NGUYEN demeurant 47 route de vouneuil 86240VOUNEUIL SOUS BIARD et SASU HANP au capital de 1000€ dont le siège est domicilié au 38 rue du pied de grolle 86000 POITIERS, immatriculé au RCS de Poitiers sous le N°889 915 351 00015 représenté par son président M. Anthony NGUYEN-PHAM.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11370

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SOCIÉTÉ DESVINS

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 36 TER, AVENUE DES SAPINETTES, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE

Objet social : Achat, stockage et vente de vins, spiritueux et de tous produits

Gérance : Mme Delphine CHAYÉ demeurant 36 Ter, avenue des sapinettes, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11383

AH INVEST PRO

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros. Siège social : 6 route de Citon-Cénac 33670 SADIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SADIRAC du 29/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : AH INVEST PRO

Siège social : 6 route de Citon-Cénac, 33670 SADIRAC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis 1 rue Raymond Valet à Blanquefort 33290, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas.

Gérance : Madame Anne-Hélène Jacqueline LOPES née OUZAID, demeurant 6 Route de Citon-Cénac, 33670 SADIRAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance
22EJ11396

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28 avril 2022 constitution de la SASU :

MV STYLE COM

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 1 rue Nicolas Bremontier 33830 Belin-Beliet

Objet : Le conseil en solution de supports de communication, et plus spécifiquement en PLV (publicité sur lieux de vente).

Président : M. Vincent MAUBERGER demeurant 65 bis rte de Beillique 40 160 PARENTIS EN BORN

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :

Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Chaque action de capital ou en industrie donne droit à une voix.

Agrément des cessions d'actions: Agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

22EJ11332



Société d'Expertise Comptable ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS – SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte ssp du 28 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **BENJA MAIN VERTE**

Siège social : 123 allée des Palombes 33480 STE HELENE

Objet social : Entretien de jardins, élagage, création paysagère et plus largement réalisation de toutes prestations de services et commercialisation de tous produits ou articles relatifs au secteur du paysagisme

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Benjamin MARIE, demeurant 123 allée des Palombes 33480 STE HELENE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ11399

Par acte SSP du 08/03/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

FTC TRANSPORT

Siège social: 14 rue cautelaudette imm pont d aquitaine 33310 LORMONT

Capital: 7.500 €

Objet: TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES TOUT ELEMENT MEDICAL PARAMEDEICAL LOCATION VEHICULE AVEC OU SANS CONDUCTEUR MESSAGERIE COURSES RAPIDES

Président: Mme HAMRANI Wassila 11 avenue rene cassagne res urban park 33150 CENON

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11417

OSOMUM

Société par actions simplifiée au capital de 3000 euros
Siège social : 6 route du Château d'Eau 33250 CISSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CISSAC du 29/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **OSOMUM**

Siège : 6 route du Château d'Eau 33250 CISSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 3000 euros

Objet : Organisme de formation lié au bien être maternel, coach en accompagnement maternel.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Amandine ELICHE demeurant 6 route du Château d'Eau 33250 CISSAC

Directeur général : Bastien GOYNECHE demeurant 53A rue de Maurian 33290 BLANQUEFORT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS, le Président

22EJ11455

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 avril 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : DERMATOLOGIE UTOPIA IMMOBILIER.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 57 cours d'Alsace et Lorraine., 33000 Bordeaux.

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés..

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Toutes opérations ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, à l'exception des opérations entre associés qui interviennent librement, sont soumises à l'agrément de la société..

Gérantes : Madame Lucie BOURSAULT, demeurant 26 rue Jules Ferry, 33400 TALENCE et Madame Julie VERSAPUECH, demeurant 18 rue d'Aubidey, 33800 Bordeaux

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

22EJ11425

BOUYE MICHELET
Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 43 rue Jules Michelet 33130 BEGLES
RCS de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BOUYE MICHELET**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : 43 rue Jules Michelet 33130 BEGLES

Objet social : Acquisition, Administration, gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers et occasionnellement leur vente.

Gérance : M. Alexandre BOUYE, né le 18/09/1977 à Harflure (76), domicilié à 38 Rue Jules Michelet 33130 BEGLES, célibataire, de nationalité française.

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ11430

Par acte SSP du 29/04/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée:

ASSORENOV

Siège social: 4 bis le roc 33620 TIZAC DE LAPOUYADE

Capital: 100 €

Objet: BUREAU ETUDE APORTEUR AFFAIRE AUDIT DANS LE DOMAINE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE ET THERMIQUE ET TOUTES PRESTATIONS RELATIVES A CES ACTIVITES

Gérant: M. CHANE CHEW Loic 4 Bis LE ROC 33620 TIZAC DE LAPOUYADE

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE
22EJ11435

LE BASSIN BLEU MAG Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 8 Avenue du Général de Gaulle, Clauvey, 33950 LEGE CAP FERRET **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 28/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : LE BASSIN BLEU MAG Siège social : 8 Avenue du Général de Gaulle, Clauvey, 33950 LEGE CAP FERRET Objet social Commerce de gros, vente de produits et accessoires de piscines et spa, fourniture de matériel ; autres travaux spécialisés de constructions de piscines ; commerce de détail spécialisé divers et piscines Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Renaud SUC, demeurant 35 Route du Cap Ferret, 33950 LEGE CAP FERRET, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance
22EJ11431

Par acte SSP du 22/04/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée :

BESOIIN DE PROS

Siège social : 14 rue de l'atire de tasigny 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Capital : 5.000 €

Objet : PRESTATION APORTEUR AFFAIRES CONSEIL REALISATION ET SUIVI DE PROJET SUR PLAN OU SUR SITE DECORATION INTERIEUR DANS LE DOMAINE DU BATIMENT OU IMMOBILIER SERVICE A LA PERSONNE ET AUX PROFESSIONNELS

Président : Mme SAMMOUR Malika 14 rue de la lattré de tassigny 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11414

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaures
33150 CENON- 05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à EYSINES en date du 12 avril 2022, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : D.R.F- DUROUSSEAU REPARATIONS FOREUSES.

Siège social : 7 Rue du Prado, 33320 EYSINES (Gironde).

Objet : Réparation d'engins de forage et agricoles ; Fabrication de flexibles hydrauliques ; Fabrication de pièces imprimées en 3D et usinage.

Durée : 99 ans.

Capital : 10 000 euros.

Gérance : Monsieur Thomas DUROUSSEAU, demeurant 7 Rue du Prado, 33 320 EYSINES (Gironde).

Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le gérant.

22EJ11536

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Bordeaux du 27/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LA PINASSE DU CANON

Siège : 161 route du Cap Ferret, Le Canon, 33950 Lège-Cap-Ferret

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,

Capital : 5 000 euros

Objet : L'activité de croisière de plaisance, et plus généralement, le transport maritime et côtier de passagers, L'exploitation de toutes activités et prestations de services ayant trait au secteur du nautisme, et à la location de bateaux, avec ou sans skipper, Toutes activités de services aux particuliers de type conciergerie, Préparation et vente de plateaux pique-nique et boissons alcoolisées, dégustations, Et toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : M. Stéphane COUTUERS, demeurant 143 cours du Médoc - Résidence Square du Médoc - Appt 14, 33300 BORDEAUX,

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
22EJ11470

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/05/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI BENTOM

Forme : SCI

Capital social : 152,45 €

Siège social : La Marelle, A Rambal, 40 bis route de Carignan, 33360 LATRESNE

Objet social : acquisition et gestion de biens immobiliers

Gérance : Mme Christine FERNANDEZ demeurant 21 avenue de Citon, 33360 CENAC

Clause d'agrément : Société SCI BENTOM Société civile, au capital de 152,45 euros. Immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 432758365 Siège social: LATRESNE (33360), La Marelle, A Rambal, 40 bis route de Carignan Par décision unanime des associés, en date du 25 avril 2020, il a été décidé : - de transférer le siège social à CENAC (33360), 21 avenue de Citon, à compter du 25 Avril 2022, l'article 4 des statuts est corrélativement modifié - d'accepter la démission de Madame Christine Fernandez, épouse FOUCHET, et de nommer Monsieur Thomas Milox demeurant à CENAC(33360), 21 avenue de Citon, gérant associé, avec effet au 25 Avril 2022 pour une durée illimitée, l'article 7 des statuts est corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis La gérance

Durée : 22 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11604

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seings privé en date du 29/04/2022 de la société « BAOBABOUK », société par actions simplifiée au capital de 300 000 €, divisé en 30 000 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées par apports en numéraire.

Siège social : 81, Rue Hoche – 33200 BORDEAUX

Objet : La location et la gestion de tous biens ou droits immobiliers ; l'acquisition d'immeubles et terrains ainsi que la propriété, l'exploitation et la disposition de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; la gestion et l'administration, notamment par mise en location ou vente, de tous immeubles ou droits immobiliers, ainsi que l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions ; la mise en œuvre de toutes procédures administratives ou judiciaires destinées à assurer la libération effective des immeubles, le règlement de tout loyers et charges, l'expulsion des locataires ; la construction et/ou la démolition en une ou plusieurs tranches de bâtiments industriels, commerciaux, de bureaux, d'entrepôts ou autres ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit.

Durée : 99 ans.

Président : TBK INVEST, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège est au 81, Rue Hoche – 33200 BORDEAUX, 910 896 307 RCS BORDEAUX.

Directeur Général : KAZWA INVEST, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège est au 81, Rue Hoche – 33200 BORDEAUX, 912 934 809 RCS BORDEAUX.

Cessions de parts : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Toutefois, en cas de pluralité d'associés la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

RCS BORDEAUX

Le Président

22EJ11482

Suivant acte reçu par Me Quittier BOUNAUD, notaire à BLAYE, le 28 Avril 2022, a été constituée la société civile dénommée "SABLOY", siège social : EYRANS (33390), 131 route de Royan.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers, et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DE LIBOURNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société :

- Madame Sabrina GUERINEAUD, aide à domicile, demeurant à EYRANS (33390), 131 route de Royan.

- Madame Sabrina GUERINEAUD, aide à domicile, demeurant à EYRANS (33390), 131 route de Royan.

- Monsieur Laurent Claude CAZIMAJOU, chauffeur poids lourd, demeurant à EYRANS (33390), 131 route de Royan.
22EJ11478

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 21.04.2022 de la société « 2B2M », SAS au capital de 2000 € divisé en 2000 actions de 1 € chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. Siège social : 13 Rue du Commandant Charcot – 33290 BLANQUEFORT. **Objet :** La location et la gestion de tous biens ou droits immobiliers ; L'acquisition d'immeubles et terrains ainsi que la propriété, l'exploitation et la disposition de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; La gestion et l'administration, notamment par mise en location ou vente, de tous immeubles ou droits immobiliers, ainsi que l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toutes constructions ; La mise en œuvre de toutes procédures administratives ou judiciaires destinées à assurer la libération effective des immeubles, le règlement de tout loyers et charges, l'expulsion des locataires ; La construction et/ou la démolition en une ou plusieurs tranches de bâtiments industriels, commerciaux, de bureaux, d'entrepôts ou autres ; La construction et vente ou location de cellules artisanales ; L'obtention de toutes ouvertures de crédits avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit . **Président :** la Société HOLDING FBA, société à responsabilité limitée au capital de 3 273 139 € dont le siège est à BLANQUEFORT (33290), 13 Rue du Commandant Charcot, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 815 341 581. **Directeurs généraux :** La Société HBJ, société à responsabilité limitée au capital de 353 816 € dont le siège est à SAINT AUBIN DE MEDOC (33160), 52 Chemin du Mayne d'Estève, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 818 050 759, et La Société DML, société à responsabilité limitée au capital de 133 310 € dont le siège est à SAINT AUBIN DE MEDOC (33160), 12 Chemin de la Tuilerie, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°818 040 099, et la société HOLDING MAMA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € dont le siège est à LE TAILLAN-MEDOC (33200), 35 Rue Vassily Kandinsky, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n)912 362 482 ; **Cession :** En cas de pluralité d'associés, la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

RCS BORDEAUX

Pour avis

La Présidente

22EJ11483

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/04/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : GRANDYR

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 8 TER RUE DES SOURCES, 33640 BEAUTIRAN

Objet social : LOCATIONS DE TERRAINS ET AUTRES BIENS IMMOBILIERS

Gérance : M. Jerome GHIO demeurant 8 TER RUE DES SOURCES, 33640 BEAUTIRAN

Mme Sarah GHIO NEE BOSSUET demeurant 8 TER RUE DES SOURCES, 33640 BEAUTIRAN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11488

Par acte SSP du 07/03/2022 il a été constitué une SARL dénommée :

JENNY COIFFURE

Nom commercial: JENNY COIFFURE

Siège social: 1 rue du 14 juillet 33113

ST SYMPHORIEN

Capital: 100 €

Objet: Coiffure mixte barber vente de produit de beauté

Gérant: Mme LESTAGE Jennifer 19 Rue des écoles 33690 GRIGNOLS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11656



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 27 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DG Rôtisserie

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 26 B. rue de l'Abbé Gaillard – 33830 BELIN BELIET

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

A titre principal : L'activité de rôtisserie ambulante, ainsi que l'activité de traiteur, la préparation et la vente de plats sur place et à emporter.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur Stéphane DONAT demeurant au 26 B. rue de l'Abbé Gaillard – 33830 BELIN BELIET

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ11567

Par ASSP en date du 28/04/2022 il a été constituée une SCI dénommée :

ML EXPANSION

Siège social : 5, Impasse Charles Beauvais 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE Capital : 5000 € Objet social : la construction et la revente de tous bâtiments, l'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux, la disposition des biens, échange, apports. Gérance : Mme ASENSIO Marie Laure demeurant 5, impasse Charles Beauvais 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 22EJ11675

Par acte sous seing privé en date du 2 mai 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **EJ INVEST FORME** : Société par actions simplifiée unipersonnelle CAPITAL : 800.000 euros SIEGE : 17, Chemin de Marge 33133 GALGON OBJET : Prise de participation dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leur objet. La gestion éventuelle de ces participations, et notamment en qualité de mandataire social. DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix au moins qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. PRESENT : Monsieur Dominique GRECHI, demeurant 7 Les Champs de Targon ZA de Fombonne RCS BORDEAUX. Pour avis, Le Président 22EJ11651

Par acte SSP du 29/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **NISSIA CLARK** Siège social : 22 rue de Leybardie, 33300 BORDEAUX Capital : 1,500 € Objet : Vente et commerce au détail de vêtements, accessoires de mode et de textiles en magasin spécialisé et E-commerce; achat et vente, importation et exportation de toutes marchandises de type textile ou accessoires d'habillement et de mode, et activités connexes. Président : Mme NISSIA BOULOU-TCHIBOUANGA, 22 rue de Leybardie, 33300 BORDEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11571



MAÎTRE VICTOR MARIN,
3, RUE CHANZY
33500 LIBOURNE

LCT IMMO
Société civile immobilière
1000 euros
83, rue Trocard 33500
LIBOURNE
RCS LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Victor MARIN, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à LIBOURNE (Gironde), 3, rue Chanzy, le 20 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière.

Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, l'aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers.

La dénomination sociale est : LCT IMMO

Le siège social est fixé à : LIBOURNE (33500), 83, rue Trocard.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social: MILLE EUROS (1000,00 EUR)

Apport en numéraire : 1.000,00 EUROS Agrément : voir les statuts

Les gérants sont : Monsieur Valentin LECOMTE, demeurant à LIBOURNE (33500), 62 avenue de la Roudet, et Monsieur Quentin LECOMTE, demeurant à LIBOURNE (33500), 83 rue Trocard.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis.
Le notaire,
22EJ11608

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LADY'S DRESSING**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 17 Ter Rue de la Vieille Cure, 33860 REIGNAC

OBJET : Toutes activités d'achats, ventes de vêtements, d'accessoires, à distance, sur les marchés et activités annexes.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 100 euros

GERANCE :

- Madame BECCARI Nadia, 17 Ter Rue de la Vieille Cure, 33860 REIGNAC

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

Pour avis,

22EJ11523

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

OFFICINE DU REEMPLOI

Siège social : 7 RUE ROSNY, 33200 BORDEAUX

Capital : 1.000€

Objet : Menuiserie Conception, fabrication et pose de mobilier et d'aménagement intérieur et extérieur pour les professionnels et les particuliers. Vente de matériaux Formation, conseil et prestation de design

Président : M. THIBAUT CHEDEVILLE, 7 RUE ROSNY, 33200 BORDEAUX.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11494

Par acte SSP du 22/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

GMT CARS

Nom commercial: GMT CARS

Siège social: 11 rue des lilas 33500 LIBOURNE

Capital: 200 €

Objet: Achat et vente de tous véhicules neuf ou d'occasion, la location de véhicules de tourisme et utilitaires, en France comme à l'étranger, ainsi que toutes prestations de services ou opérations commerciales, industrielles et financières pouvant s'y rattacher directement ou indirectement ainsi que la prise de participation ou la gérance libre de tout fonds.

Président: RATINEAUD Manon 3 rue du jacquez 33320 LE TAILLAN MEDOC

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE 22EJ11777

Par acte SSP du 29/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **R.FORMATION6** Siège social : 23 PLACE JEAN MOULIN, 33500 LIBOURNE Capital : 1 € Objet : La formation continue pour adulte Président : M. REIHAN HAMLAOUI, 12B RUE PAUL LAFARGUE, 93100 MONTREUIL. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE 22EJ11724

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **UNE TERASSE POUR UN PALMIER**

Forme : SASU

Capital social : 5 000 €

Siège social : 5 AVENUE SAINT AIGNAN, 33600 PESSAC


Objet social : Tous services d'aménagements paysagers, Création et entretien jardins et espaces verts,

Président : M. Eric MOREL demeurant 5 AVENUE SAINT AIGNAN, 33600 PESSAC

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ11526

 **Cabinet E. QUERAUX SARL**
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

TRANSPORT DUPIN & LEVAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 6 Parc de la Confrérie
33160 SALAUNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Salaunes du 24 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : TRANSPORT DUPIN & LEVAGE

Sigle : T.D.L.

Siège social : 6 Parc de la Confrérie, 33160 SALAUNES

Objet social : Transport routier de marchandises - Grutage de matériaux

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 12 000 euros

Gérance : Monsieur Geoffrey DUPIN demeurant 5A Chemin d'Issan 33480 AVENSAN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance
22EJ11794

Aux termes d'un acte reçu par Me Hervé LABROUCHE, Notaire à BEGLES, le 06 avril 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX le 15 avril 2022, référence : 2022 00015144, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI ROGIER MCO**

Siège : LIBOURNE (33500) 154 avenue du Maréchal Foch

Durée: 99 ans

Objet: acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.

Capital social: 1.200 €

Apports en numéraire : Michaël Jean ROGIER: 300,00 € ; Odile Cristelle LABADAN: 300,00 € ; Cécile Julie ROGIER: 600,00 €.

Associés-Gérants : Monsieur Michaël Jean ROGIER et Madame Odile Cristelle LABADAN demeurant ensemble à BEGLES (33130), 4 rue de la République ; Mademoiselle Cécile Julie ROGIER, demeurant à LIBOURNE (33500), 154 avenue du Maréchal Foch.

Toute mutation entre vifs de parts sociales est agréée par la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix, dans les formes des assemblées extraordinaires.

Toutefois les mutations entre associés peuvent intervenir librement.

La Société sera immatriculée au R.C. S. de LIBOURNE.

POUR AVIS ET MENTION
Me Hervé LABROUCHE

22EJ11578

FAMILY D IMMO 33
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social :
3C rue Pasteur
33460 MARGAUX CANTENAC
RCS de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/04/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **FAMILY D IMMO 33**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 1.000 €

Siège social : 3C rue Pasteur 33460 MARGAUX CANTENAC

Objet social : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers et occasionnellement leur vente.

Gérance : M. Jimmy DELORD, né le 30/04/1995 à Pessac (33), domicilié au 3C rue Pasteur 33460 MARGAUX CANTENAC, marié, de nationalité française.

Cause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

22EJ11714

SCI « GELCAP »
Capital social 1 000 Euros
80 Rue Maurian
33700 Mérignac

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 Mai 2022, il a été constitué une SCI dénommée Sci «GELCAP» dont le siège social est au 80 Rue Maurian à (33700) Mérignac, et qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'une maison sis à Lège Cap Ferret (33).

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 1 000 Euros divisé en 1 000 parts de 1 Euro chacune, les apports en numéraires ont été libérés en totalité

Gérance : Madame Eva AOUIZERATE et Monsieur Frank AOUIZERATE demeurant ensemble 80 rue Maurian à (33700) Mérignac

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis et mention

La Gérance
22EJ11731

Par acte SSP du 01/04/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée:

SOCOOL PYLA

Siège social: 56 rue jean de grailly 33260 LA TESTE DE BUCH

Capital: 100 €

Objet: Création et conception ou revente de tous articles ou accessoires de mode et de textile, objets et articles de mode et façon générale la création de bijoux et accessoires de mode.

Gérant: M. CABARE Clement 56 Rue JEAN DE GRAILLY 33260 LA TESTE DE BUCH

Co-Gérant: Mme DUPONT Adeline 56 Résidence JEAN DE GRAILLY 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11622

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bordeaux (33300) du 3 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Innov'Akademy Holding

Siège : 75, cours Edouard Vaillant – 33300 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger

- la participation et notamment par voie de création de sociétés ou de groupements d'intérêts économiques, de souscription ou d'acquisition d'actions ou de tous autres droits sociaux, d'apport, de fusion, d'association ou de toute autre manière dans toutes entreprises exerçant toutes activités économiques, financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, ou de services,

- l'assistance générale administrative, technique, commerciale, stratégique et financière, ainsi que la prestation de tous services au bénéfice des sociétés filiales ou apparentées ou de toutes autres sociétés,

- le cautionnement de toute obligation contractée par une société filiale dans le cadre de son objet social,

- le dépôt, l'acquisition, la propriété et la mise en valeur, par tous moyens, de tous brevets, procédés techniques, droits de propriété industrielle ou littéraire et artistique ou encore marques,

- et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers ou au profit d'un associé sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix et des droits de vote.

Président : Madame Betty Abiliou, née à Mayenne (53100), le 20 février 1989, de nationalité française, domiciliée 75, Cours Edouard Vaillant, Bordeaux (33300).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président
22EJ11746

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **ARRIMOULA LE PEYRAS**

Siège social : 125 Avenue Aristide Briand 33700 MERIGNAC

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation

Capital social : 500 euros

Présidence : JMC CAMPAN SAS N° SIREN 909 788 549 RCS Bordeaux immatriculée au 125 Avenue Aristide Briand 33700 MERIGNAC

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

Pour Avis

22EJ11668

GLENELYN
Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 avenue Neil
Armstrong, 33700
MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 mai 2022 à MERIGNAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : GLENELYN

Siège social : 1 avenue Neil Armstrong, 33700 MERIGNAC

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : La société ALLIAGE CARE, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 1 Avenue Neil Armstrong, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 803 677 830 RCS BORDEAUX, représentée par sa Présidente, Madame Pascale ESPAILLARD,

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
22EJ11816

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SELECTION TAUTO 24

Forme : EURL

Capital social : 100 €

Siège social : 28 rue des Frères Lumière, 33560 CARBON BLANC

Objet social : Achats et Ventes de véhicules d'occasion. Achats et Ventes de pièces automobiles

Gérance : M. Ahmed CHOUH demeurant 49bis rue l'Abbé Jean Sigala, 24100 BERGERAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11448

MODIFICATIONS

SARL ANVI
au capital de 7 700 euros
Siège social :
Parking Centre Commercial
La Ferrière
Route de Sauveterre
33670 CREON
449 088 970 RCS BORDEAUX

AVIS

Par une délibération du 26/10/2021, l'A.G.E. des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

22EJ11557

CAFI
SAS au capital de 20000 €
Siège social : 56 Chemin de
Loignan
33610 CESTAS
491036208 RCS BORDEAUX

TRANSFERT

L'AGE a décidé de transférer le siège social du 56 Chemin de Loignan 33610 CESTAS au 1 A, Square du Gué, 33170 GRADIGNAN, et ce à compter du 7 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

22EJ10184

MUTUELLE SOLIDARITÉ D'AQUITAINE Régie par le Code de la Mutualité et ses dispositions du Livre II SIREN n° 781 848 22190 avenue Thiers - CS 21004 33072 BORDEAUX CEDEX APPEL A CANDIDATURE Mutuelle SOLIDARITÉ D'AQUITAINE - Renouvellement du tiers du Conseil d'administration : 4 postes sont à pourvoir lors de la prochaine Assemblée générale du 07 juin 2022. Tout adhérent de notre Mutuelle souhaitant être candidat devra adresser sa candidature par pli recommandé avec accusé de réception reçu par la Mutuelle au plus tard le 20 mai 2022 à : Madame la Présidente Mutuelle SOLIDARITÉ D'AQUITAINE 90 Avenue Thiers - CS 21004 - 33072 BORDEAUX CEDEX Les conditions pour être candidat peuvent être fournies sur simple demande auprès du siège de la Mutuelle SOLIDARITÉ D'AQUITAINE, 90 Avenue Thiers - CS 21004 - 33072 BORDEAUX CEDEX. La Présidente du Conseil d'Administration, Sylvie FERBOS
22EJ10526

Y'KNOT, SAS au capital de 38114€. Siège: 1 rue Marcel Alléot 92190 MEUDON 439 955 550 RCS NANTERRE Par décision unanime des associés du 31/03/2022, il a été décidé d'étendre l'objet à l'activité: L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et que le transfert du siège décidé par l'AGE du 01/10/2021 au 12 av Pierre Brosselette 33110 LE BOUSCAT prendra effet ce jour, le 31/03/2022. Président: M Marc BAULIER, 12 av Pierre Brosselette 33110 LE BOUSCAT Radiation au RCS NANTERRE et réimmatriculation au RCS BORDEAUX
22EJ10881

UCAR VTC
SAS au capital de 1 euro
30 avenue Jean Moulin - maison
A
33610 CESTAS
909 413 460 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant décision du président en date du 21 avril 2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter du 21 avril 2022.

Ancienne dénomination : UCAR VTC
Nouvelle dénomination : Misafir VTC

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ11133



RPI MENUISERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 €
Siège social :
204 Route de Gabachot,
33540 SAUVETERRE DE
GUYENNE
400 864 302 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 15/04/2022, il résulte que :

La dénomination sociale est

RPI MENUISERIE

Le nom commercial et l'enseigne sont :

RPI MENUISERIE

Le sigle est : RPI

Le siège social est :

204 Route de Gabachot

33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

Mention faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ11249

YOGA&ME
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège : 48 Cours de la
Martinique 33000 BORDEAUX
890199425 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 27/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Impasse barreyre 33300 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ11200

APY Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 8 Rue du Courant 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 805 090 966 Aux termes d'une délibération en date du 22 avril 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Solène SASTRE née ARRIVE, demeurant 75 Avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT pour une durée illimitée à compter de ce jour et a décidé de supprimer le nom du premier gérant de l'article 14 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis La Gérance

22EJ11238

L.C.C. Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 2 bis Chemin de Peyrerey, 33370 YVRAC 829 459 957 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 17/03/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2bis Chemin de Peyrerey 33370 YVRAC au 17 rue Max Linder, 33500 LIBOURNE, à compter du 1er avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation auprès du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de LIBOURNE. Pour avis, le Président

22EJ11100

PETIT MAINE
SCI au capital de 34 850 €
Siège social : Château des
Jaubertes
33210 ST PARDON DE
CONQUES
892 213 877 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 06/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 1182 Route du Château 33210 ST PARDON DE CONQUES à compter du 06/05/2022.

L'article art. 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ11250



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupourque Barale & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

SCI DE CORBIÈRES
Société civile immobilière
Au capital de 1.524,49 euros
Ancien siège social : 24, rue de
Corbières 33500 Libourne
Nouveau siège social :
7, allée Alexandre Dumas
33120 Arcachon
400 973 731 RCS LIBOURNE

Par PV du 4 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 24, rue de Corbières - 33500 Libourne au 7, allée Alexandre Dumas 33120 ARCACHON à compter du 4 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Libourne sous le numéro 400 973 731 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux.

Gérance : M. Thierry SEGONZAC, demeurant 7, allée Alexandre Dumas 33120 ARCACHON.

Pour avis-La Gérance
22EJ11256

ERIGURA
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
Nouveau siège social 75 route
du Paradis 33570 TAYAC
Ancien siège social Lucas
33350 CASTILLON
LA BATAILLE
SARL au capital de 8.000 €
R.C.S. LIBOURNE n°447.648.064

Aux termes d'une délibération en date du 11 avril 2022 enregistrée, l'assemblée des associés a décidé

- le transfert du siège social à compter du 11 avril 2022

Ancienne mention : Lucas 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Nouvelle mention : 75 route du Paradis 33570 TAYAC

- l'ajout de l'activité de travaux viti-vinicoles à l'objet social

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence

La société reste immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE

POUR AVIS

Me LAPERVENCHE

22EJ11257

4ECOHOME
Société par actions simplifiée à
associé unique au capital de
2.000 €
Siège : Zone Industrielle du
Phare 33700 MERIGNAC
819444266 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 28/02/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 8.000 € par apport en incorporation de réserve, le portant ainsi à 10.000 € à compter du 31/03/2022. Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ11258



RESIDENCE DE LA HÉ
Société à responsabilité limitée
au capital de 91 469,41 euros
Siège social : 4 rue
Jean Bonnardel
33140 VILLENAVE D'ORNON
347 405 391 RCS BORDEAUX

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/04/2022 la collectivité des associés de la Société a décidé de transformer la Société en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

- Ancienne mention : SARL

- Nouvelle mention : SAS

Organe de direction

- Ancienne mention : Gérante : Mme Sophie HUMBERT,

- Nouvelle mention : Présidente : Mme Sophie HUMBERT, demeurant 10 rue Bonnardel 33140 VILLENAVE D'ORNON.

Cessions d'actions et agrément :

Tout transfert de titres intervenant entre associés et un associé à un ascendant ou un descendant d'un associé est libre. A l'exception des transferts libres, tous les transferts de titres sont soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité de plus de 80% des voix.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ11261

LES JAUBERTES
Groupement Foncier Agricole
Au capital social de 176 060 €
Siège social à Saint Pardon de
Conques (33210)
1182 Route du Château
RCS Bordeaux 892 216 5160

**CHANGEMENT
D'ADRESSE SIÈGE
SOCIAL**

Assemblée générale du 06/03/2022

Ancienne adresse :

Château des Jaubertes

33210 Saint Pardon de Conques

Nouvelle adresse :

1182 Route du Château

33210 Saint Pardon de Conques

Article modifié : art. 4

22EJ11271

LES JAUBERTES
Groupement Foncier Agricole
Au capital social de 176 060 €
Siège social à Saint Pardon de
Conques (33210)
1182 Route du Château
RCS Bordeaux 892 216 5160

**DÉMISSION DE
COGÉRANCE**

Assemblée générale du 06/03/2022

Ancien gérant :

Jean-François DE PONTAC

1182 Route du Château

33210 Saint Pardon de Conques

Gérant unique :

Emmanuel DE PONTAC

2 rue des Tonneliers

33640 PORTETS

Article modifié : Partie II p 32

22EJ11272

**AVIS DE MODIFICATION
DES STATUTS**

Suivant délibération de l'associé unique en date du 25 avril 2022, de la société dénommée SOVEX GRANDSCHATEAUX, Société par actions simplifiée dont le siège est à CARBON-BLANC (33560), 10-20-22 rue Marie Ampère, identifiée au SIREN sous le numéro 325 962 728 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Il a été décidé le transfert du siège social Transfert du siège social à : BEYCHAC ET CAILLAU (33750) 7-9 Route du Petit Conseiller.

Le Président.

22EJ11298

SCI 3 D
Société Civile Immobilière
Au capital de 22.500,00 €
Siège social à ARSAC (33460) 3
Allée de Lancelot
RCS BORDEAUX 438 239 485

TRANSFERT DE SIEGE

Par Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 avril 2021,

La société susvisée, a décidé de :

- transférer le siège social à LE BOUSCAT (33110) 66 rue Buscaillet,

Pour avis

La Gérance

22EJ11303

SCCV RESIDENCE BREMONTIER
SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 11 Avenue Archimède
33600 PESSAC
909 952 483 RCS BORDEAUX

DÉMISSION DU GÉRANT ET NOMINATION DE CO-GÉRANTS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21/03/2022, à l'unanimité des associés accepte la démission de Monsieur Gael SOL et lui donne quitus de l'exercice 2021, et il a été décidé de nommer en qualité de Co-gérants : La SAS IGSA, représentée par Monsieur Jean-Philippe GUILLARD, demeurant 10 Bis Chemin de Cantelaudette 33360 LATRESNE, et la SAS LW Associés, représentée par Monsieur Stéphane LACROIX, demeurant 22 Boulevard Flandrin, 16e arrondissement 75016 PARIS.

Les articles des statuts modifiés sont les : 7, 12 et 51
22EJ11331

FONSECA CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 euros
Siège Social :
11, lotissement Doumayne
33500 LIBOURNE
RCS LIBOURNE B 903 201 309

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16 mars 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 11, lotissement Doumayne, 33500 LIBOURNE au 13, rue de Verdun, 33130 BEGLES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

- Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, construction ou rénovation et gros œuvre du bâtiment

- Gérant : Monsieur FONSECA E PINHO Ricardo Miguel demeurant au 13, rue de Verdun, 33130 BEGLES.

La société sera radiée du RCS de LIBOURNE et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance.

22EJ11310

ARIANE VIII
Société civile au capital de 508 €
Siège social :
21 avenue Ariane
33700 MERIGNAC
501 521 173 R.C.S BORDEAUX

Par acte unanime du 30/03/2022, les associés ont décidé de réduire le capital social de 108 € par voie de rachat de 108 parts sociales d'UN euro de nominal. Aux termes d'une décision du même jour, le Gérant a constaté que la réduction de capital décidée se trouvait définitivement réalisée. Il a constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 400 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

RCS BORDEAUX,

Pour avis,

22EJ11311

PVBAVOCATS
Société d'Avocats
215, rue Samuel Morse, le Triade 3
34000 MONTPELLIER

GRUPE RH PARTNERS
SA au capital de 74 870 € -
Siège social : 16 avenue
Pythagore Immeuble Pelus
Plaza 33700 Mérignac.
417 494 168 RCS de Bordeaux

L'AGO du 30/09/2021 a pris acte de la démission des mandats d'administrateurs de la SARL BONG, la SARL JARRY CONSEIL, et la SARL GORIOUX FARO RESSOURCES HUMAINES, et a désigné en qualité de nouvel administrateur BUSINESS ET MANAGING PARTNER, SARL au capital de 4 000 €, dont le siège social est sis 3 rue des Amaryllis 29800 Penncran, 838 254 126 RCS de Brest représentée par Fabrice MOREAUX. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ11328

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

LE PRIMEUR DE TAUSSAT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 avenue Guy
Célérier
33138 LANTON
899 109 169 RCS BORDEAUX

Par AGO du 16 mars 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Victor DUBRULLE, demeurant 10 bis, avenue Guy Célérier 33138 LANTON, pour une durée illimitée à compter du 1er avril 2022.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ11345

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portets.
www.a3caudit.com

SERVICE ACHAT FRANCE
EUROPE LOGISTIQUE
SAS au capital de 69 880,50
euros
Siège social : ZI du Grand
Chemin 33370 YVRAC
408 478 329 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 20 avril 2022, la société ELCS, SARL au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 20 ZA du Grand Chemin 33370 YVRAC, immatriculée au RCS sous le numéro 911 925 477 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Claude CAZEMAJOU, démissionnaire.

POUR AVIS Le Président
22EJ11334

EAST-WEST PARTNERSHIP
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 8 Chemin de
Lescan, 33150 CENON
489 999 698 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 8 Chemin de Lescan, 33150 CENON au 17 rue Leyronneire - 33100 BORDEAUX à compter du 1er décembre 2021 et de modifier en conséquence l'article IV des statuts. Pour avis Le Président
22EJ11360

ETIENNE-THAO
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 11 rue Pénicaud
33300 BORDEAUX
910 485 408 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 14 février 2022, les associés ont pris acte de la décision prise par Madame Anne-Claire THAO et Monsieur Erwan ETIENNE de démissionner de leurs fonctions de gérants et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant Madame Brigitte THAO, assurant 8 rue de la Raierie, 50880 PONT-HEBERT, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis.

22EJ11308

NOTAIRES FOCH
222, place Ernest Granier, CS 59111
34967 MONTPELLIER CEDEX 2
☎ 04.67.66.87.00

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Marc CABANES-GELLY, notaire à MONTPELLIER, le 21/04/2022, le capital de la société SCI DE LA GLACIERE, société civile immobilière au capital de 1.524,49 € dont le siège social est 178, cours de la Somme (33800) BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 412 513 343, a été augmenté de 209.793,84 € pour être porté à 211.318,13 €, par voie d'apport en numéraire. Ancienne mention : 1.524,49 €, Nouvelle mention : 211.318,13 €. Les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Notaire.

22EJ11339

BEAUROY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 629,92 euros
Siège social : 1 Square du Gué
33170 GRADIGNAN
439.274.242 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Lors de l'AGE du 25/04/2022, la collectivité des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ11349

Etude de Maître Bruno CARMENT,
Notaire associé,
à ARES (Gironde),
87, Rue du Général de Gaulle

AVIS DE MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant acte reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée à associé unique « BRUNO CARMENT » titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 87, Rue du Général de Gaulle, le 1er décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière dénommée LRD ARES IMMOBILIER.

Suite à l'apport d'un bien immobilier situé à ARES (33740), 49 avenue de Bordeaux, a été effectuée une augmentation de capital social.

L'ancien capital est de : mille euros (1.000,00 EUR).

Il est divisé en 100 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

- Madame Renée CHAUSSIN à concurrence de 50 parts, portant les numéros 1 à 50, en rémunération de son apport en numéraire.

- Monsieur Jean CHAMBAUD à concurrence de 50 parts, portant les numéros 51 à 100, en rémunération de son apport en numéraire.

Le nouveau capital est de : deux cent un mille euros (201.000,00 EUR).

Il est divisé en 20.100 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 20.100, attribuées aux associés à proportion de leurs apports, savoir :

- Madame Renée CHAUSSIN à concurrence de 10.050 parts, portant les numéros 1 à 50 et 101 à 10.050,

- Monsieur Jean Dominique CHAMBAUD à concurrence de 10.050 parts, portant les numéros 51 à 100 et 10.051 à 20.100.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

22EJ11352

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupourqué Barale & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SCI ARTHUR
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 24, rue de
la Corbière 33500 LIBOURNE
Nouveau siège social : 7, allée
Alexandre DUMAS
33120 ARCACHON
835 335 019 RCS LIBOURNE

Par AGE du 4 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 24, rue de la Corbière 33500 LIBOURNE au 7, allée Alexandre Dumas 33120 ARCACHON à compter du 4 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Libourne sous le numéro 835 335 019 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux.

Gérance : M. Thierry SEGONZAC, demeurant 7, allée Alexandre DUMAS 33120 ARCACHON

Pour avis-La Gérance

22EJ11363

« **SELARL CABINET DENTAIRE 112** »
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Chirurgiens-Dentistes au Capital de 420 000,00€
Siège Social : 112 avenue de la Somme – 33700 Mérignac
R.C.S Bordeaux 499 942 761

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 24 mars 2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérants M. Romain Cade demeurant 53 rue Servandoni 33000 Bordeaux et Mme Nathalie Chiffaut demeurant 219 Piste 210 - 33980 Audenge. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ11355



OIKOS GESTION
Société à responsabilité limitée au capital de 450 100 euros
Siège social : 52 rue Léon Say
33400 TALENCE
832 194 955 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 avril 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 52 rue Léon Say - 33400 TALENCE au 50 rue Waldeck Rousseau - 33140 VILLENAVE D'ORNON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance
22EJ11394



SCI LES ALLEES DE JOFFRE
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 52 rue Léon Say
33400 TALENCE
840 701 098 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 52 rue Léon Say 33400 TALENCE au 50 rue Waldeck Rousseau 33140 VILLENAVE D'ORNON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance
22EJ11405

CHRISTIAN BRUNEAU ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège : 10 Rue du Jardin Public
33300 BORDEAUX
814986386 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 18/01/2022, il a été décidé de :

- nommer Directeur général M. KABEMBA KABUYA DIT ROY Kelenda 80 cours de verdun 33000 BORDEAUX.

- nommer Directeur général M. MANGAL Henry 3 rue de la forêt 33450 MONTOUSSAN.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ11382

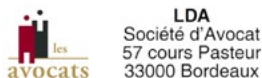
KUTCHS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 €
Siège : 1 Zone d'Activité de Limancez 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX
878322114 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 27/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 28/04/2022 au 7 Place BOURBON RUE MAX ERNST 33270 FLOIRAC. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ11384

VANOUKO. SCI au capital de 100 €. Siège social : Avenue Roger Chaumet, résidence Camponac, appartement 180, E12, 33600 PESSAC. 848 175 030 RCS de BORDEAUX. Le 19/04/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social à : 39 allée Félix Nadar, 33700 MÉRIGNAC, à compter du 26/04/2022. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ11385

CHRISTIAN BRUNEAU ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège : 10 Rue du Jardin Public
33300 BORDEAUX
814986386 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 18/01/2022, il a été décidé de changer la dénomination sociale qui devient **SAS D'ARCHITECTURE BRUNEAU ET KABEMBA ARCHITECTES ET URBANISTES ASSOCIÉS** de remplacer l'ancien sigle CBA qui devient **BK&A**. Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ11381



Par AGM du 24 mars 2022, l'assemblée générale de la **SELARL DU DOCTEUR FENOUL- SELARL** - capital : 151.000 € - Siège : 20 Cours Gambetta 33400 TALENCE - RCS BORDEAUX 789512803, a décidé de nommer, en qualité de cogérant pour une durée illimitée, Monsieur Arnaud ROMAN, né le 10 octobre 1988 à AIX EN PROVENCE (13), de nationalité française, demeurant 17 rue Eugène Varlin 59800 LILLE, à compter de ce même jour.
22EJ11401

AVIS DE MODIFICATION
CASTORP SC au capital de 865,91 €

Siège social : 92 rue du Docteur Albert Barraud - 33000 BORDEAUX
RCS Bordeaux : 419 046 255

Aux termes d'une AGE en date du 21 mars 2022, le capital a été porté à 5 680 € par capitalisation de réserves d'un montant de 4 814,36 € et élévation du nominal de chaque part, d'une valeur de 10 € chacune.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis. Le gérant.
22EJ11398

SELF-TP. EURL au capital de 5.000 €. Siège social : 2 chemin du passant, 33460 CANTENAC. 801 957 705 RCS de BORDEAUX. Suivant délibérations en date du 01/05/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à : 11 route de Latresne, 33360 CARIGNAN-DE-BORDEAUX. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ11386



AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

HOLDING DEMONCHY MAXIME
SAS au capital de 1.000 €
4, rue René Martrenchar - 33150 Cenon
812.708.261 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'associé unique a, le 10/01/2022, décidé d'ajouter les activités suivantes à l'objet social :

- Organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil ;

- Maîtrise d'œuvre pour la construction et la promotion immobilière ;

- Réalisation de tous diagnostics techniques immobiliers obligatoires et/ou facultatifs.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de Bordeaux.
Pour avis

22EJ11409

JMTS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège : Rue Lucien Faure 33000 BORDEAUX
911323731 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 06/04/2022, il a été décidé de :

- prendre acte du départ du Directeur général M. RIPERT Jérôme démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ11415



Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

2M AGENCEMENT Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 1 800 euros Siège social : Lieudit Moulin du Tord 33124 ALLAS 909 544 488 RCS BORDEAUX. Par décisions du 28/04/2022, l'associé unique a pris les décisions suivantes : - Du certificat de dépôt des fonds établi le 08/04/2022 par la banque Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 800 euros par émission de 8 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 1 800 euros. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille huit cents euros (1 800 euros). - de nommer Monsieur Julien BARNIEU, demeurant 9 lieudit Gobelet, 33580 COURS DE MONSEGUR, en qualité de Directeur Général. - de refondre intégralement les statuts. POUR AVIS Le Président
22EJ11428

SAINTE HELENE ENERGIES, SARL au capital de 1 000 €, siège social : 213 crs Victor Hugo, 33130 BEGLÈS, 524 099 827 RCS BORDEAUX. Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1350, Avenue Albert Einstein, PAT Le Millénaire bât 2, 34000 MONTPELLIER à compter du 01/04/2022.
22EJ11436



81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31.03.2022 de la société **BIRADE ET ASSOCIES, SARL** au capital de 1 000 €, dont le siège est au 7 Avenue du Général Leclerc - 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°828 105 718, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour et a créé d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 €

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, en cas de pluralité d'associés la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé, ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mme Brigitte BIRADE, née le 17/01/1966 à PARIS (75), demeurant à PESSAC (33600), 7 Avenue du Général Leclerc ; de nationalité française, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société et devient Présidente sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée.

Mr Hervé BIRADE, né le 08/11/1959 à VIVEN (64), demeurant à SAUVAGNON (64230), 11 Chemin de l'Oustau, a été nommé Directeur Général.

Pour avis
Le Président
22EJ11438

NEULLY SAINT FRONT ENERGIES, SASU au capital de 37.000 €, sise 213, Cours Victor Hugo 33130 BEGLES 489 480 053 RCS de BORDEAUX. Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1350, Avenue Albert Einstein, PAT Le Millénaire bât 2, 34000 MONTPELLIER à compter du 01/04/2022. 22EJ11439

MONNES ENERGIES, EURL au capital de 1 000 euros, siège social : 213, Cours Victor Hugo, 33130 BEGLE, 487 718 710 RCS BORDEAUX. Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1350 Avenue Albert Einstein, PAT Le Millénaire bât 2, 34000 MONTPELLIER à compter du 01/04/2022. 22EJ11440

SCI AUDENGE 2
Société civile immobilière
au capital de 385 000 euros
Siège social : 32 Rue Raoul
Dejean 33320 EYSINES
529 092 447 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 23/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 32 Rue Raoul Dejean, 33320 EYSINES au 2333 Chemin Bastidako Bidea, Quartier Bastide 64430 SAINT ETIENNE DE BAIGORRY à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Bordeaux fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.

22EJ11443

Pour avis.



CDM
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social :
19 La Garenne
33820 ST PALAIS
833 727 407 RCS LIBOURNE

Aux termes des décisions de l'A.U. en date du 01/06/2021, M. Laurent QUE-RION, demeurant 9 bis Fortuneau, 33860 DONNEZAC a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Arnaud COURJAUD, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

22EJ11451

ETA TESSANDIER
Société par actions simplifiée
Siège Social : Chemin de
Psychaud – lieudit la Pomerie
33440 AMBARES ET LAGRAVE
Capital : 371 000 €
RCS BORDEAUX : 827 678 871

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021 le capital a été augmenté d'une somme 100 000 € pour le porter à 471 000 € par incorporation de compte courant et d'un versement en numéraire.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

Le Président
22EJ11476

COURTIM INVEST
EURL au capital de 2 500 €
Siège social :
19 rue du Commandant
Cousteau
33100 Bordeaux
RCS Bordeaux 512 512 823

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 20-04-2022, il a été décidé de transférer le siège social au 41 RUE ROBERT CAUMONT BAT 2 APPT 703 33300 BORDEAUX à compter du 20-04-2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ11463

Pour avis.



406, Boulevard Jean Jacques BOSCH
Cité numérique - Entrée 1 C
33130 BEGLES
Tél : 05.56.49.18.23
contact@desermet-avocats.fr -
www.desermet-avocat.fr

**SOCIÉTÉ NEGOCE VENTE
LOCATION MOREAU
GRANDCLERC - NVLMG**
Société à responsabilité limitée
au capital de 80.000 €
Siège social : (33670)
SADIRAC – 74, route
Départementale 14 « Le
Plantey »
SIREN 533.832.333 - RCS
BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibérations en date du 14/04/2022 l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter successivement le capital social de la manière suivante :

- d'un montant de 34.286 € par voie d'apport en numéraire,

- d'un montant de 65.714 € par voie d'incorporation du compte « Prime d'émission »,

ce qui entraîne la mention de publication suivante :

Ancienne mention : Capital social : 80.000 €

Nouvelle mention : Capital social : 180.000 €

Les articles 7 (Capital social) et 8 (Parts sociales) des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ11466

EURI'THIK »
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 26 Avenue
Gustave Eiffel 33700 Mérignac
841 450 257 RCS BORDEAUX

Par décision du Président en date du 31 mars 2022, la Société « EURI'THIK », Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros domiciliée 26 Avenue Gustave Eiffel- 33700 Mérignac et immatriculée au R.C.S. BORDEAUX sous le numéro 841.450.257, a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 18 rue Laplace – 33700 MERIGNAC

Pour Avis.
22EJ11475

NEW HAIR BYM
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : rue Elie GINTRAC
33000 BORDEAUX
844 933 440 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2022, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, Mme Zineb MALKI, 57 rue Ravier, 74100 AMBILLY en remplacement de M. Mohamed FATNI, à compter du 01/05/2022.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ11486

L & E
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 23 Rue Duffour
Dubergier 33000 BORDEAUX
520 460 908 RCS Bordeaux

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes du PV de l'AGE du 21/04/2022, le siège social a été transféré de Bordeaux (33000) 23 Rue Duffour Dubergier à Bordeaux (33000) 1 Cours Pasteur. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS Bordeaux, Pour avis,
22EJ11490

FAYAT METAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 665.000 euros
Siège Social : 137 Rue du Palais
Gallien 33000 BORDEAUX
807 949 854 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 16 mars 2022 :

- Le capital social a été réduit de 300 500 euros pour être ramené de 665.000 euros à 500 euros.

- Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS
22EJ11493

SARL NGB – SARL au capital de 1.000 € - Siège social : 8 avenue du Médoc – 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE – 887 881 597 RCS BORDEAUX Suivant AGE du 19/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 21 rue Arthur Guillemin – 92390 VILLENEUVE LA GARRENNE. Mention au RCS de BORDEAUX 22EJ11509

LE SHOP BORDEAUX
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 6 000 €
Siège social : 36, rue de la
Benaugé – 33100 BORDEAUX
840 829 634 RCS BORDEAUX

L'associé unique le 23/04/2022 a décidé de transférer le siège social au 65, rue Saint Serin – 33000 BORDEAUX.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
22EJ11537

COULEURS AQUITAINE
SASU au capital de 2.500€
Siège social : 168 Rue
Saint François Xavier,
33170 GRADIGNAN
877 690 560
RCS de BORDEAUX

Le 29/04/2022, le Président a décidé de transférer le siège social au : 6Avenue Neil Armstrong, 33692 MERIGNAC CEDEX. Modification au RCS de BORDEAUX 22EJ11511

TIFFANY
Société à Responsabilité
Limitée au capital de
7 700,00 € Siège social :
500, Avenue de Verdun
33700 MERIGNAC
350 646 816 R.C.S. BORDEAUX

Suivant AGM du 28/03/2022, il a été pris acte de la nomination en qualité de Gérante de Madame Mélissa AUBIN épouse DURAND demeurant à SAINTE-HELENE (33480), 23, Impasse des Perdreaux, à compter rétroactivement du 28/09/2020 et pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Renée DEVERGE épouse BERTORELLO, décédée. 22EJ11519

SNC CID
Société en nom collectif
au capital de 1000,00€
Siège social
69 Ter Avenue du Stade
33320 LE TAILLAN-MEDOC
RCS BORDEAUX 820 846 129

Aux termes d'une Assemblée Générale extraordinaire en date du 22 avril 2022, les associés ont décidé de transférer à compter du 22 avril 2022, le siège qui était auparavant à LE TAILLAN MEDOC (33320), 69 Ter Avenue du Stade, à l'adresse suivante : LA CIOTAT (13600), 19 Avenue Théodore Aubanel.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société était immatriculée au RCS de BORDEAUX, elle est maintenant immatriculée au RCS de MARSEILLE.

Pour avis La gérance

22EJ11527



SAD PARFUMS SAS au capital de 200000 € Siège social : 10 rue Ariane, 33185 LE HAÏLLAN 823981576 RCS BORDEAUX Par décision du 27/04/2022 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 rue Ariane, 33185 LE HAÏLLAN au Parc Silva Lot B4, 111 av Jean Mermoz (33320) EYSINES à compter du 9 mai 2022 et de modifier l'art 4 des statuts. 22EJ11530

REUILLY ET DIUO ENERGIES, EURL au capital de 601.000 €. sise 213, Cours Victor Hugo 33130 BEGLES 512 610 338 RCS de BORDEAUX. Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1350, Avenue Albert Einstein, PAT Le Millénaire bât 2, 34000 MONTPELLIER à compter du 01/04/2022. 22EJ11437

**ADVANTIM PLACEMENTS
AQUITAINE**

Société à Responsabilité
Limitée au capital
de 1 000,00 euros
Siège social : 75-77, allée Jean
Giono – 33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 822 971 461

Par délibérations en date du
27/04/2022, la collectivité des associés de
la Société a pris acte de la démission
de Monsieur Vincent JUMAUCOURT de
ses fonctions de Co-Gérant de la Société,
à compter du même jour, et a décidé qu'il
ne sera pas procédé à son remplacement.

Pour avis, la Gérance.
22EJ11531

CE2A
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 500,00 euros

Siège social :
27, rue de Fleurenne
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX 900 104 613

Aux termes de délibérations du
27/04/2022, la collectivité des associés de
la Société a décidé de transférer le siège
social du 27, rue de Fleurenne à BLAN-
QUEFORT (33290) au 1-3, avenue de
Magudas à LE HAILLAN (33185), à com-
pter du même jour, et a modifié l'article 5
des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
22EJ11533

SAVAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 365 877,64 €
Siège social : 8, impasse
Morton – 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 303 782 288

**AVIS DE REDUCTION DE
CAPITAL**

Aux termes d'une délibération en date
du 31/12/2021, l'Assemblée Générale a
décidé une réduction du capital social,
actuellement fixé à 365 877,64 €, de
2.667,70 € pour le porter à 363.209,94 €
euros par annulation de 35 actions de
76,22 euros de nominal.

Cette réduction du capital social, deve-
nue définitive à la date du 28/04/2022 ainsi
que le constate un procès-verbal de la
présidence établi le même jour, entraîne
la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention

Capital social : 365 877,64 euros

Nouvelle mention

Capital social : 363 209,94 euros

Pour avis, la Présidence
22EJ11510

37 avenue de l'Europe - CS 80084
33350 St Magne de Castillon
05.57.56.05.70

L'ANTRE DEUX VERRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : Lieudit
ESCALLETTE DE LA GRANDE
FONTAINE
33330 ST EMILION
449410026 RCS LIBOURNE

**NON DISSOLUTION DE LA
SOCIÉTÉ**

Aux termes d'une décision en date du
30 Mars 2020, l'associé unique, statuant
en application de l'article L. 223-42 du
Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait
pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance
22EJ11558

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON-05.57.77.90.00

BRISSAUD MANAGEMENT

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 480 000,00 euros
Siège social :
42 Route de Pauillac
33340 LESPARRÉ-MEDOC
898 799 952 RCS BORDEAUX

**TRANSFERT DU SIÈGE
SOCIAL**

D'un procès-verbal de l'associé unique
du 18 mars 2022, il résulte que :- L'objet
social de la société a été modifié à com-
pter de ce jour, ainsi que suit: Restaurant,
brasserie, bar crêperie, pizzeria, snack,
plats cuisinés à emporter. En consé-
quence, l'article 2 des statuts a été modi-
fié. Le siège social a été transféré, à
compter de ce jour, du 42 Route de
Pauillac, 33 340 LESPARRÉ-MEDOC
(Gironde), au 179 Avenue de la Grande
Côte, 17 420 SAINT-PALAIS-SUR-MER
(Charente-Maritime). En conséquence, l'ar-
ticle 4 des statuts a été modifié. Dépôt
légal au R.C.S de BORDEAUX.

Pour avis, Le représentant légal.
22EJ11569

5 avenue de Vireocourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

**SCEA DES VIGNOBLES
BOURDILLAS**

Société civile au capital de 10
800 €uros
Siège social : Le Maine Bernard
- 33710 TAURIAC
RCS LIBOURNE 320 696 503

**NOMINATION COGÉRANT
+ PROROGATION DURÉE
SOCIÉTÉ**

Au cours de l'Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 31 mars 2022,
Monsieur Gaël BOURDILLAS, demeurant
à Jussas – 33920 SAINT CHRISTOLY DE
BLAYE a été nommé cogérant et ce, à
compter rétroactivement du 22 mars 2022.

La collectivité des associés a égale-
ment décidé de proroger la durée de la
société pour une durée supplémentaire de
50 ans et ce, à compter du 15 janvier 2030.
La durée de la société expirera donc le 15
janvier 2080.

Pour avis
22EJ11588

**GROUPEMENT FONCIER
AGRICOLE CHATEAU
TURPAUT**

Gfa siège à ISLE SAINT
GEORGES (33640) Château
Turpaut Capital 285.079,66 €
RCS BORDEAUX 399 597 962.

Aux termes de l'AGE en date du 19
mars 2022 Mr Emmanuel Joseph MAR-
RAUD DES GROTTES, a démissionné de
sa fonction de gérant et a été nommé
comme nouveau gérant Mr Olivier Joseph
MARRAUD DES GROTTES, dt à ISLE
SAINT GEORGES (33640) Turpaut.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence

Pour avis

Le gérant
22EJ11609

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150
CENON-05.57.77.90.00

**A&C CONSEILS
ASSURANCES**

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
294 Avenue du Las
33127 SAINT JEAN D ILLAC
854 003 480 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée
générale extraordinaire du 12 avril 2022,
il résulte que :- Madame Sandra ARNAUD
a démissionné de ses fonctions de Direc-
trice Générale et il n'est pas procédé à
son remplacement.- Le siège social a été
transféré, à compter de ce jour, de 294
Avenue du Las, 33127 SAINT JEAN D'
ILLAC (Gironde), au 6 Avenue Neil Arm-
strong, 33692 MERIGNAC CEDEX (Gi-
ronde). L'article 4 des statuts a été modifié
en conséquence. Dépôt légal au R.C.S.
de BORDEAUX.

Pour avis,
Le représentant légal.
22EJ11615

**SAS PAC CONSEILS
EMBALLAGES**

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 €
Siège Social : 141 Route du
PONT DE LARDAN
47 180 LAGUIPIE
RCS Bordeaux : 844 406 074

MODIFICATION DU SIÈGE

L'AGE du 22/04/2022 a transféré le
siège social du 22, rue du général Sar-
rail 33400 Talence au 141 Route du
Pont de Lardan 47180 Lagupie à com-
pter du 22/04/2022. L'article 4 des statuts
est modifié en conséquence. La société
sera immatriculée au greffe du tribunal
d'Agen.

Pour avis.
22EJ11631

Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 52 64 34

LES PETITS RÊVEURS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €

Siège social :
10 Bis rue Verdeau
33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 909 339 178

**AVIS DE TRANSFERT DE
SIÈGE**

Aux termes d'une décision en assem-
blée tenue le 26/04/2022, l'associé
unique de la société LES PETITS RE-
VEURS a décidé de transférer le siège
social, désormais situé 4 rue Joachim du
Bellay à LORMONT (33310)

L'article 4 des statuts a été modifié
corrélativement.

Le dépôt légal sera effectué au registre
du commerce et des sociétés de Bor-
deaux.

22EJ11638

Pour avis

SCI LA GAILLARDE
Société civile immobilière au
capital de 1524.49 € euros Siège
social : 4 boulevard de la plage
33120 ARCAÇON RCS de
BORDEAUX 394 558 217

Aux termes d'une décision en date du
28 avril 2022, l'assemblée générale extra-
ordinaire de la SCI LA GAILLARDE a
décidé à l'unanimité

-de désigner en qualité de gérant Mon-
sieur Philippe Duboué né le 3 juin 1958 à
Arcachon demeurant 25 rue Hélène BOU-
CHER 33260 LA TESTE DE BUCH, suite
au décès de Christian Duboué le 4 mai
2015 à La teste de Buch, ancien gérant
né le 17 aout 1927 à Agen et de modifier
en conséquence l'article 14 des statuts

- transférer le siège social du 4 boule-
vard de la plage 33120 Arcachon au 25
rue Hélène BOUCHER 33260 LA TESTE
DE BUCH et de modifier en conséquence
l'article 4 des statuts

- de modifier l'article 7 des statuts quant
à la détention du capital social suite au
décès de Monsieur Christian DUBOUE

Pour avis
La gérance
22EJ11648



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

PAYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 75 rue Eugene
DELACROIX
33560 SAINTE EULALIE
448 271 023 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION EN SAS

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 avril 2022 que les associés ont décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée.

Les modifications sont les suivantes :

Forme : Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration :

Il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Jacky PAYS

A été nommé en qualité de Président de la société : Monsieur Jacky PAYS né le 11 juillet 1965 à Cenon (Gironde), demeurant à SAINTE EULALIE (33560) 75 rue Eugene DELACROIX,

Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La valeur nominale des actions a été fixée à 20 €.

Le capital est fixé à 10.000 € et composé de 500 actions.

Pour avis,
22EJ11644

KOESIO AQUITAINE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 739 704,50 euros
Siège social : 51 rue NICOLAS
Appert ZI Nord 87280 LIMOGES
399 252 014 RCS LIMOGES

Aux termes d'une décision en date du 2 mai 2022, la Présidente de la société par actions simplifiée KOESIO AQUITAINE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 51 rue Nicolas Appert ZI Nord 87280 LIMOGES au 13 avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC à compter du 1er juin 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro 399 252 014 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Président : La société KOESIO GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 17 437 815 euros, dont le siège social est 53 AVENUE DES LANGORIES, 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 430 355 495 RCS ROMANS, Représentée par Monsieur Pierre-Eric BRENIER, Président

Directeur général : Monsieur Julien CATTIN, demeurant 113 rue Maurice Lacroix 17000 LA ROCHELLE

POUR AVIS

Le Président
22EJ11681

SUCRE D'AQUITAINE
SAS au capital anciennement
de 150.000 €
Siège social : 18, chemin
d'Auguste – Zone Industrielle
Auguste 2 33610 CESTAS
326 298 452 R.C.S BORDEAUX

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 30 avril 2022 et du certificat de dépositaire établi le même jour par la Société MRP AUDIT, commissaire aux comptes, que le capital social a été augmenté en numéraire par incorporation de compte courant d'une somme de 2.400.000 € pour être porté de 150.000 € à 2.550.000 €.

Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés corrélativement.

Pour avis
22EJ11655

DISTEL SARL
au capital de 640 000 Euros
Siège social : Château Dudon,
33880 Baurech
414.504.340 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes du PV du 31/03/2022, l'AGE a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée, à compter du 31/03/2022 - de nommer en qualité de président Mr MERLAUT Jean, demeurant Château Dudon à Baurech (33880). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ11666



ZONE REVOLUTION
SAS au capital social de 6.212,50 €
14-16, avenue André Reinson
33300 BORDEAUX
853 331 726 RCS BORDEAUX

Le 04/04/2022, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 973,70 € pour le porter de 6.212,50 € à 7.186,20 €, par voie d'émission d'actions ordinaires nouvelles, décidée par les associés le 01/03/2022. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux

22EJ11670

AEROPORT DE
BORDEAUX MERIGNAC
Société Anonyme à Directoire et
Conseil de Surveillance
Au capital de 148 000 euros
Cidex 40 – 33700 Mérignac
487 607 202 RCS Bordeaux

En date du 24 mars 2022, le Conseil de surveillance a approuvé la nomination de Monsieur Bruno NAVARO, en tant que membre du Directoire à compter du 1er avril 2022.

Le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Thierry COULOUMIES, en tant que membre du Directoire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
22EJ11671

NEAG 25 Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 euros Siège social :
BORDEAUX (33000) 21 rue Sainte Colombe (ancien siège social : PARIS (75017) - 43-45, avenue de Clichy) 910.626.597 RCS PARIS Par décisions de l'associé unique du 15 avril 2022, le siège social a été transféré à BORDEAUX (33000) 21 rue Sainte Colombe, avec effet du même jour. Monsieur Charles LOTTMANN, demeurant à VINCENNES (94300) 128 avenue de la République, exerce les fonctions de président. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.
22EJ11682

SOCIM

Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 300 000 euros
Siège social :
5, impasse de Calonge
PA Courneau
33610 CANEJAN
470 202 524 RCS BORDEAUX

Par délibération du 30/03/2022, le Conseil de surveillance a nommé Mme Marielle SAUGNIER demeurant 2 impasse du Domaine 33380 MARCHEPRIME, en qualité de membre du Directoire, en remplacement de M. Patrice POTOZNIAK, décédé. Il a été décidé de ne pas nommer de directeur général délégué en remplacement de M Patrice POTOZNIAK.

Pour avis

Le Président du Directoire

22EJ11683



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

G2B

Société à responsabilité limitée
au capital de 105.300 euros
Siège social : 1 Place du Champ
de Mars
33000 BORDEAUX
445.124.290 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION EN SAS

Il résulte des décisions unanimes des associés en date du 07 avril 2022 que les associés ont décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée.

Les modifications sont les suivantes :

Forme : Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration :

Il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Bruno-Eugène BORIE

A été nommé en qualité de Président de la société : Monsieur Bruno-Eugène BORIE, né le 22/06/1956 à Bordeaux (33), demeurant à BORDEAUX (33000) 1 Place du Champ de Mars,

Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toute transmission de titres au profit d'un descendant est libre. Toute autre transmission est soumise à agrément donné par le Président de la société.

Pour avis,
22EJ11694

CORNET GUILLAUME
RENOUF
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 191 cours de
l'Argonne
33000 BORDEAUX
790 734 164 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au SPACES Bordeaux Euratlantique Immeuble E1 ZAC Saint-Jean-Belcier, 31 rue d'Armagnac CS 92012 33088 BORDEAUX CEDEX à compter du 29/04/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ11702

SCI JWOMH
Société civile immobilière au
capital de 100 000 euros
Siège social : 3 rue des Grives
33380 MIOS
828 222 331 RCS Bordeaux

En date du 12 avril 2022, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de la société à : Barrière Lacroix - 97227 SAINTE ANNE (Martinique), à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux et au RCS de Fort de France.
22EJ11706



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

V&E AQUITAINE
SARL au capital de 6 000 €uros
Siège social : 152 bis, avenue
Aliénor - 33830 BELIN BELIET
RCS BORDEAUX 832 532 014

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Au cours de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mars 2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et ce, à compter rétroactivement du 1er mars 2022 à l'adresse suivante : 1, impasse de Péliou - 33830 LUGOS.

Pour inscription modificative auprès du RCS de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ11707

GESTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE SASU au capital de 1.000€
Siège social : 32 RUE LUCIEN PIET,
33320 EYSINES 888 784 972 RCS de
BORDEAUX. Suivant délibérations en date du 02/05/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL. A été nommé Gérant Mme MAHOT Magali, 32 RUE LUCIEN PIET, 33320 EYSINES. Le reste demeure inchangé.
RCS de BORDEAUX.
22EJ11717

E-TAG RFID FRANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 €
Siège social : 49 Cours Pasteur -
33000 BORDEAUX
880 196 522 RCS BORDEAUX

L'AGE des associés du 28 janvier 2022, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance
22EJ11715

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : La Chambre Verte.
Forme : SARL.

Capital social : 1500 euros.

Siège social : 60 Rue des Queyries,
Bâtiment 23, 33100 BORDEAUX.

800209413 RCS Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 3 mai 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 3 mai 2022, de transférer le siège social à 5 Rue Eric Tabarly, 29260 LESNEVEN.

Mention sera portée au RCS Bordeaux.
22EJ11716



Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

PHARMACIE CLEMENT & FRERES

Société d'exercice libéral à
responsabilité de pharmaciens
au capital de 90 000 euros porté
à 200 000 euros Siège social :
4 Place Aristide Briand
33480 CASTELNAU DE MEDOC
489 507 459 RCS BORDEAUX

Par décision du 22/04/2022, l'associé unique a pris la décision d'augmenter le capital social de 110 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes et la modification des articles 6 et 7 des statuts :

Ancienne mention : Capital social : 90000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 200000 euros

Pour avis La Gérance
22EJ11718

OBSIBLUE SAS au capital de 12 000 €
Siège social 15 RUE PIERRE BROSSO-
LETTE 33700 MERIGNAC 893 022 012
RCS Bordeaux Aux termes de la délibé-
ration en date du 02/05/2022, les associés
statuant conformément aux dispositions
de l'article L225-248 du Code de Com-
merce ont décidé qu'il n'y a pas lieu à
dissolution anticipée de la société malgré
la perte de la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
22EJ11732

GAMA FORMATIONS & CONSEILS

Société par actions simplifiée à
associé unique au capital de
100 euros
Siège social : 10 Avenue des
Alouettes
33320 EYSINES
907 818 967 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des
DAU en date du 3 mai 2022, l'associée
unique a décidé de remplacer à compter
du 3 mai 2022 la dénomination so-
ciale « GAMA Formations & conseils » par
« Mindeo France » et de modifier en
conséquence l'article 3 des statuts. De
plus, la Présidente a nommé M. Cédric
JACOT-DESCOMBES en qualité de Direc-
teur Général à compter du 3 mai 2022.

POUR AVIS
Le Président
22EJ11809

RD FINITION
SARL au capital de 5 000 euros
12, Allée de Francs - Appt. F 102
33130 BEGLÉS
RCS Bordeaux 832 480 511

Aux termes d'une délibération du 31
mars 2022, les associés ont pris acte de
la démission de M. Pierrick DIAZ de ses
fonctions de cogérant à compter du 31
mars 2022 et ont décidé de ne pas procé-
der à son remplacement. L'article 11 des
statuts a été modifié et la mention de
Pierrick DIAZ a été supprimée.
22EJ11726

FONCIERE VICENS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : PEP du Bos Plan -
Route Nationale 89, 33750
BEYCHAC-ET-CAILLAU
793 352 402 RCS BORDEAUX

Par décision du 02 mai 2022, l'associée
unique a décidé d'augmenter le capital
social de 498.500 € par incorporation de
réserves, pour le porter de 1.500 € à
500.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts
ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.
22EJ11727



BDA - Société d'Avocats
1, allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Aux termes des décisions unanimes
des associés du 29.04.2022 de la société
SELARL DRS LAVOCAT, SELARL au
capital de 8 390 € dont le siège social est
situé 171 avenue Victor Hugo, 33110 LE
BOUSCAT et immatriculée au RCS de
BORDEAUX sous le n°824 730 741, dont
les Cogérants sont Emma LAVOCAT et
Romain LAVOCAT, le siège social sera
transféré à 9 rue du Colisée, 33000 BOR-
DEAUX à compter du 01.06.2022.

L'article 4 des statuts est modifié en
conséquence.

Ancienne mention :
Siège social : 171 avenue Victor Hugo,
33110 LE BOUSCAT

Nouvelle mention
Siège social : 9 rue du Colisée, 33000
BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis, les Cogérants
22EJ11741



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

PHARMACIE DE CASTETS
Société en Nom collectif
Au capital de 3.840,00 Euros
Siège social : 4, Allée des
Charmes
33210 CASTETS EN DORTHE
RCS BORDEAUX 422 848 150

MODIFICATION DU CAPITAL

Par procès-verbal de l'Assemblée Gé-
nérale Extraordinaire en date du 15 Mars
2022, il a été pris acte de la volonté de
Madame Pauline BARRAU, associée de
la société, de céder les vingt-quatre (24)
parts sociales, numérotées de 217 à 240,
qu'elle détient dans le capital de la société.
Aucun tiers n'a été proposé pour le rachat
desdites parts et les associés restants ont
déclaré ne pas souhaiter racheter lesdites
parts sociales.

En conséquence, les associés ont dé-
cidé à l'unanimité de faire procéder au
rachat des vingt-quatre (24) parts sociales
par la Société.

Le capital de la société est donc porté
à la somme de 3.456,00 Euros divisé en
216 parts sociales de 16,00 Euros.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX

Pour avis.
22EJ11735

ASR AQUITAINE
SARL au Capital de 5 000 €
Siège social : 7 et 9 ZI Queyrie
Sud Rue du Cdt Cousteau
33100 BORDEAUX
845 396 688 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé
unique du 25/04/2022, le siège social de
la société a été transféré du 7 et 9 ZI
Queyrie Sud - Rue du Cdt Cousteau 33100
BORDEAUX à GRADIGNAN (33170) 3
avenue de la Madeleine, Bâtiment B

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
22EJ11738



PHILIPPE BOISSET
PERSPECTIVES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : Pôle nautique, 4
quai de Goslar - 33120
ARCAÇON
818 313 124 RCS BORDEAUX

DECISION DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du
20.10.2020, l'associé unique, statuant en
application de l'article L. 225-248 du Code
de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas
lieu à dissolution de la Société. POUR
AVIS, le Président
22EJ11747

Suivant acte reçu par Me Damien DU-
PEYRON, le 18 Mars 2022 enregistré au
Service Départemental de l'Enregistre-
ment de BORDEAUX le 22 Mars 2022
Dossier 2022 00012057 référence
3304P61 2022 N 01923, Madame Marie-
Christine Marthe RUIN, infirmière, demeu-
rant à ASQUES (33240), 105 chemin des
Gabarriers, née à VITRY LE FRANCOIS
(51300), le 21 juillet 1961, n'ayant plus de
parts dans la société « SCM INFIR-
MIERES DE ILLLOT » société civile de
moyens, au capital de 400 euros, dont le
siège social est au 17 Zone d'activité de
l'Ilhot 33240 LA LANDE DE FRONSAC,
immatriculée au RCS LIBOURNE sous le
n° 824 685 614, a démissionné de ses
fonctions de gérante, à compter du 18
Mars 2022 qui a été accepté par les autres
associés aux termes d'une délibération de
l'assemblée générale en date du 15 mars
2022.

Madame Hélène Françoise Marie DE-
BRONS, infirmière diplômée d'Etat, de-
meurant à LA LANDE DE FRONSAC
(33240), 2 impasse de Rouzat, née à
AURILLAC (15000), le 20 mars 1976,
épouse de Monsieur Bruno Bernard BE-
CHADERGUE.

A été nommée gérante de la société
en remplacement de Madame Marie-
Christine RUIN pour une durée indétermi-
née aux termes de la même délibération
de l'assemblée générale en date du 15
Mars 2022.

Les modifications résultant de l'avis
antérieurement publié de la décision ci-
dessus sont les suivantes :

- Ancienne mention : gérant associé :
Madame Marie-Christine RUIN

- Nouvelle mention : gérant associé :
Madame Hélène DEBRONS épouse BE-
CHADERGUE.

Pour insertion - Me Damien DUPEY-
RON

22EJ11784



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyart Dupourqué Barale & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

SCI RICHARDSON
Société civile immobilière au
capital de 10.000 euros
Siège social : 27 rue Edouard
Fortier, 76130 MONT-SAINT-
AIGNAN (ancien siège social)
803 284 876 RCS ROUEN
(ancien greffe)

Aux termes d'une délibération en date
du 15/03/2022, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé de :

nommer Monsieur Julien CHARBON-
NIER, demeurant 26 rue Avenue Saint
Exupéry, 33260 LA TESTE DE BUCH, et
Monsieur Bruno CHARBONNIER, demeu-
rant 2 B impasse des Coquelicots, 33260
LA TESTE DE BUCH, en qualité de gé-
rants pour une durée indéterminée en
remplacement de Monsieur Pierre ALZON
à compter du 15/03/2022.

transférer le siège social du 27 rue
Edouard Fortier, 76130 MONT-SAINT-
AIGNAN au 240 avenue de l'aérodrome -
ZI, 33260 LA TESTE DE BUCH, à com-
pter du 15/03/2022, et de modifier en
conséquence l'article 5 des statuts.

En conséquence, la Société qui est
immatriculée au Registre du commerce et
des sociétés de Rouen sous le numéro
803 284 876 fera l'objet d'une nouvelle
immatriculation au Registre du commerce
et des sociétés de Bordeaux.

La Société, constituée pour 99 années
à compter du 3 juillet 2014, a pour objet
social l'acquisition de tous terrains et im-
meubles quelconques, en vue de leur
gestion, administration et exploitation
sous quelque forme que ce soit et un
capital de 10.000 euros composé unique-
ment d'apports en numéraire.

Modification sera faite au Greffe du
Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
22EJ11769

FAYAT

Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 000 euros
Siège social :
137 rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX
595 750 589 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mars 2022, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Guy VACHER.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour Avis.

22EJ11771

INGEFIL, SAS au capital de 10 000€ 20 Rue du Lavoir 33000 Bordeaux, 911 523 009 R.C.S. Bordeaux. Aux termes d'un Procès-Verbal de l'AGE du 01/04/2022, il résulte que le siège social a été transféré au 2 rue de Sèze 33000 Bordeaux, à compter du 01/04/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

22EJ11753

Suivant acte reçu par Me Nicolas CABARROUY, le 02 Avril 2022, il a été constaté le changement de dénomination et de siège social de la société dénommée "NICOCÈCE" anciennement domiciliée à RAUZAN (33420), 6 lieudit la Grangeotte désormais dénommée « CETHECHLO » et domiciliée à RAUZAN (33420), 11 place de la Halle.

Et la nomination en tant que gérante unique de : Madame Céline Blandine PALUDETTO, demeurant à BLASIMON (33540), lieudit Bernicot

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Nicolas CABARROUY, notaire à BRANNE, où domicile a été élu à cet effet."

Pour insertion - Me Nicolas CABARROUY

22EJ11799

S. DE ROZE

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 8 000€
Siège social :
10 rue Charles
INFROIT 78570
ANDRESY 841 485 105

L'AGE du 01/04/2022, l'associée unique a décidé :

- de transférer le siège social du 10 rue Charles INFROIT, 78570 ANDRESY au 20 Bd Pierre LOTI 33120 ARCACHON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Gérante : Mme Sandra POUGET, 20 Bd Pierre LOTO à ARCACHON (33120).

Pour avis La Gérance
 22EJ11804

SCI DU N 1 RUE SAINT JOSEPH

Société civile immobilière au
capital de 152 €
Siège : 25 Rue BAZEMONT
33000 BORDEAUX
381891217 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 04/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Allée SERR Apart 501 33100 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ11805

FONCIERE D'AQUITAINE

Société par actions simplifiée à
capital variable
210 Avenue Mission haut Brion
33400 Talence
RCS BORDEAUX n°820 037 869

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2022 les associés de la SAS Foncière d'Aquitaine ont décidé de :

- Prendre acte de la démission de la SAS Aquitaine Promotion, domicilié 210 Avenue de la Mission Haut Brion 33400 Talence, inscrite au RCS de Bordeaux sous le n° 433 116 191, de ses fonctions de président.

- Nommer M Maxime BERTRAND, domicilié 21 rue de Tresses à Bordeaux, précédemment directeur général, président de la société sans limitation de durée.

Pour avis, le président
 22EJ11722

**JUCASTEM**

Société civile immobilière au
capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Impasse
Lacrouts 64230 DENGUIN
841 555 055 RCS PAU

Aux termes d'une délibération en date du 10.03.2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 3 Impasse Lacrouts, 64230 DENGUIN au 16 bis Allée Camille Jullian, 33260 LA TESTE-DE-BUCH à compter du 10.03.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 841 555 055 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

La Société, constituée pour 99 ans à compter du 06.08.2018, a pour objet principal l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par la mise en location des biens, et un capital de 10 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis
 La Gérance
 22EJ11817

SOGECA BORDEAUX-68 avenue Jean
Jaurès-33150 CENON-05.77.90.00

KRACKLITE
ARCHITECTURES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
7 Rue Virginia
33200 BORDEAUX
847 670 742 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 24 mars 2022, il résulte :

Il a été décidé la transformation de la Société par actions simplifiée en Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : SELARL

- Gérance : Monsieur Philippe DUVAL, demeurant 7 rue Virginia, 33 200 BORDEAUX. Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le représentant légal.
 22EJ11545

DISSOLUTIONS

HOTELLERIE
COUPILLAUD LIBERTY
SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège : 107, rue de la Pelouse de
Douet, 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : route
d'Aubertin, 64230
ARTIGUELOUVE
392.989.851 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joseph COUPILLAUD demeurant route d'Aubertin, 64230 ARTIGUELOUVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est route d'Aubertin, 64230 ARTIGUELOUVE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur
 22EJ10989

ECHO HABITATION
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 14, Le Vieux
Bourg, 33240 PEUJARD
Siège de liquidation : 14, Le
Vieux Bourg, 33240 PEUJARD
839 126 414 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28/02/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Giovanni CARDEILHAC, demeurant 14, Le Vieux Bourg, 33240 PEUJARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 14, Le Vieux Bourg, 33240 PEUJARD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur
 22EJ11408

DEIS PACKAGING
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 9, le Basque
33570 PUISSEGUIN
487 867 152 RCS LIBOURNE

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/03/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Lavorel LIONEL demeurant 9, le Basque, 33570 PUISSEGUIN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9, le Basque 33570 PUISSEGUIN adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Mention en sera faite au RCS de LIBOURNE.
 22EJ11485

KALEO FORMATION 2
SARL au capital de 1 000 €
27 rue François Arago - 33700
MÉRIGNAC
RCS BORDEAUX 794 869 420

DISSOLUTION

L'associée unique a décidé, en date du 01/04/2022, la dissolution anticipée de la SARL KALEO FORMATION 2 à compter du 01/04/2022, et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Gisèle VERON-DURAND, est nommée liquidateur à compter de la même date.

L'associée a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Bordeaux.

Pour avis
 22EJ11285

SOGECA BORDEAUX
 68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
 05.57.77.90.00

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ARCAFROID PRIOLET -Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros -Siège social : 13 allée des Pivoines-33470 GUJAN MESTRAS (Gironde) -410 796 031 RCS BORDEAUX -Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2021 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. -A été nommé comme liquidateur : - Monsieur Philippe PRIOLET, demeurant à 13 allée des Pivoines, 33470 GUJAN MESTRAS (Gironde), à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. -Le siège de la liquidation est fixé au siège social à 13 allée des Pivoines, 33470 GUJAN MESTRAS (Gironde). -C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. - Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le liquidateur.
 22EJ11621

PINEAU/CHESNESEC
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 146 Avenue d'Eysines,
33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 248 Rue
de Bègles, 33000 BORDEAUX
840 653 323 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Henri CHESNESEC, demeurant 248 Rue de Bègles 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 248 Rue de Bègles, 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur
22EJ11287

L'AVENTURE GREPS
SAS en liquidation au capital de
1000 €
Siège social : 30 B rue Camille
Montoya, 33290 PAREMPUYRE
Siège de liquidation : 30 B rue
Camille Montoya 33290
PAREMPUYRE
891 248 056 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Emmanuel BELLEGARDE demeurant 30 B rue Camille Montoya 33290 PAREMPUYRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 30 B rue Camille Montoya 33290 PAREMPUYRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis
22EJ11469

ADCF INGENIERIE INFORMATIQUE
EURL au capital de 100€ Siège social : 27
CHEMIN DE LA CAUSSADE, 33270
FLOIRAC 830 635 439 RCS de BOR-
DEAUX Le 30/04/2022, l'associé unique a
décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété, nommé liquidateur M. NOURED-
DINE RAJI, 27 CHEMIN DE LA CAUS-
SADE, 33270 FLOIRAC et fixé le siège de
liquidation au siège social. Modification au
RCS de BORDEAUX
22EJ11513

DANTAS ASSOCIES
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation :
38 Route de Peybideau
33770 SALLES
831 149 794 RCS BORDEAUX

L'AGE du 31 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexis DANTAS, demeurant 38 Route de Peybideau 33770 SALLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 38 Route de Peybideau 33770 SALLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt au RCS de BORDEAUX.
Pour avis
22EJ11427

GOSSIP GIRLS
Société à responsabilité limitée
Capital : 7 622,45 Euros
Siège social :
22 avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT
RCS Bordeaux B 424 796 795

L'AGE du 31 JANVIER 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 JANVIER 2022 et sa mise en liquidation.

Madame HIRSCH-WEIL Bernadette demeurant 17 rue du Sacré Cœur 33200 BORDEAUX, a été nommé liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé 17 rue du Sacré Cœur 33200 BORDEAUX

Pour avis
22EJ11561

**LES DOUCEURS DE
VALERIE**
SARL AU CAPITAL DE 1500 €
41 rue des Ecoles
33990 HOURTIN
RCS BORDEAUX : B 832 695
332

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 Mars, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société LES DOUCEURS DE VALERIE

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mme BRECHAND Valerie, demeurant au 114 Rte de Lesparre 33990 HOURTIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur soit 114 Rte de Lesparre 33990 HOURTIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
Pour avis
22EJ11663

IMMOBILIERE ZHENDRE
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 544 264,50 euros
Siège social : 122, avenue des
Pyrénées - 33140
VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 26, rue
Blaise Cendrars -
33140 VILLENAVE D'ORNON
333 170 280 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 29/04/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/04/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Alexandre ZHENDRE, demeurant 26, rue Blaise Cendrars - 33140 VILLENAVE D'ORNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 26, rue Blaise Cendrars - 33140 VILLENAVE D'ORNON.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
22EJ11605

**HOTELLERIE FAVREAU/
LIBERTY**
SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège : 107, rue de la Pelouse de
Douet, 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 38 avenue
de Montardon, 64000 PAU
393.473.285 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent FAVREAU, demeurant 38 avenue de Montardon, 64000 PAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 38 avenue de Montardon, 64000 PAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ11600

RTS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 Rue du Condé,
Bureau 3,
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : Avenue
Fernand Coin,
Résidence les Finances, Bât A
Appt 5
33140 VILLENAVE D'ORNON
890 553 415 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Arthur RAMON, demeurant Avenue Fernand Coin, Résidence les Finances, Bât A Appt 5, 33140 VILLENAVE D'ORNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Avenue Fernand Coin, Résidence les Finances, Bât A Appt 5, 33140 VILLENAVE D'ORNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ11587

 ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

JADISSOL
Société civile en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et Siège de
liquidation : 57 B route du
Beguey
33770 SALLES
834 192 387 RCS BORDEAUX

L'AGE du 30 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Géraldine STEVENIN, demeurant 57 B route du Beguey 33770 SALLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 57 B route du Beguey 33770 SALLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt au RCS de Bordeaux.
Pour avis
22EJ11775

SAUTREAU BRICE
EURL au capital de 1 500 €
Siège social : 5 LA PIOLE
33230 CHAMADELLE
843 249 434 RCS LIBOURNE

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 31/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Brice SAUTREAU demeurant 10 LES CHAS-SAGNES, 33230 LES PEINTURES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 LA PIOLE 33230 CHAMADELLE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Mention en sera faite au RCS de LI-BOURNE.

22EJ11696



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

ACPM

SAS à associé unique au capital
de 43 000 €uros
Siège social : 4, Lieudit
« Pabigot » - 33620 CEZAC
RCS LIBOURNE 794 162 917

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique a ouvert lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2022 la liquidation de la Société. Monsieur Guillaume MAZIERE a démissionné de ses fonctions de Président à compter du 30 avril 2022.

Monsieur Guillaume MAZIERE demeurant au 4, Lieudit « Pabigot » - 33620 CEZAC a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé au 4, Lieudit « Pabigot » - 33620 CEZAC.

Pour inscription modificative auprès du RCS LIBOURNE

Pour avis,
22EJ11705

SOCIETE GRESIVAUDANE DE PRESSE

Société par actions simplifiée
au capital de 11 738,57 euros
Siège social : 30 Allée du
Domaine des Lugées
33740 ARES
398 092 908 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

AGE du 30/04/2022 : dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société à compter du 30/04/2022. Liquidatrice : Alice BAILLIEUX, demeurant 30 Allée du Domaine des Lugées - 33740 ARES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Siège de la liquidation : siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention RCS BORDEAUX.

22EJ11581

SAINT AUBIN SERVICE
SARL en liquidation au capital
de 2 000 euros
Siège social et siège de
liquidation : 15 allée des
Héliotropes,
33160 ST AUBIN DE MEDOC
798.005.468 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Joséphine DE NATALE, demeurant 5 avenue de l'Entre Deux Mers, Résidence de Patène, 33370 SALLE-BOEUF, a été nommé en qualité de liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 allée des Héliotropes, 33160 ST AUBIN DE MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

La Liquidatrice
22EJ11699

LIQUIDATIONS

M&M

SCI en liquidation
Capital social de 100 euros
Siège social : 31 rue Ducau à
(33000) BORDEAUX
RCS BORDEAUX 830 182 697

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 18 mars 2022, les associés de la société M&M, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis Le liquidateur

22EJ10264

ARTIG'JARDIN
S.A.S.U. en cours de liquidation
au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 1 RUE DE
MEYNOT 33370
ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
R.C.S : 847670767 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 MARS 2022, il résulte que :

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
22EJ11491

**HOTELLERIE NEVEUR
LIBERTY**
SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège social : 107, rue de la
Pelouse de Douet 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 2 impasse
De La Brise Marine, 17670 LA
COUARDE SUR MER
393.230.990 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31 mars 2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mars 2022, déchargé Monsieur Paul NEVEUR, demeurant 2, Impasse de la Brise Marine 17670 LA COUARDE SUR MER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ11607

CREATIVES3D
Société par Actions Simplifiées
au capital de 1000 euros
Siège social : 424 Avenue du
Général de Gaulle 33450 IZON
897 534 632 RCS LIBOURNE

Aux termes des décisions des associés en date du 31 Mars 2022, il résulte que :

Par décision du 31 Mars 2022, l'actionnaire, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont,

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur VOUAUX Dominique, demeurant 424 Avenue du Général de Gaulle, 33450 IZON, et l'ont déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du mali de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce De Libourne.

Mention sera faite au RCS : LI-BOURNE.

Pour avis,
22EJ11660

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
05.57.77.90.00

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ARCAFRROID PRIOLET -Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros -Siège social : 13 allée des Pivoines-33470 GUJAN MESTRAS (Gironde) -410 796 031 RCS BORDEAUX - L'assemblée générale par une décision en date du 31 décembre 2021, après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe PRIOLET, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le Liquidateur.
22EJ11657

SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

PINEAU/CHESNESEC
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 146 Avenue d'Eysines,
33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 248 Rue
de Bègles, 33000 BORDEAUX
840 653 323 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30 mars 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Henri CHESNESEC, demeurant 248 Rue de Bègles 33000 BORDEAUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

22EJ11288

**LESCOS - NEUF ET
RENOVATION**
SARL en liquidation
au capital de 5 000 Euros
Siège social :
76 Impasse Hermitte
33000 BORDEAUX
812 193 167 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31.03.2022, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé Monsieur Yoann LESCOS, liquidateur, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31.03.2022.

La société sera radiée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ11575

« SCCV MONTIGNAC »
Société civile de construction
vente en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation :
46 bis rue de la jeunesse
33700 - MERIGNAC
843 312 273 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 9/02/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Frédéric DEMAREST de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Bordeaux, en annexe au RCS.

Pour avis,

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ11684

CESTAS SPORTS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 25 400 euros
Siège social : 18, les boutiques
de cestas-33610 CESTAS
Siège de liquidation : 51 avenue
Jean Moulin – 33610 CESTAS
501 096 366 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérémy VAUTHIER, demeurant 51 avenue Jean Moulin à CESTAS (33610), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur
 22EJ11824



SARL PELLEPORT
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 109, rue Pelleport
33800 BORDEAUX
Siège de la liquidation :
7, rue Camille Sauvageau
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 514 007 632

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant délibérations en date du 25/04/2022, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de Monsieur Éric PIREZ, Liquidateur, demeurant 7, rue Camille Sauvageau à BORDEAUX (33800), a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur,
 22EJ11606

GOSSIP GIRLS
Société à responsabilité limitée
Capital : 7 622,45 Euros
Siège social : 22 avenue de la
Libération 33110 LE BOUSCAT
RCS Bordeaux B 424 796 795

L'AGE du 31 JANVIER 2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Madame HIRSCH-WEIL Bernadette demeurant 17 rue du Sacré Cœur 33200 BORDEAUX.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur
 22EJ11823

OH OH SARL au capital de 8.000€
 Siège social : 2 rue Corneille, 33270 FLOIRAC 849 698 840 RCS de BORDEAUX Le 29/04/2022, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. adrien COURTOIS, 34 rue Jean Felloneau, 33130 BEGLES de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/04/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX
 22EJ11514

Avis de clôture de liquidation amiable de la Société Civile de Construction Vente **CONSTRUCTIONS D'AQUITAINE**, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 431 449 461, au capital social de 1 524.49 €, dont le siège social est 214, Avenue du Docteur Nancel Penard 33600 PESSAC.

Siège de la liquidation amiable : 23, rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Par un jugement en date du 16.07.2020, le Tribunal Judiciaire de Bordeaux a :

- ordonné le versement aux associés de la SCCV CONSTRUCTIONS D'AQUITAINE du solde du boni de liquidation, à répartir, au prorata de leur participation dans le capital social et sous réserve de saisie,
- approuvé le montant des honoraires et frais du liquidateur amiable,
- donné quitus de sa mission à Maître SILVESTRI de la SCP SILVESTRI – BAUJET en sa qualité de liquidateur amiable,
- prononcé la décharge de sa mission de liquidateur,
- ordonné la clôture de la liquidation.

Le liquidateur procédera aux formalités de clôture et déposera les comptes au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur.
 22EJ11453

SCI OKLUB
S.C.I au capital de 100 euros
Siège Social : 3 rue Duffour
Dubergier 33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 533 245 577

L'AGE en date du 21/04/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Monsieur FAUQUET Emmanuel de son mandat de liquidateur, et prononcer la liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.
 22EJ11240

SCI DU MIRAIL
Société Civile en liquidation au
capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de
liquidation : 20 avenue du Mirail
33370 ARTIGUES-PRES-
BORDEAUX
419.718.309 RCS BORDEAUX

Le 31 mars 2022, les associées ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mars 2022, déchargé Monsieur Jean Lung MA FAT, demeurant 20 avenue du Mirail, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 mars 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur
 22EJ11246

THAES CONSEIL
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.500 euros
Siège social :
7, allée Jacques Monod
33120 Arcachon
889 799 573 RCS de Bordeaux

Par décision en date du 8 avril 2022, l'associé unique, Monsieur Hervé THE- RON, demeurant 7, allée Jacques Monod 33120 Arcachon, en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
 22EJ11689

CONVOCATION

SCP CHEPEAU, LUMEAU
& Associés
 Avocats à la Cour
 148, cours du Médoc
 33300 BORDEAUX

SERMA GROUP
 Société Anonyme à Directoire et
 Conseil de Surveillance au capital de
 2.301.072 €
 Siège social : 14, rue Galilée – 33600
 PESSAC

380 712 828 R.C.S. BORDEAUX
AVIS DE CONVOCATION
 D'UNE ASSEMBLEE GENERALE
 D'ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société SERMA GROUP sont informés que l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire est convoquée pour le 24 mai 2022 à 15 heures, au siège social situé 14, rue Galilée – 33600 PESSAC, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

A titre ordinaire

- Rapport de gestion du Directoire et rapport de gestion du Groupe ;
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux membres du Directoire ; - Affectation du résultat de l'exercice ;
- Présentation et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions ;
- Renouvellement des mandats de deux membres du Conseil de Surveillance ;
- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
- Renouvellement du mandat de l'un des co-commissaires aux comptes titulaires ;
- Remplacement de l'autre co-commissaire aux comptes titulaire.

A titre extraordinaire

- Rectification de deux erreurs matérielles à l'article 20.1 des statuts et mise à jour corrélatrice ;
- Modification des règles de limite d'âge applicables aux membres du Conseil de Surveillance et mise à jour corrélatrice de l'article 21.1 des statuts ;
- Modification de l'article 27 des statuts relatif aux commissaires aux comptes ;

- Mise en conformité des statuts avec les nouvelles règles de comptabilisation des abstentions issues de la loi n° 2019-744 du 19 juillet 2019 et modification corrélatrice des articles 34 et 35 des statuts.

A titre ordinaire

- Pouvoirs à donner à l'effet d'effectuer les formalités légales de publicité.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette Assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire, par son conjoint ou par son partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, ou d'y voter par correspondance.

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'établissement chargé de la convocation de l'Assemblée Générale et de la communication des documents légaux est CACEIS CORPORATE TRUST : 14, rue Rouget de Lisle, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Tout actionnaire souhaitant utiliser la faculté de vote à distance pourra demander, par écrit, un formulaire auprès de la Société, au plus tard six jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Les votes à distance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société ou à CACEIS CORPORATE TRUST trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale, accompagnés de la justification de la qualité d'actionnaire.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de cet établissement en contactant le service Assemblée au 01.57.78.20.15 ou au 01.57.78.35.62.

Conformément à la loi, tous les documents qui doivent être communiqués aux Assemblées Générales sont tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires, au siège social.

L'actionnaire ayant voté à distance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

22EJ11793

Le Directoire

FONDS DE COMMERCES

VENTE DE FONDS

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/04/2022 à BORDEAUX, enregistré à BORDEAUX le 27/04/2022, sous les mentions Bord. n° 3304P61, Case n° A04222.

BENETILLE, SARL au capital de 10 000 €, 22 place Charles Gruet 33000 BORDEAUX, 810 850 776 RCS BORDEAUX,

a cédé à **CO, SARL** au capital de 7 500 €, 9 place du Parlement 33000 BORDEAUX, 492 577 366 RCS BORDEAUX,

le fonds de commerce de **restauration rapide**, dénommé **BENETILLE**, exploité 11 place du Parlement 33000 Bordeaux.

Prix : 370 000 €

Entrée en jouissance : 14/04/2022

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière publication légale 11 place du Parlement 33000 Bordeaux.
 22EJ11742

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES POUR
ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Arnaud PINI, notaire à BORDEAUX, 61 cours Pasteur, le 22 avril 2022, enregistré au SIE BORDEAUX, le 27 avril 2022, référence 3304P61 2022N2011, a été cédé un fonds de commerce par **Monsieur Rabah MAOUCHE**, entrepreneur individuel, époux de Madame Mimouna BAUCHE, demeurant à CENON (33150) 173 avenue Carnot, né à CONSTANTINE (ALGERIE), le 26 septembre 1974.

A la Société dénommée **BORDEAUX FAURE**, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 56 rue Mondenard, identifiée au SIREN sous le numéro 911320539 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de restauration sis à 27 rue des Faures 33000 BORDEAUX, lui appartenant, connu sous le nom commercial KOUZINA**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 419879457.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TROIS CENT QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (341 500,00 EUR),

- au matériel pour TRENTE-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (38 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au cabinet d'avocats CG AVOCATS situé à BORDEAUX (33800) 26 rue Beck, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Le notaire.
22EJ11324



Suivant acte reçu par Maître Flore MORVANT, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 25 avril 2022, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT, le 26 avril 2022, dossier 202200016247 référence 3304P61 2022N02032, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **DUTIMAIL**, société en nom collectif, au capital de 1.000,00 €, siège à VILLENAVE-D'ORNON (33140) 17 boulevard du Chevreuil, SIREN n° 492 316 229 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A la Société **LMRNF**, société en nom collectif, au capital de 1.000,00 €, siège à VILLENAVE-D'ORNON (33140) 17 boulevard Chevreuil, SIREN n° 912 387 818 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de débit de boissons, presse, papeterie, journaux, publications, bimboloterie, confiserie, dépôt de gaz, loto et rapido, auquel est annexé un traité de gérance de débit de tabacs sis à VILLENAVE D'ORNON, 17 Boulevard du Chevreuil, connu sous le nom commercial "LA PERDRIX DES SABLES" et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 492 316 229,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SEPT CENT TRENTE-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (735 500,00 EUR),

- au matériel pour QUATORZE MILLE CINQ CENTS EUROS (14 500,00 EUR) Payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
22EJ11333



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Séguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 26 avril 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 29 avril 2022, dossier 2022 00016360, réf. 3304P61 2022 A 04264,

La Société **GARAGE GT, SARL** au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est sis 124 cours de la République, 33470 GUJAN-MESTRAS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 432 300 903, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX,

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire simplifiée de la SARL **GARAGE GT** dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 février 2022,

A CEDE A

La société **ROJEAN, SCI** au capital de 193 915,15 €, nouvellement domiciliée 279 Boulevard de la Plage, Résidence Bailly de Suffren, 33120 ARCACHON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 378 050 033, représentée par sa gérante Madame Danielle DUBOURDIEU,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de réparation automobile, mécanique, vente de véhicules neufs et d'occasion et location de véhicules, sis 124 cours de la République, 33470 GUJAN-MESTRAS, moyennant le prix de SEPT MILLE EUROS (7 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 3 500,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 3 500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 26.04.22

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX.

Pour avis
22EJ11555

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Adrien DUTOUR, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Adrien DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGÉS, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU, Mélodie RÉMIA et Delphine HUREL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 25 avril 2022, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT, le 26 avril 2022, volume 3304P61 2022 N020255, Bordereau 2022 00016249, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SNC LA-CLOTTE**, dont le siège est à GRADIGNAN (33170) Centre commercial de Saint Gély, identifiée au SIREN sous le numéro 818528713 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A :

Monsieur Pascal Daniel François **THIEBLEMONT**, demeurant à SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (33160) 25 allée des cépages,

Célibataire.

Désignation du fonds : fonds de commerce de librairie, papeterie, journaux, loto, bonbons, jouets, cigarettes électroniques, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, sis à GRADIGNAN (33170)

Centre commercial Saint Gély, connu sous le nom commercial Librairie papeterie journaux Saint Gély, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 818 528 713.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE-HUIT EUROS ET QUARANTE-SIX CENTIMES (464 258,46 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEPT EUROS ET QUARANTE-SIX CENTIMES (452 587,46 EUR), au matériel pour ONZE MILLE SIX CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS (11 671,00 EUR).

Payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ11728



ADDICT GAZINET

VENTE

Suivant acte sous seing privé en date du 4 avril 2022, à Mérignac (33700), enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Bordeaux, le 20 avril 2022, sous les références "dossier 2022 00015509, référence 3304P61 2022 A 04055",

La Société **ADDICT GAZINET**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est Avenue de VERDUN- Centre Commercial CESTAS GAZINET- CESTAS (33610), immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 827 892 894, représentée par la SCP SILVESTRI BAUJET, prise en la personne de Maître Bernard BAUJET, agissant es qualités de Liquidateur Judiciaire de la société ADDICT GAZINET, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de BORDEAUX en date du 15 décembre 2021,

a vendu à

La Société **ADDICT CESTAS**, Société par actions simplifiée au capital de 2.000 € dont le siège social est à BRUGES (33520) 16/18 rue de l'Hermitte- Domaine Eparc Bureau 111, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 902 101 997,

Un fonds de commerce de salon de coiffure sis et exploité avenue de VERDUN- Centre Commercial CESTAS GAZINET- CESTAS (33610), pour lequel elle était immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 827 892 894.

moyennant le prix principal de QUATRE MILLE euros (4.000 €) s'appliquant aux immobilisations incorporelles à concurrence de 2.999 €, aux immobilisations corporelles à concurrence de 1.000 € et aux stocks à concurrence de 1 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 16 décembre 2021 à 0h00.

Les oppositions éventuelles et toutes correspondances seront reçues en l'étude de la SCP SILVESTRI BAUJET, mandataire judiciaire, sise à BORDEAUX (33000) - 23 rue du Chai des Farines, qui se chargera de la répartition du prix de cession du fonds de commerce entre les créanciers de la procédure de la société ADDICT GAZINET.

Pour avis.
22EJ11658



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Séguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 28 avril 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 29 avril 2022, dossier 2022 00016359, réf. 3304P61 2022 A 04265,

La Société **GANESH, SASU** au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 1, rue Charles Chaumet, 33680 LACANAU, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 897 997 714, représentée par Monsieur Didier NAUZE, en qualité de Président dûment habilité à cet effet.

A CEDE A

Monsieur David CHALTE, né le 9 janvier 1970 à Choisy-le-Roi (94), demeurant 4 rue Léon Blum, 94600 CHOISY-LE-ROI, célibataire, immatriculé au Répertoire SIRENE sous le n° 435 270 327

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration de type rapide, pizzeria, pâtisserie, vente de produits régionaux, de vins, sis 1, rue Charles Chaumet, 33680 LACANAU, moyennant le prix de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 5 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 25 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 28/04/22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, au cabinet de Maître Yves MOUNIER, 6 bis rue de la Croix de Séguey, 33000 BORDEAUX.

Pour avis
22EJ11547

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Maxime VAUQUELIN, Notaire au sein de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 26 avril 2022, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DEBORDEAUX, le 2 mai 2022, Dossier 2022 16766 - Référence 3304 P 61 2022 N 2081.

Madame Stéphanie Claire Marie **BERNAGAUD**, demeurant à BEGLES (33130) rue Hippolyte Tandonnet rés. Paul Eluard apt 7 entrée A,

Divorcée de Monsieur Eric Pétrus Edmond GALLAND et non remariée.

A cédé à la Société dénommée **BANDINO**, dont le siège est à BORDEAUX (33800)38 rue Camille Sauvageau, identifiée au SIREN sous le numéro 910600055 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de vente de plats cuisinés à emporter et de produits alimentaires. Café, salon de thé, vente sur place sis à BORDEAUX (33800) 38 rue Camille Sauvageau, connu sous le nom commercial CROQ'DELICE et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 518223631.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-SEPTMILLE CINQ CENTS EUROS (37 500,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 31 138,00 EUR, au matériel pour 6 362,00 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
22EJ11773

Suivant acte reçu par Me Fabrice VEYSSIERES, le 04 Avril 2022, enregistré au Service Départemental De l'Enregistrement de BODEAUX, le 07 avril 2022.

La société dénommée **GRAINETERIE DE LODENS**,

Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à LE PIAN MEDOC (33290), 286 rue François Mauriac Louens,

A cédé à

La société dénommée **SARL CASSE GRAINES**, Société à responsabilité limitée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à LE PIAN MEDOC (33290), 286 rue François Mauriac Lieu-dit Louens, représentée par Madame Sabine BLERLOT, demeurant à SAINT LAURENT MEDOC (33112), 9 chemin de la Houdine agissant en qualité de gérant, et en vertu de l'article 13 des statuts.

Moyennant le prix de 110.000,00 €, savoir:

- éléments incorporels : SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT

TRENTE-CINQ EUROS ET VINGT CENTIMES (79.535,20 €).

- matériel et mobilier commercial : TRENTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (30.464,80 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Fabrice VEYSSIERES, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Fabrice VEYSSIERES
22EJ11369



12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 29 mars 2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 27 avril 2022, dossier 2022 00016121, référence 3304P61 2022 A 04221,

Monsieur **Pascal DESPREAUX**, né le 8 septembre 1970 à FOUGERES (35), de nationalité française, demeurant 19 route de Naujac - 33340 GAILLAN-EN-MEDOC,

A cédé à,

La société **SNC DESPREAUX**, SNC au capital de 1.500 euros, ayant son siège social 44 rue Aristide Briand - 33340 LESPARE-MEDOC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 908 814 940,

- un fonds de commerce de café, bar, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local, et de loto et jeux dérivés, bimbeloterie, souvenirs, cadeaux, confiserie, téléphonie, sis 44 rue Aristide Briand - 33340 LESPARE-MEDOC, immatriculé au Répertoire SIRENE sous le numéro 405 406 570 00037,

La cession du fonds est consentie et acceptée pour un prix de 287.502 €, s'appliquant :

- éléments incorporels : 264.002 € ;
- éléments corporels : 23.500 €

Le transfert de propriété et de jouissance a été fixé au 15 février 2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et pour toutes correspondances chez la société d'avocats DLLP, dont le siège social est 12 place de la Bourse - 33000 BORDEAUX, inscrite au Barreau de Bordeaux, dans le ressort du Fonds cédé.
22EJ11539

LOCATIONS GÉRANCES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/03/2022,

La société **PICOTY RESEAU SAS**, Sas au capital de 887.480 €, immatriculée au RCS de GUERET sous le n° 513 100 842 dont le siège est à LA SOUTERRAINE (23300), rue André et Guy Picoty,

a confié à la société **SIGESS DISTRIBUTION, SARL** au capital de 30.000 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 539 391 144 dont le siège est à BRON (69500) 1 rue du Colonel Chambonnet,

l'exploitation à titre de location-gérance d'un fonds de commerce de station-service sis et exploité à GRADIGNAN (33170), 77 rue Croix de Monjous

pour une durée de trois ans du 30/03/2022 au 31/03/2025.
22EJ11201

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/04/2022 fait à LIBOURNE,

Madame Andreea Madalina BUCIU-MENEANU, demeurant 162, rue Jean Jacques Rousseau - 33500 Libourne, immatriculée au RCS LIBOURNE 814 535 159, a confié à

Madame Oana TIGANASU épouse LUCAN, demeurant 29, avenue de l'Europe - 33290 BLANQUEFORT,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce d'épicerie, alimentation générale, vente au détail de produits non alimentaires sis et exploité 337, avenue d'Arès - 33200 BORDEAUX connu sous le nom **La Andreea** ;

Pour une durée d'un an à compter du 01/05/2022 renouvelable ensuite par tacite prolongation pour le temps qui reste à courir du contrat de bail, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
22EJ11286



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.
www.a3caudit.com

DABOULI SAS au capital de 5 000 € Siège social : 3, Avenue du Commandant Allègre - Port Ostréicole, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Suivant acte SSP en date du 01/05/2022, la Société **CHEZ HUGUETTE, SAS** au capital de 7 700€, dont le siège social est 3 av. du Commandant Allègre 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 392 229 803 a donné à titre de location gérance à la Société **DABOULI, SAS** au capital de 5 000€, dont le siège social est 3 av. du Commandant Allègre 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce de restauration de fruits de mer et dégustations d'huîtres situés et exploités 3 av. du Commandant Allègre 33510 ANDERNOS-LES-BAINS pour une durée d'un an à compter du 01/05/2022 renouvelable par tacite reconduction.
22EJ11512

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jérôme DE-LYFER, à ARTIGUES PRES BORDEAUX, 5 avenue de Pinsan, CRPCEN 33083, le 15 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : M Riadh **MEHREZI**, et Mme Mariem **ALOUI**, demeurant ensemble à BEGLES (33130) 2 rue de Bray assemble C 24. Nés Monsieur à **MESSIOUTA (TUNISIE)** le 23 mai 1981 et Madame à **LA MARSIA (TUNISIE)** le 30 avril 1986. Marié à la mairie de **LA MARSIA (TUNISIE)** le 24 décembre 2013 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Me **KABADA KAIES ET BARROUTA CHAME-SEDDINE**, notaire à **LA MARSIA**, le 24 décembre 2013. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité Tunisienne. Les requérants, usant de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code civil, ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ11224

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jules **HOUZELOT**, Notaire à BORDEAUX, le 27 avril 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec apport de deux biens propres à la communauté et ajout d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Madame **Maryse Marguerite Jeanne LACOMME**, retraitée, née à BORDEAUX (33000) le 17 mai 1961 ET Monsieur **Didier Raymond Paul GABILLET**, né à **BEAUMONT-LE-ROGER (27170)** le 6 août 1961, retraité, son époux, demeurant ensemble à **MÉRIGNAC (33700)** 8 rue Jean Giono.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ11300

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Laurent **TRILHA** notaire associé à **MASSEUBE (Gers)** 26 rue du général de Gaulle, le 19 avril 2022, Monsieur **Marc Henri Marie Christian FRANCOIS** et Madame **Marie-Claire DUFORT**, son épouse demeurant ensemble à **MASSEUBE (Gers)** 8 chemin de Brun, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de **NAUJAC SUR MER (Gironde)** le 6 août 1977, ont adopté pour l'avenir le régime de la **COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE**.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Laurent **TRILHA** notaire ci-dessus domicilié où il est fait éléction de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

22EJ11410

Monsieur **François URRUTJAGUER**, retraité, né à BORDEAUX (33000), le 26 mai 1950 et Madame **Caroline Nelly BARRON**, secrétaire, née à BORDEAUX (33000), le 02 février 1957, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 50 rue de Bègles, mariés à la Mairie de BORDEAUX (33000), le 25 juillet 1987, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Pascal **HAU-PALE**, notaire à BORDEAUX, le 31 mai 2022. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pascal **HAU-PALE**, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil

Me Pascal HAU-PALE

22EJ11520



MAÎTRE VICTOR MARIN
3, RUE CHANZY
33500 LIBOURNE

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL - APPORTS

Noms : Jean **ROCHER** - Ginette **PUEYO**

Domicile : 145 avenue Georges Clémenceau 33500 LIBOURNE

Date et lieu de mariage : 05/02/1972 - BORDEAUX

Régime matrimonial avant modification : communauté réduite aux acquêts

Modification du régime matrimonial : communauté universelle - Apport bien immobilier situé à LIBOURNE (33500), 145 avenue Georges Clémenceau (appartenant à Monsieur) - Apport somme d'argent (appartenant à Madame).

Notaire rédacteur : Me Victor MARIN

Date de l'acte : 29/04/2022

Election de domicile pour les oppositions : LRAR ou acte d'huissier dans un délai de 3 mois à Me MARIN.
22EJ11594

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Elisabeth **POMMIER**, notaire à BORDEAUX (33100), 41 avenue Thiers, le 26 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur **Théo Pierre DAMAVILLE**, ingénieur développement, né à **STE ADRESSE (76310)**, le 31 janvier 1990 et Madame **Rosalba MEJIA OROZCO**, enseignante, née à **MILPA ALTA (MEXIQUE)**, le 15 avril 1989, demeurant ensemble à **MÉRIGNAC (33700)**, 41 Avenue Léon Blum, mariés à la Mairie de **MÉRIGNAC (33700)**, le 02 juin 2020, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts.

Monsieur de nationalité française, Madame de nationalité mexicaine.

Les oppositions des créanciers seront reçues en l'étude de Me Elisabeth **POMMIER**, notaire à BORDEAUX, 41 Avenue Thiers où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente parution, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion Le Notaire

22EJ11649



SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE
NOTARIAL A BORDEAUX
23 AVENUE DU JEU DE PAUME

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Aurélien TOUTON, Notaire au sein de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN 33015, le 29 avril 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :

Monsieur Marc Guy Joseph **LONEUX**, analyste financier, et Madame Catherine **LE GLAZ**, chargée relations entreprises, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 18 rue de Rivière.

Monsieur est né à PANTIN (93500) le 26 avril 1962,

Madame est née à VERSAILLES (78000) le 10 juin 1969.

Mariés à la mairie de BUC (78530) le 29 avril 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Claude VASSOR, notaire à JOUY-EN-JOSAS (78350), le 29 mars 1995.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,

22EJ11672

CHANGEMENTS DE NOM

Monsieur **BELBÉS** Rémi, Joseph, né le 25 mars 1983 à TOULOUSE (31000 - Haute-Garonne) demeurant 1288 Route du Capon - 33550 TABANAC agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur **BELBÉS** Clément, Pierre, né le 4 mai 2016 à POISSY (78300 - Yvelines), dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir **BELAIGA**.

POUR AVIS

22EJ11542

AVIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 février 2021, **Mademoiselle Valérie LUSSAC** demeurant à SAINT-MACAIRE (33490) 69 cours de la République.

Née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 13 octobre 1969.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à SAINT-MACAIRE (33490) (FRANCE) le 16 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric CHATAIGNER, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Laurent LATOURNERIE et Eric CHATAIGNER», titulaire d'un Office Notarial à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, le 3 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eric CHATAIGNER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Laurent LATOURNERIE et Eric CHATAIGNER», notaire à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ11730

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2005, et d'un codicile en date du 22 mars 2012, M. Roger **SOURIS**, veuf de Mme Mauricette Olga Emilienne **CHARTRAIN**, demeurant à SAINT ANDRÉ DE CUBZAC (33240) 40 chemin de Perret. Né à LAPRADE (16390), le 25 mai 1924. Décédé à PEUJARD (33240), le 18 février 2022. A consenti un ou plusieurs legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Julien LATOUR, Notaire à ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC, le 25 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Julien LATOUR, notaire à ST ANDRÉ DE CUBZAC, CRPCEN : 33139, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ11612



SCP Dominique CINTAS & Delphine
DETRIEUX
Notaires associées à LA REOLE (33190)
34 rue Gambetta

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Eric BAILLET avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :

Sur la commune de AILLAS (Gironde), la ou les parcelle(s) suivante(s) :

- Section A, numéro 817, lieudit Touret, pour une contenance de 01ha 99a 10ca

- Section A numéro 818, lieudit Touret, pour une contenance de 01ha 30a 30ca

Moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de AILLAS de cet avis de vente, soit à compter du 6 mai 2022, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie : 06 mai 2022

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Dominique CINTAS, notaire à LA REOLE LA REOLE (33190), 34 rue Gambetta, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

22EJ11454

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 juin 2016,

Madame Denise Andrée GALIACY, en son vivant retraité, demeurant à PRECHAC (33730) 1 rue de la Victoire maison de retraite.

Née à LE BOUSCAT (33110), le 11 juillet 1929.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à PRECHAC (33730) (FRANCE), le 31 octobre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric CHATAIGNER, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Laurent LATOURNERIE et Eric CHATAIGNER», titulaire d'un Office Notarial à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, le 25 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eric CHATAIGNER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Laurent LATOURNERIE et Eric CHATAIGNER», titulaire d'un Office Notarial, à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ11646

RECTIFICATIFS

Suite à la parution de l'annonce n° 22EJ10732 parue le 29/04/2022, concernant l'avis de constitution de la société **LA SOURCE**, il convient de notifier que cette annonce est **nulle est non avenue**.

22EJ11217

Rectificatif à l'annonce publiée dans Les Echos Judiciaires Girondins du 22/04/2022 concernant **ERG BAT - ENTREPRISE RENOVATION GENERALE DU BATIME** : Il fallait lire que M. Pieralberto CARRARA a été nommé Directeur Général, et non Président.

22EJ11251

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ10511 du 21-04-2022, concernant la société **PLEZ COMPANY**, il fallait lire : "Suivant décision de l'assemblée générale en date du 1er mai et non du 1er avril".

22EJ11371



3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX -
MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

**DOCTEURS COUPET ET
TRAIMOND**
Société civile
Au capital de 200 euros
porté à 300 euros
Siège social : 41 Bis Avenue de
Thouars
33400 TALENCE
499 464 089 RCS BORDEAUX

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif à l'annonce n°22EJ08227 parue le 01 avril 2022, concernant la société **DOCTEURS COUPET ET TRAIMOND**, il a lieu de lire : l'AGE en date du 01/01/2022 prend acte de la démission de Nora TRAIMOND de ses fonctions de gérante.

22EJ11375

Rectificatif à l'annonce parue le 29/04/2022 concernant la société : **R. FORMATION1**, il y avait lieu de lire Siège social : 23 PLACE JEAN MOULIN - 33500 LIBOURNE

22EJ11387

Rectificatif à l'annonce parue le 29/04/2022 concernant la société : **R. FORMATION4**, il y avait lieu de lire Siège social : 23 PLACE JEAN MOULIN - 33500 LIBOURNE

22EJ11389

Rectificatif à l'annonce parue le 29/04/2022 concernant la société : **R. FORMATION5**, il y avait lieu de lire Siège social : 23 PLACE JEAN MOULIN - 33500 LIBOURNE

22EJ11393

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ10097 du journal du 22/04/2022 concernant la société **Joachim Guineau** Il fallait lire « **Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Libourne** »

22EJ11402

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ09476 du 15-04-2022 concernant la constitution de **LPM RENOV** il fallait lire : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GALGON du 25/03/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée LPM RENOV présentant les caractéristiques suivantes : Siège : 43 avenue F. Mitterand - 1 cité La Nauze - 33133 GALGON Président : M. Laurent Jean GARRY THEMRY demeurant 43 avenue F. MITTERRAND - 1 cité La Nauze - 33133 GALGON Directeur Général : M. Frédéric José GOMES FERNANDES demeurant 208 rue de l'Etang - 16560 ANAIS

22EJ11413

Rectificatif à l'annonce parue le 29/04/2022 concernant la société : **R. FORMATION3**, il y avait lieu de lire Siège social : 23 PLACE JEAN MOULIN - 33500 LIBOURNE.

22EJ11424

BBC TRANS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 5, La coulée
33860 REIGNAC

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif à l'annonce n° LVE122152 parue le 03/12/2021, concernant la société BBC TRANS, il a lieu de lire :

GERANCE

-Monsieur Valentin BADESCU demeurant 5 la coulée 33860 Reignac ET Madame Carmen-Elena BADESCU née BADAÏ demeurant 5 la coulée 33860 Reignac.
22EJ11426

Rectificatif à l'annonce 22EJ11128 parue le 29/04/2022 concernant la société : **BEST FUTURE** il y avait lieu de lire **DATE DE SSP 18-03-2022**
22EJ11442

Rectificatif à l'annonce parue le 1er avril 2022 N°22EJ08589, concernant la démission du CAC de la **SAS DE MELO PISCINES**, il convient d'y lire « par AGEX du 15 septembre 2019 », en lieu et place de : « par AGEX du 20 décembre 2018 » et « à compter du 1er octobre 2019 » en lieu et place de « à compter du 30 septembre 2018 ».
22EJ11619

Rectificatif à l'annonce n° 21EJ12318 du 4-06-2021 concernant la constitution de **SPK** il fallait lire : en date d'acte de sous-seing privé le 02/05/2022. La dénomination est : **SPK**. L'objet est la restauration de type rapide sur place et à emporter.
22EJ11803

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Par jugement en date du 6 avril 2022, Le Tribunal de Commerce de BERGERAC a prononcé : Résolution du plan de redressement et ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro de procédure 2022J00023, Date de cessation des paiements : 01/12/2021, Liquidateur judiciaire : la SCP LGA, 37 rue Pozzi, 24100 BERGERAC, prise en la personne de Maître Laurent GALINAT, Les créanciers ont deux mois à compter de la publication au BODACC pour déclarer leur créance Nature de la procédure d'insolvabilité: principale. **SARL APF CONSEILS** 19 COURS DE VERDUN 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 487 992 760
22EJ11351

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Par jugement en date du 25 avril 2022, Le Tribunal de Commerce de MARSEILLE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de **SARL CLOE** Centre commercial Gd littoral Saint-Antoine 13015 MARSEILLE 15ème RCS MARSEILLE 410 174 452
22EJ11340

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2022)

SAS ACF, 13 Rue du Commandant Charcot, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 790 748 149. Entreprise générale du bâtiment avec ou sans sous-traitance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412821

SARL GRAVEY CHARPENTE COUVERTURE, 2001 Route de Castelnau, 33160 Saint-Aubin-De-Médoc, RCS BORDEAUX 828 805 077. Charpente, couverture, terrasse bois, maison ossature bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412843

SARL REPAROPHONE, 1060 Avenue de l'Europe, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 839 739 265. Réparation de téléphones portables, tablettes et ordinateurs. l'achat, la vente et la fabrication de téléphones, accessoires et pièces détachées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412851

SARL BIGG CONSTRUCTION, 15 Avenue du Général de Gaulle, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 852 472 349. Tous travaux du bâtiment et tous travaux intellectuels liés à la maîtrise d'oeuvre générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mars 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412863

SARL MD20, 32 Rue Victor Hugo, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 887 796 217. L'activité de commercialisation en magasin et en ligne de vins, bières et spiritueux, ainsi que l'exploitation d'une épicerie fine, d'un bar à vin et la vente de produits dérivés liés. exploitation de foires ou marchés et organisations d'événementiels pour la promotion des produits liés à l'activité principale de caviste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 avril 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412869

SARL LCDT, 6 Avenue de l'Escart, Zone Industrielle la Lande, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 893 673 277. Import, export, achats, ventes et locations de matériels agricoles et de pièces

détachées. entretien, réparation et reconditionnement de matériels agricoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 avril 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412872

SARL PAE BORDEAUX, 4 Chemin de Dausane, 33670 Sadirac, RCS BORDEAUX 901 545 913. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, plantation, engazonnement, entretien des espaces verts, travaux Paysagers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412875

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2022)

ROSIER Gatien, 2315 Route de Bordeaux, 33190 Lamothe Landerron. Entretien Et Réparation De Véhicules Automobiles Légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412882

SARL LA PANIERE A PAIN, 243 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 713 229. Boulangerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412817

SAS OP2 DRUGS, Ptib Université de Bordeaux Site, Hôpital X. Arnoz Av du Haut, Lévêque, 33604 Pessac Cedex, RCS BORDEAUX 810 613 240. La recherche et le développement, la mise au point et la commercialisation de molécules, de dispositifs médicaux ou de tout produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans le domaine de la santé humaine ou animale, la prestation de services, l'expertise et la formation dans le domaine des molécules, de dispositifs médicaux ou de tout produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans le domaine de la

santé humaine ou humaine. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2022 désignant administrateur Selarl Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412838

SARL SOCAR FG, 8b Zone Artisanale du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 848 986 964. Carrelage plâtrerie menuiserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412855

SAS Ecorent33, 16 Rue Paul Commarieu Appartement 5, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 887 501 351. Location de véhicules automobiles, achats et vente de véhicules automobiles neufs et d'occasion, gestion de location immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 avril 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516412866

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 27 avril 2022)

SA AIR MARINE, Aer de Bordeaux-Léognan-Saucats, 305 Avenue de Mont-De-Marsan, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 381 365 063. Prestations de surveillance aérienne, maritime, terrestre, capture de données, photographies par aéronefs, remorquage aérien, baptême de l'air. Jugement arrêtant le plan de cession.
13302516412804

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 27 avril 2022)

SAS ACTUELLE, 111 Avenue de Soulac, 33320 le Taillan Médoc, RCS BORDEAUX 493 447 585. Négoce en gros et au détail et confection de tous produits textiles. Jugement modifiant le plan de redressement.
13302516412810

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SAS PTK DEVELOPPEMENT SAS, 1 Avenue Gay Lussac, Parc d'Activit Descartes Bât B, Rdc, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 794 303 362. Transporteur public routier de personnes à l'aide de véhicules d'une capacité minimale de 4 places, n'exécute pas neuf places conducteur compris. création de solutions et conseil pour l'organisation, la gestion et le développement de services de déplacement de personnes et de services à la personne. Jugement modifiant le plan de redressement.

13302516412824

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 27 avril 2022)

SARL E@SY COM, 97 Avenue d'Aquitaine, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 505 228 296. Commercialisation en France et à l'étranger de Standards téléphoniques et tous systèmes de télécommunications, informatiques et Multimédias. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302516412812

SARL KALISEA VACANCES, 20 Allée des Fragnons, Village Khelus, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 838 430 932. Transactions immobilières, vente et location d'immeubles, marchandises de biens, gestion immobilière, petits travaux. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302516412848

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2022)

SARL STPI, 7 Chemin d'Armagnac, 33370 Fargues-Saint-Hilaire, RCS BORDEAUX 487 938 755. Activités du bâtiment et travaux publics. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302516412807

SAS WIIDI, 208 Quai de Paludate, Bâtiment B, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 803 025 972. Développement et commercialisation, en France et à l'étranger, de services d'assistance personnelle à destination des particuliers et professionnels au moyen de produits technologiques (applications mobiles, Web, connectés) combinant intelligence artificielle et humaine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302516412828

SARL NOELIA, 6-8 Rue de l'Archevêque, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 852 062 108. Travaux de maçonnerie, gros-œuvre, démolition, carrelage, plomberie, peinture, plâtrerie et tous corps de métier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302516412859

(Jugement du 28 avril 2022)

SA AIR MARINE, Aer de Bordeaux-Léognan-Saucats, 305 Avenue de Mont-De-Marsan, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 381 365 063. Prestations de surveillance aérienne, maritime, terrestre, capture de données, photographies par aéronefs, remorquage aérien, baptême de l'air. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302516412801

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 27 avril 2022)

MOURA Sylvain, 84 Avenue du Château, 33650 la Brède. Travaux De Couverture Par Eléments. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022. Désigne liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302516412880

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 03 mai 2022)

SAS GROUPE JPG, 7 Rue Suffren, Parc d'Activités Aliénor, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 348 709 379. Réparation montage vente de bijoux horlogerie et accessoires gros et détail import export importation d'ouvrages en métaux précieux fabrication vente et location de mobilier et de présentoirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668914

SAS L'ILE AUX CREPES, 2b Rue de la Canave, 33650 Martillac, RCS BORDEAUX 878 146 133. Restaurant, brasserie, salon de thé, plats à emporter, traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516669060

SARL PALMA PUB - BREIZH PARTICIPATION SARL, 2 Rue Haroun Tazieff, Cenon, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 384 046 959. Fabrication de panneaux publicitaires et de signalisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668920

SARL SERRURERIE BERTACCA, 30 Avenue Léon Jouhaux, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 388 719 809. Serrurerie métallurgie ferronnerie menuiserie métal ou alu automatisée des fermetures cisailage pliage Desenfumage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668923

SARL FC GESTION, 15 Avenue Général de Gaulle, Burobis, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 432 959 872. Administrateur de biens et gestion d'immeubles, syndic de copropriété, transactions immobilières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668926

SARL TRANSPORTS RAVALISON, 6 Rue des lfs, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 481 804 342. Transport au moyen de véhicule inférieur ou égal à 3,5 t de poids maximum Autoris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668929

MEBARKI Jean-Pierre, Raymond, 52 Route de Bordeaux, le Vivey, 33112 Saint-Laurent Médoc, RCS BORDEAUX 323 777 953. Fabrication De Menuiseries Et Fermetures Métalliques, Métallerie Serrurerie, Pose Fermetures Du Bâtiment, Menuiserie Bois Et Matières Plastique, Négoce, Fermetures Du Bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668932

SAS ALLIANCE GOURMANDE FINANCE, 48 Rue du Jard, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 490 389 335. Acquisition, détention et gestion de titres, droits sociaux ou valeurs

mobilières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668935

SARL DUC IN ALTUM (D.I.A.), 36 Rue du Maréchal Joffre, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 494 029 564. Librairie religieuse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668938

SARL SAUNA LE DIFFERENT, 11 Rue Pénicaud, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 500 061 056. Centre de rencontres et de remise en forme, Hamman, Baigné, sauna, Jaccuzzi, vente accessoires, atelier, petite restauration sans cuisine et toutes activités connexes ou accessoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668941

SARL AQUITAINE PROTECTION-VOL & INCENDIE, 25 Avenue Denis Papin, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 508 708 062. Vente et installation de matériel liés à la sécurité de l'habitat et à l'équipement de l'habitat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668944

SARL CHACAPART (BMI), 6 Avenue Neil Armstrong, 33692 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 437 669 179. Opérations de mesurage et diagnostic technique concernant tous biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668947

SARL AQUITAINE CONCEPTION MAINTENANCE INDUSTRIELLE AGROALIMENTAIRE (ACMIA), 2 Zone Artisanale des Tabernottes, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 522 239 045. Étude maintenance conception et fabrication. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668950

SAS TEAM LARDEAU COMPETITION, 70 Allée des Charbonnières, 33127 Saint-Jean d'Illac, RCS BORDEAUX 522 942 861. Préparation et mise à disposition de véhicules 4x4 pour des raids touristiques et des compétitions, vente d'accessoires et de pièces détachées pour véhicules 4x4, initiation mécanique et de navigation, conseil et assistance de pilotage, assistance technique sur les Épreuves rallyes raids, encadrement logistique et technique pour les randonnées touristiques et essais de véhicules tout terrain, toutes opérations de toute nature s'y rattachant directement ou indirectement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668953

SARL AII, 61-69 Rue Camille Pelletan, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 529 362 220. Analyses, essais et inspections techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668956

SARL EURL PEYPENIN, 10 Cours du Docteur Jacques Noël, 33590 Saint-Vivien-De-Médoc, RCS BORDEAUX 531 643 419. Boucherie charcuterie plats Cuisinés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668959

SARL PLATEAU SUSHI, 139 Rue Raymond Lavigne, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 754 094 746. Activité de traiteur asiatique avec restauration à emporter et restauration livrée à domicile. Jugement prononçant la clôture de

la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668962

SAS DESTOCK SOURCE, 35b Avenue Hubert Dubedout, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 788 657 740. Négoce de produits divers et prestations s'y rapportant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668965

SARL MATEX INTERNATIONAL AQUITAINE, 6 Avenue Gay Lussac, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 130 085. Assemblage production de cycles achat de pièces détachées de cycles confiés pour assemblage à des tiers achat vente importation exportation de cycles contrôle qualité des productions et assemblage de cycles toutes activités se rattachant au cycle et accessoirement achat vente import export de tous produits, assemblage, production de cycles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668968

SARL TRANSPORTS MEERTENS, 20 Rue des Sables, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 790 100 606. Transport routier de marchandises de plus de 35t et location de véhicules industriels avec conducteurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668971

SARL SUCCESS & KO, 10 Rue des Eyquem, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 794 643 536. Agence commerciale - négoce de tous produits alimentaires, épicerie fine, matières premières, produits manufacturés, promotion commerciale, apport d'affaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668976

SAS ISC TRANSPORT, 26 Avenue de Claret, 33360 Carignan-de-Bordeaux, RCS BORDEAUX 794 818 583. Transport public routier de marchandises, loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises et/ou de déménageur. transport de marchandise de plus ou moins de 3,5 tonnes, exploitant de voiture avec chauffeur (Vtc). transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'exécute pas 9 places conducteur compris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668979

SARL GARAGE DU SOURDIS, 132 Rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 804 130 383. La réparation mécanique, dépannage, remorquage et carrosserie, peinture de véhicules terrestres à moteur. l'achat, la vente et la location de tous véhicules terrestre à moteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668982

SAS CHAI BIBI, 40 Avenue du Huit Mai 1945, 33210 Toulonne, RCS BORDEAUX 808 297 527. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668985

SARL OPTIWINE, 3700 Avenue de Toulouse, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 810 092 320. En France et dans tous les pays, la gestion et l'exploitation de l'objet, de la marque Optiwine et de ses brevets. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302516668988

SAS RENOVATION GENERALE, 53 Cours de la Somme, 38 Rue Mercière Angle, des Deux Voies, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 782 869. Entreprise générale du bâtiment et rénovation de bâtiments anciens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516668991

SAS MEHADRINE AQUITAINE, 124 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 820 490 035. Préparation et élaboration pour la vente de repas et de produits strictement kasher, service traiteur et petite restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516668994

SARL L&F ENTERTAINMENT, 8 Rue des Piliers de Tutelle, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 251 468. Bar restaurant, organisation et création d'événements privés et de concerts. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516668997

SARL ABORAH-FORMATION, 19-21 Rue du Commandant Cousteau, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 823 939 558. Prestations de formation professionnelle, vente de logiciels et de matériels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669000

TABARLY Laurence, 18 Rue l'Hermitage Sainte-Cather, Résidence Fontainebleau, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 442 589 974. Ambulant : Vente de Sandwichs et Boissons Non Alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669003

SAS MARCELLE HOMME, 23 Rue du Mirail, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 827 906 264. Commerce de détail de vêtements neufs et/ou d'occasion et d'accessoires, ainsi que tous autres articles et prestations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669006

SARL MILOUCHKA, Rue du Parlement Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 739 383. Vente d'accessoires de mode, prêt à porter, petite décoration, participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achats de titres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669009

SARL NT CONCEPT, 33 Rue Lucie Aubrac Entrée D1, Résidence Domaine des Fleurs, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 829 442 045. Maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux tous corps d'état, achat et revente de matériaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669012

SARL ASSISTANCE HABITAT SERVICE, 235 Boulevard Alfred Daney, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 018 917. Dégorgement assainissement curage et pompage serrurerie plomberie électricité dépannage services aux particuliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669015

SARL UNLEE FRANCE, Lieu-Dit Biscaye, Zone l'Air du Temps, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 832 462 766. Exploitation d'un institut de beauté, de bien être et soins du corps. vente de produits cosmétiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669018

SAS VESTA CONSTRUCTION, 1 Zone artisanale du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 832 574 834. Travaux de maçonnerie générale, électricité, plomberie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669021

SARL BLACKBIRD MINIATURES, 69 Bis Avenue Saint-Jacques de C, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 832 569 321. Vente de figurines, statuettes, jouets, jeux, maquettes, modèles Radiocommandés, consommables et accessoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669024

SAS ELENGI TACOS, 96 Cours de la Marne, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 833 265 333. Restauration rapide, sur place ou à emporter sans vente d'alcool. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669027

SARL E-SPORT CAFE, 270 Avenue des Droits de l'Homme, 33240 Saint-André-de-Cubzac, RCS BORDEAUX 835 186 891. Exploitation d'un bar à bières, vins, cocktails et autres boissons ne relevant pas de la licence IV, dédiés aux jeux vidéos et à l'E-sport. achat vente de matériels Hifi, multimédia, téléphonie neuf ou d'occasion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669030

SAS AUGUSTE K, 33 Allée de Canterane, 33450 Saint-Sulpice-Et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 837 594 886. Vente, commercialisation, distribution de pâtisseries en points de vente et par site Web en direct B2c, vente aux professionnels type traiteurs, restaurants, Événementiels; développement d'un réseau de Franchisés, conseil en gestion, marketing, stratégie d'entreprise, communication, organisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669033

SAS AU HOUBLON DE LA REINE, 18 Rue des Forgerons, Zac de Belloc, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 839 314 713. Exploitation d'un fonds de commerce de vente sur place, à emporter, de débit de boissons, bières et vins et spiritueux et de petite restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669036

SARL KONTAKT, 5 Allées de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 567 937. La mise à disposition auprès de sa clientèle de voitures de tourisme avec chauffeur ; services de voituriers ; nettoyage automobile ; location de voiture ; le développement et la mise à disposition auprès de la clientèle d'applications mobiles en lien avec l'activité ; régie publicitaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669039

SAS FREDDY'S CORNER, 18 Rue Minvielle, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 623 622. Vente de Bags apéro-dinatoire et de produits d'épicerie fine, animation et organisation d'Événementiels (hors spectacles vivants) et Afterworks. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669042

ture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669042

SAS EVENT MEDOC PRESTIGE, 7 Place Romain Videau, 33480 Castelnaud-De-Médoc, RCS BORDEAUX 841 611 965. Restauration traditionnelle - hôtellerie - vente de vins, produits alimentaires et objets divers - organisation d'événements autour du vin et dégustations autour du vin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669045

SARL AFK, 2 Chemin du Pargot, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 842 803 629. Organisation d'événements de divertissements pour les particuliers et les entreprises de type escape Game laser Game et autres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669048

SAS MS L'ONGLERIE, 174 Avenue Louis Barthou, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 323 674. Onglerie, manucure et soins esthétiques divers, commercialisation de produits associés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669051

SAS doUsport, 5 Rue des Frères Bonie, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 506 195. Enseignement de la pratique sportive, tous sports confondus, remise en forme et accompagnement personnalisé à travers du Coaching et des séances sur des machines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669054

SARL DR CONSTRUCTION, 3 Allée Jean Itey, 33240 Cubzac-Les-Ponts, RCS BORDEAUX 853 076 370. Maçonnerie, charpente-couverture, piscine. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516669057

SARL LE BAN DES VENDANGES, 172 Rue Jules Ferry, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 350 878 369. Café bar brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302516668917

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 19 avril 2022)

SAS The New Kase, 3 Rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, RCS NANTERRE 793 042 698. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la conception, commercialisation sous toutes ses formes de tous articles, objets, produits et accessoires se rapportant notamment à l'informatique, la téléphonie ou la mode. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre prononce en date du 19 avril 2022 la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2022 et a désigné Liquidateur Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. L'activité est maintenue jusqu'au 10 mai 2022.
13302516329249

SAS THE KASE, 3 Rue Jules Guesde, 92300 Levallois Perret, RCS NANTERRE 789 136 314. Vente et réparation d'accessoires pour les articles de téléphonie informatique Hifi cadeaux accessoires de mode jeux articles textile. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononce en date du 19 avril 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00254, date de cessation des paiements le 1 avril 2022 désigne Administrateur SELARL Ajr Mission Conduite Par Me Thibaut Martinat 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine, et ouvre une période d'observation expirant le 19 octobre 2022. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
13302516328808

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 28 avril 2022)

SAS LES NOUVELLES MENUISERIES GREGOIRE, Plaisance, 24700 Saint-Martial-D'Artenset, RCS PERIGUEUX 842 029 621. Commerce de gros de matériaux de construction. Jugement du tribunal de commerce de Périgueux en date du 28 Avril 2022 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux, et mettant fin à la mission des administrateurs Selarl Ajilink Vigreux - maître Sébastien Vigreux et Maître Jérôme Cabooter - Selarl Ajilink Labis Cabooter.
13302516522286

VENTES AUX ENCHERES

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 BORDEAUX

TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26

Site internet « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES SUR LICITATION

AU T.G.I. DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

Immeuble indivis sis à MARIONS (33690) Lieu dit «Bourriot» MISE À PRIX : 120 000 €

LE 16 JUIN 2022 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastré sections A n°48, 49, 50, 51, 52, 54, 56 (devenue 901 et 902) 57, 58, 59, 840 et 875 pour une contenance de 6ha 96a 97ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : maison comprenant entrée, cuisine, 3 chambres, sdb, wc, préau, garage et plusieurs dépendances (voir procès-verbal descriptif), jardin, bois et prés.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15h à 17h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 2 et 9 juin 2022 de 10 heures à 12 heures

RG : 22/45

L2200932

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

A VENDRE BIENS IMMOBILIERS À STE FOY LA GRANDE (33)



4 rue de la Vieille Tour



22 rue de la République



110 rue de la République



26 rue Alsace Lorraine



40 rue des Frères Reclus



42 rue des Frères Reclus



63 rue Denfert Rochereau



7 rue Victor Hugo



94 rue Marceau

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président CARNOT 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40941**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place
13 mai 2022 à 13h00 et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous :
devant la mairie 1 place Gambetta 33220 STE FOY LA GRANDE

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



144 et 144 bis rue de la République



14 boulevard Laregnere



12 rue de la République

A VENDRE BIENS IMMOBILIERS À STE FOY LA GRANDE (33)

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40945**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT
DE VOTRE
PUBLICITÉ

LA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
TOUS LES VENDREDIS



1 Publicité

vous donne une Maxi visibilité

1 Diffusion

chez tous les acteurs économiques de la région

1 Tarif

très attractif

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**A VENDRE
BIENS IMMOBILIERS
À STE FOY LA GRANDE (33)**



108 rue de la République

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président CARNOT 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h00**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **41044**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**A VENDRE
BIENS IMMOBILIERS
À STE FOY LA GRANDE (33)**



19 et 21 rue Alsace Lorraine

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président CARNOT 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h00**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40940**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**A VENDRE
BIENS IMMOBILIERS
À STE FOY LA GRANDE (33)**



23 rue Jean-Louis Faure

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président CARNOT 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h00**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40944**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

116 et 118 rue Alsace-Lorraine

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**A VENDRE
BIENS IMMOBILIERS
À STE FOY LA GRANDE (33)**



7 rue des Frères Reclus

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h00**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40943**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : pierre-henri.courtines@ekip.eu

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez-vous : devant la mairie 1 Place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

9 rue des Frères Reclus

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



10 Rue de la République
(copropriété)



15 rue de Chanzy



39 rue des Frères
Reclus



5 rue des Frères
Reclus

À VENDRE BIENS IMMOBILIERS À STE FOY LA GRANDE (33)

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40939**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : **pierre-henri.courtines@ ekip.eu**

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM



CONSEIL NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



12 Rue de la République
(copropriété)



106 rue de la
République



13 rue de la
République



30 rue Pasteur



9, 11 et 13 rue Chanzy

A VENDRE BIENS IMMOBILIERS À STE FOY LA GRANDE (33)

Les offres devront impérativement être reçues ou déposées auprès de la SCP BOUCHET et VINCENT-BOUCHET, huissiers de justice, 125 rue du Président CARNOT 33500 LIBOURNE au plus tard le **27 juillet 2022 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet "cession d'actif", référence **40942**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : **pierre-henri.courtines@ ekip.eu**

Visites collectives sur place

13 mai 2022 à 13h et 3 juin 2022 à 10h

Point de rendez vous : devant la mairie 1 place Gambetta 33220 Ste Foy la Grande

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

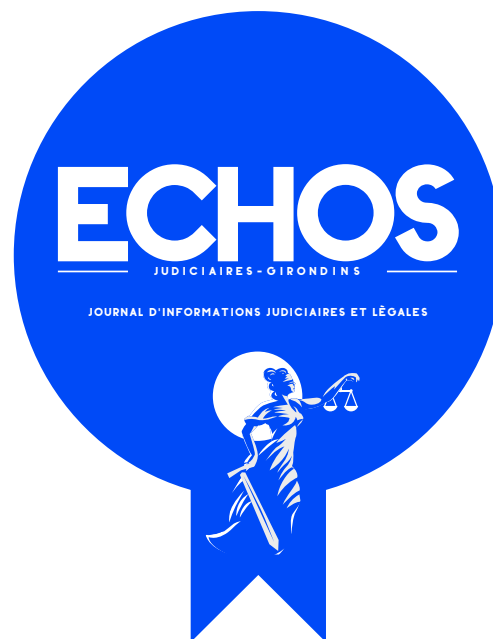
EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudéeg CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



SE CHARGENT DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

DIMANCHE 1^{ER} MAI

- **Fête du travail** : le 1^{er} mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré.
- Début de la période légale des **congés payés** (jusqu'au 31 octobre), sauf période différente fixée par accord d'entreprise ou, à défaut, par convention de branche. Les dates des congés-payés et l'ordre des départs doivent être affichés dans l'entreprise au moins un mois à l'avance.

MARDI 3 MAI

- **Toutes entreprises** : date limite de la déclaration de résultat pour les exercices clos le 31 décembre 2021. En cas de télétransmission de la déclaration (procédures EFI ou EDI), l'administration accorde un délai supplémentaire de quinze jours, soit jusqu'au mercredi 18 mai 2022.
- **TVA** : déclaration annuelle de régularisation CA 12 de l'exercice 2021. Paiement du solde ou demande de remboursement de crédit de TVA. En cas de télétransmission de la déclaration, le délai est reporté au mercredi 18 mai 2022.
- **Toutes entreprises** : déclaration par les débiteurs des **contrats de prêt** conclus en 2021 (imprimé n° 2062 à joindre à la déclaration de résultat).

JEUDI 5 MAI

- **Travailleurs indépendants** : paiement des cotisations sociales personnelles du deuxième trimestre 2022 en cas de paiement trimestriel.

DIMANCHE 8 MAI

- **Fête de la Victoire de 1945** : jour férié ordinaire.

LUNDI 16 MAI

- Sociétés dont l'exercice coïncide avec l'année civile : date limite de télépaiement du **solde de l'impôt sur les sociétés**.
- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en avril ou mai.
- **Contribution sociale de solidarité des sociétés** : déclaration et paiement de la C3S par les entreprises dont le chiffre d'affaires 2021 est supérieur à 19 000 000 euros.

MERCREDI 18 MAI

- **Toutes entreprises** : date limite de la déclaration de résultat pour les exercices clos le 31 décembre 2021 en cas de télétransmission (procédures EFI ou EDI).
- **Entreprises locataires** de locaux commerciaux ou professionnels (régime réel d'imposition) : télétransmission de la déclaration des loyers (déclaration Decloyer).

JOURS OUVRABLES : 26 JOURS

JOURS OUVRÉS :
 FERMETURE SAM. ET DIM. 22 JOURS
 FERMETURE DIM. ET LUNDI 21 JOURS

JOUR FÉRIÉ :
 DIMANCHE 1^{ER} FÊTE DU TRAVAIL
 DIMANCHE 8 VICTOIRE DE 1945
 JEUDI 26 ASCENSION

JEUDI 19 MAI

- Date limite de dépôt de la **déclaration annuelle des revenus de 2021** (n° 2042) lorsqu'elle est effectuée sur papier (contribuables ne disposant pas d'internet).

MARDI 24 MAI

- Date limite de la **déclaration des revenus** de 2021 sur internet pour les contribuables des **départements 01 à 19**.

JEUDI 26 MAI

- **Ascension** : jour férié ordinaire. Le vendredi 27 mai peut constituer un jour de pont, rémunéré ou non, sur décision de l'employeur. Dans les écoles, collèges et lycées des zones A, B et C, les élèves n'ont pas cours le vendredi 27 mai.

MARDI 31 MAI

- Date limite de la **déclaration des revenus** de 2021 sur internet pour les contribuables des **départements 20 au 54**.
 Pour les département **55 à 97**, la date limite est fixée au **8 juin 2022**.
- **Non-salariés et entreprises à l'impôt sur le revenu** (régime réel) : date limite de première adhésion à un **centre de gestion agréé** (CGA ou AGA pour les activités non commerciales) ou signature d'une lettre de mission avec un expert comptable.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'avril.
- **Taxe générale sur les activités polluantes** (TGAP) : la date limite de la déclaration du solde de la TGAP 2021 varie selon le régime de TVA. Elle est fixée au 3 mai pour le régime simplifié et entre le 15 et le 24 mai pour le régime réel. La déclaration s'effectue en ligne sur le site impots.gouv.fr.

OPPOSITION À CONTRÔLE FISCAL

Le cumul des sanctions appliquées en cas d'opposition à contrôle fiscal n'est pas contraire à la Constitution.

En cas d'opposition à contrôle fiscal, le contribuable s'expose à une double sanction : amende pénale de 25 000 euros pour entrave aux fonctions des agents des impôts et évaluation d'office de l'imposition avec une majoration de 100 % (Code général des impôts, articles 1746 et 1732).

Un contribuable a saisi le Conseil constitutionnel d'une question prioritaire de constitutionnalité estimant que cette double sanction réprimant les mêmes faits portait atteinte au principe « non bis in idem ». Ce principe de la procédure pénale interdit le cumul des peines pour les mêmes faits (Code de procédure pénale, article 368). Il est apprécié avec une certaine latitude, au cas par cas, par le Conseil constitutionnel, qui le retient ou non en s'appuyant sur le principe de nécessité des délits et des peines. A ainsi été jugé contraire à la Constitution le cumul de sanctions, administrative et pénale, en matière d'opposition à l'exercice des missions de l'Autorité de la concurrence (Cons. const. 26 mars 2021 n° 2021-892 QPC).

S'agissant de l'opposition à contrôle fiscal, les Sages adoptent une position différente en relevant que les deux sanctions ne visent pas les mêmes faits puisque la majoration de 100 % ne s'applique qu'en cas

d'opposition à contrôle suivi d'une évaluation d'office et de rappel de droits.

En outre, le taux de 100 % ne porte pas atteinte aux principes de nécessité et de proportionnalité des peines, étant justifié par la gravité des faits et la valeur constitutionnelle de l'objectif de lutte contre la fraude fiscale.

Rappelons que l'opposition à contrôle fiscal est constituée par tout obstacle apporté à l'exercice des fonctions des agents des impôts rendant impossible leur mission de vérification. L'obstacle peut aller d'une hostilité déclarée à une simple passivité.

Il peut ainsi s'agir d'actes hostiles, de violence, de l'organisation d'une manifestation, du bruit fait intentionnellement à l'intérieur d'un magasin par de prétendus clients.

Il peut aussi s'agir d'une simple attitude passive, le refus de communiquer la comptabilité ou de rencontrer le vérificateur, le défaut de réponse aux convocations, l'absence du contribuable pendant plusieurs mois sans possibilité de le joindre, la fermeture de l'établissement le jour prévu pour la vérification.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MARS 2021	MARS 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,75	110,49	+ 4,6 %
INDICE HORS TABAC	104,89	109,7	+ 4,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 ^e TRIMESTRE 2021	131,12		+ 0,42 %
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67		+ 0,83 %
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62		+ 1,61 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
10,85 €		1 645,58 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

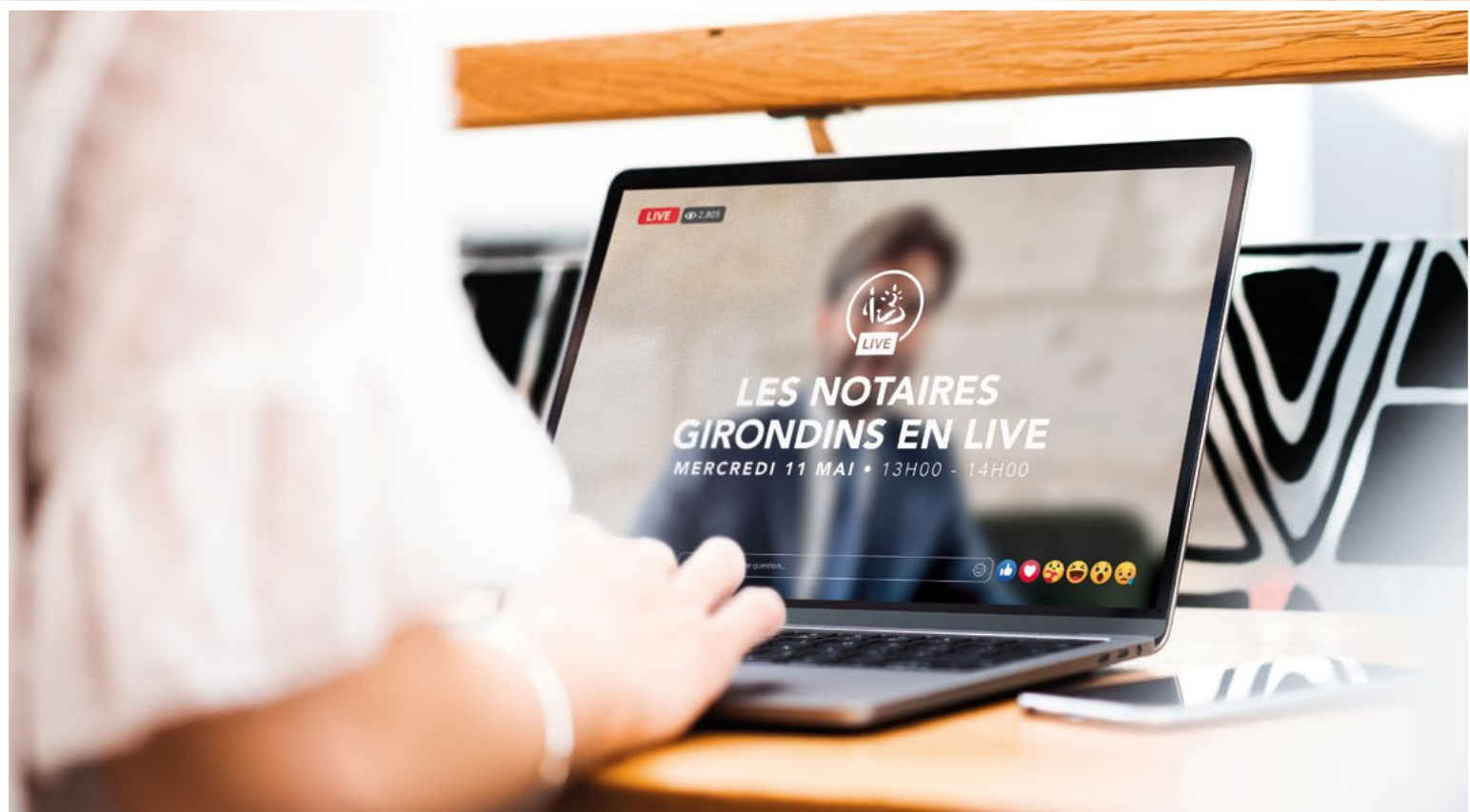
INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 476,18	-3,1%	-9,5%	2,7%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	5 028,44	-2,9%	-9,3%	1,4%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 761,19	-4,0%	-12,5%	-6,0%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	4 196,99	-7,7%	-11,9%	0,1%	4 796,56	4 131,93	USA
NASDAQ 100	13 056,19	-12,1%	-20,0%	-5,4%	16 501,77	12 854,80	USA
FOOTSIE 100	7 561,33	0,3%	2,4%	8,5%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	14 039,47	-2,8%	-11,6%	-7,9%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	12 001,88	-1,5%	-6,8%	7,9%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	26 818,53	-3,1%	-6,9%	-6,9%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 047,06	-7,2%	-16,3%	-11,6%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,50	-2,2%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	1,76	-1,7%	-3,3%	-13,7%	1,99	1,20	-
ASHLER ET MANSON	2,40	0,0%	10,1%	12,1%	2,40	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-7,8%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,33	-3,6%	-1,5%	-2,2%	1,74	1,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	6,8%	1,3%	76,5%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	488,00	8,0%	4,7%	0,0%	496,00	426,00	6,0%
EAUX DE ROYAN	88,00	-4,3%	-4,9%	-12,0%	104,00	86,00	11,0%
EUROPLASMA	0,02	-50,3%	-85,3%	-98,4%	0,13	0,02	-
FERMENTALG	2,76	1,2%	-11,1%	-17,5%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,50	-5,4%	-6,4%	-27,4%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	9,31	-6,0%	-8,7%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,30	7,5%	-11,5%	-22,8%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	28,60	-12,0%	8,1%	N/A	33,00	25,20	-
I.CERAM	14,75	34,1%	-10,1%	-48,4%	17,80	10,20	-
I2S	5,95	12,3%	21,4%	59,1%	6,00	4,60	2,4%
IMMERSION	6,00	30,4%	0,0%	265,9%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,25	-9,8%	-19,3%	-75,9%	0,40	0,24	-
KLARSEN DATA	2,35	0,0%	0,2%	80,4%	2,89	1,78	-
LECTRA	38,30	-9,7%	-8,8%	28,7%	44,20	35,95	0,9%
LEGRAND	83,36	-4,3%	-19,0%	2,1%	103,80	80,28	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,58	-18,3%	5,5%	132,0%	0,71	0,55	-
O SORBET D'AMOUR	2,12	-0,9%	6,0%	-52,9%	2,48	1,37	-
OENEO	14,00	2,6%	1,9%	27,3%	15,50	13,52	1,4%
POUJOLAT	86,50	6,1%	73,7%	125,3%	87,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	312,00	-20,4%	2,6%	-24,3%	488,00	292,00	1,2%
UV GERMI	4,21	-11,2%	-44,3%	-57,4%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,86	-0,6%	0,1%	-8,0%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (€/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1KG	57 270,00	15,1%	0,1%	DOLLAR USD	1,05	-7,5%	États-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	352,90	17,9%	6,4%	LIVRE GBP	0,84	-6,8%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 980,00	15,8%	15,0%	FRANC SUISSE CHF	1,03	-5,1%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	24,3%	DOLLAR CAD	1,36	-13,3%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 252,25	19,9%	5,0%	YEN JPY	136,63	8,0%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	445,00	15,3%	6,4%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	340,00	12,7%	2,5%	COURONNE SEK	10,40	3,7%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	369,90	19,8%	6,9%	RAND ZAR	16,74	-7,1%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	349,20	17,6%	5,3%	DOLLAR AUD	1,49	-6,2%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 880,00	12,3%	5,7%	YUAN RMB	7,01	-11,7%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



LE 11 MAI SUR facebook, UN NOTAIRE GIRONDIN À HAUT DÉBIT RÉPONDRA EN DIRECT À TOUTES VOS QUESTIONS.

MARIAGE, TESTAMENT, DÉPENDANCE,
DIVORCE, FAMILLES RECOMPOSÉES...

Venez poser en direct vos questions de 13h à 14h :

 [facebook.com/ChambredesNotairesdeLaGironde](https://www.facebook.com/ChambredesNotairesdeLaGironde)



Chambre des notaires
de la Gironde